



Samedi 19 février

**PROCES VERBAL ASSEMBLEE
GENERALE FEDERALE**

SAINT RAPHAEL

2011

Liste des participants

LIGUES REGIONALES

LIGUES REGIONALES	NOM	Prénom
ALSACE	POULET	Patrick
AQUITAINE	CAMBOT	Jean Pierre
AUVERGNE	MORIN	Ludovic
BOURGOGNE	MAIRE	Denis
BRETAGNE	VIDIL	Andrée
CENTRE	PORCHER	Patrick
CHAMPAGNE ARDENNES	SOIN	Patrick
CORSE	GRAZIETTI	Michel
COTE D'AZUR	BARRAUD	Elisabeth
FRANCHE COMTE	LANG	Philippe
GUADELOUPE	ROUALLAND	Christophe
ILE DE FRANCE	GOSSE	Cédric
LANGUEDOC ROUSSILLON	GASQUET	Frank
LIMOUSIN	FAUBERT	Michel
LORRAINE	ZIENKIEWICZ	Jean-Claude
MARTINIQUE	TYBURN	Serge
MIDI PYRENEES	SERRADELL	Michel
NORD PAS DE CALAIS	BUNIET	Jean-Michel
NORMANDIE	DURIER	Christian
NOUVELLE CALEDONIE	MEUNIER	Eric
PAYS DE LA LOIRE	BAZOGÉ	Daniel
PICARDIE	WUILLOT	Guy
POITOU CHARENTES	LORIGNY	Patrick
PROVENCE ALPES	OREGGIA	Gérard
REUNION	HUOT JEANMAIRE	Françoise
RHONE ALPES	GROSSETETE	Jean-Marc

2

COMITE DIRECTEUR

NOM	Prénom
BAUDRAND	Jacky
BIGOT	Pierre
CAMOUS	Isabelle
CHABANNES	Emmanuel
DELAGRANGE-GAUTHIER	Valérie
FOUMANN	Liala
FRIZZA	Dominique
GASQUET	Frank
GODEL	Pascal
IACONO	Gérald
JAEGER	Denis
LAPARADE	Jacques

LEGRAND	Christophe
LESCURE	Philippe
LHUISSIER	François
MONSERAT	Michelle
PY	Alexandre
SABATHE	Jean Claude
SAGARY	Dominique
VINCENT	Grégory

INVITES

NOM	Prénom	Fonction
BELAUBRE	Frédéric	Athlète
BEZARD	René	Maire Adjoint aux Sports Mairie de Saint-Raphaël
BERRAUD	Olivier	Triathlète Magazine
BLASCO	Carl	Ancien Athlète
DEKETELAERE	Thierry	Triathlète Magazine
DEROBERT	Damien	Athlète
GUERARD	Justine	Athlète
KOUBI	Alain	Président du CROS Côte d'Azur
MARBLE	Claude	Candidat élection collège médical
MOREL	Charlotte	Athlète
RAPHAEL	Aurélien	Athlète
SULTAN	Murielle	Rédactrice en chef SANTE SPORT MAG
THIEBAUT	Catherine	Candidate élection collège médical
NOM	Prénom	Fonction
BAZOGÉ	Claudine	Ligue Pays de Loire
BECKER	Nicolas	CTN
BIGNET	Frank	Directeur Technique National
BRONDY	Eric	Ligue Pays de la Loire
BUNIET	Françoise	Ligue Nord Pas De Calais
CAMBOT	Marie-Camille	Ligue Aquitaine
DEFONTAINE	Yves	KPMG
DESBOEUF	André	Ligue Pays de la Loire
DODU	Alexandre	CTN
FANDJAUD	Agnès	Ligue Franche Comté
FAUBERT	Huguette	Ligue Limousin
FONTANET	Jacqueline	Ligue Lorraine
FRITSCH	Guillaume	Directeur Administratif
GASQUET	Mireille	Accompagnante de Mr Gasquet
GROSSETETE	Catherine	Ligue Rhône-Alpes
HASCOET	Jean-François	Ligue Poitou Charentes
HOUSEAUX	Pierre	CTN
IACONO	Madame	Accompagnante de Mr IACONO
KHODJA	Fatima	Assistante Administrative
LEGRAND	Brigitte	Accompagnante de Mr LEGRAND
LIEUX	Romain	CTN
LOY	Alain	Ligue Bretagne
MALDANT	Claude	Ligue Bourgogne
MALET	Bruno	Ligue Provence Alpes
MARTINEL	Michel	Ligue Lorraine
MASSIAS	Laurent	Directeur Technique National Adjoint
POULET	Sébastien	CTN
ROUALLAND	Makoura	Ligue Guadeloupe
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général
SERRADELL	Monique	Ligue Midi-Pyrénées
ZIMMER	Stéphane	Directeur Technique National Adjoint

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE
SAINT RAPHAEL
Samedi 19 FEVRIER 2011

Philippe LESCURE :

Mesdames et Messieurs, chers amis, je voulais avant de commencer cette assemblée générale ici, à Saint Raphaël, vous adresser en mon nom et au nom de celui de la Fédération Française de Triathlon mes vœux de bienvenue pour cette assemblée générale. Je voulais remercier très chaleureusement Elisabeth BARRAUD ici présente et toute son équipe de nous accueillir dans cette ville de Saint-Raphaël et au sein de la Ligue Côte d'Azur qui ont tout mis en œuvre je crois pour nous assurer les meilleurs travaux possibles, merci Elisabeth. Je voulais saluer et remercier monsieur l'adjoint aux sports qui représente aujourd'hui, ce matin en tout cas, le maire de la ville de Saint-Raphaël et je voulais vous dire monsieur le Maire Adjoint combien nous sommes heureux d'être dans votre ville et combien pour nous c'est un grand plaisir d'une certaine manière de marquer notre considération et notre amitié à la ville de Saint-Raphaël qui nous accueille aujourd'hui dans ce palais des congrès tout à fait adapté à la tenue de nos travaux. Merci encore une fois pour l'accueil de cette assemblée générale mais, aussi pour le soutien que vous apportez depuis de très nombreuses années au sport en général et bien entendu pour ce qui nous concerne au triathlon et vraiment c'est un grand merci que je vous adresse. Je vais maintenant laisser la parole à Elisabeth BARRAUD qui va vous dire quelques mots, puis au Maire adjoint de la ville de Saint-Raphaël. Merci.

Elisabeth BARRAUD :

Je ne vais pas vous dire grand chose et répéter ce que j'ai déjà dit hier. Merci à vous tous pour votre présence ici, merci à la fédération d'avoir choisi la ville de Saint Raphaël pour cette Assemblée générale, je pense que en plus maintenant avec les deux pôles le pôle France et le pôle espoir à Boulouris c'est bien et important de venir de temps en temps pour des assemblées générales dans notre ville. Merci à la mairie de Saint-Raphaël, à nos écailleurs d'hier soir, au service des sports dans son ensemble et plus particulièrement à Alain et à Denis qui nous a bien accompagnés dans cette organisation. Merci à vous tous.

René BEZARD adjoint aux sports de la mairie de Saint-Raphaël :

Monsieur le président, je vous salue tous ici en tant que sportifs et je remercie Elisabeth et monsieur CHATEIGNER qui ont réussi à avoir ici cette assemblée générale et croyez moi que la ville de Saint-Raphaël en est très fière. En est très fière pour plusieurs raisons, d'abord le triathlon, et bien monsieur le président quand je veux voir du triathlon à la télévision il faut que je regarde à une heure du matin et j'en suis très désolé il est dommage qu'il n'y ai pas des gens de la télévision que l'on puisse toucher, ou ici des gens de la presse j'aimerais bien que l'on arrive un petit peu à faire changer les choses. Il est très rare que l'on puisse voir un triathlon en direct à la télévision et ça c'est bien malheureux. Ce sport qui est noble qui a trois disciplines, moi je suis un ancien nageur quand je vois déjà les difficultés que j'avais pour faire mon sport déjà seulement un seul, et je disais il n'y a pas longtemps à Alain CHATEIGNER, je disais « si le triathlon avait existé quand j'étais jeune moi qui étais un super actif, j'aurais aimé vraiment faire ces trois disciplines qui sont la natation, le vélo et la course à pied ». Déjà les deux premières disciplines sont deux disciplines que j'adore, la

natation bien sur qui était mon sport et le vélo, le vélo qui est un sport très difficile, la course à pied là j'étais beaucoup plus faible, là cela aurait été mon handicap. Mais je crois que vous avez un sport qui est noble, noble dans toutes ces parties que vous faites, je vois les sportifs qu'on arrive à côtoyer, ces triathlètes, la simplicité de ces gens, leur gentillesse comme pour tous ceux qui encadrent. Je vois tous ceux qui sont entrés ici ce matin, se saluent de la tête, se disent bonjour, on a à faire à des gens qui aiment le sport, le vrai sport monsieur le président. Il y a un sport où les gens sont très forts où ils ont droit à tout, à toutes les révérences, quand je vois ces gens quand ils finissent une épreuve de triathlon et malgré les longueurs faites ils sont tout de même accessibles avec le public, avec la presse avec tout le monde, je dis bravo. Vous avez de la chance d'être le président d'un sport qui est noble et je crois que ce soir pour vous en remercier vous aurez droit à monsieur le Député Maire et vous verrez l'aide qu'il apportera toujours au triathlon, et je sais que nous en tant qu'élus, avec Elisabeth, qui est là et qui soutient elle aussi ce sport à bouts de bras avec Alain, nous ferons toujours tout ce qu'il faut à Saint-Raphaël. Nous sommes fiers aussi d'avoir deux équipes en première division monsieur le président. Messieurs je vous remercie de votre gentillesse, de votre simplicité et restez des sportifs, merci.

Philippe LESCURE :

Je voulais ouvrir cette assemblée proprement dite, ici à Saint-Raphaël en saluant à mon tour Alain CHATEIGNER ici présent, président du club de Saint-Raphaël et qui comme l'a dit le maire adjoint nous apporte un soutien très important, merci.

Premier point vous annoncer le nombre de voix présentes, 195 ce qui veut donc dire que le quorum est très largement atteint, nous avons à excuser l'absence du représentant de la Ligue de Picardie pour raison de santé, qui est donc à ma connaissance la seule ligue non représentée à cette assemblée générale. Nous allons si vous le voulez bien aborder l'ordre du jour avec l'approbation des procès verbaux des assemblées générales de l'année 2010, on va peut-être les adopter les uns après les autres en ce qui concerne l'approbation de l'assemblée générale du 6 février 2010 y a-t-il des remarques ? Je la soumetts à votre approbation, y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Le procès-verbal de l'assemblée générale 2010 est adopté à l'unanimité. Vous savez que l'on a tenu d'autres assemblées générales en cours d'année, celle du 10 avril 2010, observations ? Votes contre ? Abstentions ? Je vous remercie, le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 avril 2010 est adopté à l'unanimité. Assemblée du 29 octobre 2010, remarques ? Votes contre ? Abstentions ? Je vous remercie, le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

Je vais passer la parole au Secrétaire général, Patrick SOIN, qui en préambule à cette assemblée générale souhaitait vous annoncer quelques informations.

Patrick SOIN :

Oui simplement une nécessité pour la suite des votes il nous faut également des scrutateurs bien évidemment et nous souhaiterions avoir 5 scrutateurs et donc si vous êtes volontaires bien évidemment, manifestez-vous. Guillaume si tu veux bien noter les scrutateurs, Pierre BIGOT, Alexandre PY, Isabelle CAMOUS, Jean-Claude SABATHE et Eric BRONDY, je vous remercie. Nous allons pouvoir poursuivre l'ordre du jour et je vais repasser la parole au président pour son intervention, son rapport moral.

Philippe LESCURE :

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
 Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues Régionales,
 Mesdames, Messieurs,
 Mes Cher(e)s ami(e)s,

Je suis très heureux d'ouvrir cette 22ème assemblée générale fédérale ici à SAINT-RAPHAEL et je vous remercie de votre présence qui témoigne de votre attachement et de votre investissement au sein de la F.F.TRI..

Je veux aussi remercier et adresser mes chaleureuses félicitations à la Présidente de la Ligue Elisabeth BARRAUD et à son Comité Directeur pour l'accueil qui nous est réservé et la qualité organisationnelle de cette assemblée en région Côte d'Azur.

Comme je le fais traditionnellement dans ce rapport moral je reviendrai sur les points marquants de notre saison écoulée et je tracerai quelques perspectives sur les enjeux majeurs de développement de notre sport.

En premier lieu je soulignerai la poursuite de la progression du nombre de nos licenciés pour atteindre les 32000 adhérents soit une progression de plus de 2200 licences en une année.

Cette progression constante, depuis bientôt dix ans, touche toutes les catégories de pratiquants mais il faut noter l'accroissement de la pratique féminine avec 22,5% de femmes et celle des jeunes.

Je note aussi l'augmentation significative du nombre de nos clubs qui passe de 614 clubs en 2009 à 647 clubs en 2011 et du nombre d'épreuves organisées sous label fédéral, plus de 1600 en 2010 pour 1392 en 2009.

Cette courbe d'évolution atteste que la politique de développement menée depuis plusieurs années, et notamment l'orientation d'ouverture et de diversification des pratiques, est en adéquation avec les attentes de pratiquants potentiels.

Nous devons donc poursuivre dans cette voie et réfléchir sur l'adaptation permanente de nos offres en matière de pratique sportive diversifiée.

Nos évolutions toucheront aussi des politiques ciblées vers des publics identifiés et je pense particulièrement à la politique jeune qui a vu en 2010 la mise en œuvre de différents projets visant à structurer et développer cette pratique.

Là encore nous poursuivrons les nécessaires évolutions de nos politiques « jeunes » auxquels je suis particulièrement attaché car elle constitue l'avenir durable d'une fédération.

En ce qui concerne les publics ciblés je voulais souligner l'organisation en 2010 pour la première fois dans notre Fédération, des premières rencontres du paratriathlon qui ont eu lieu les 28 et 29 novembre 2010. Cela a permis de dresser un bilan des actions réalisées et surtout de réunir tous les acteurs du paratriathlon pour développer la pratique handisport en triathlon. L'arrivée des paratriathlètes aux jeux paralympiques à Rio en 2016 constitue pour cette pratique et pour notre fédération une perspective majeure.

Notre stratégie de développement, articulée autour du plan de développement fédéral, associera tous les acteurs fédéraux pour nous permettre de rester une fédération dynamique, à la croissance forte pour atteindre le seuil des 35000 licenciés dès cette année.

Je veux remercier les commissions nationales, les ligues régionales, les clubs et organisations qui sont à la base de la réussite de notre développement constant.

2010 a été marqué par la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide à la professionnalisation des ligues régionales.

Je vous le disais, il y a un instant, nos ligues régionales sont les fers de lance de nos politiques de développement.

Dans ce cadre l'accompagnement et le soutien fédéral de nos ligues à leur professionnalisation constitue un enjeu essentiel pour l'avenir.

Nous y consacrerons au plan fédéral un budget croissant pour aboutir à son terme à la professionnalisation de l'ensemble de nos ligues régionales.

Au-delà de cette aide financière substantielle nous accompagnerons ce dispositif par un renforcement de nos actions partagées avec nos ligues.

Je crois beaucoup au dynamisme et aux actions menées dans le cadre de vos politiques régionales. Nous devons être conscient de cette réalité et notre fédération doit être un soutien essentiel à vos actions de terrain qui elles mêmes doivent s'inscrire dans nos stratégies communes prioritaires. Nous devons à la fois renforcer nos coopérations ligues/fédération mais aussi favoriser l'autonomie de chacune de nos ligues régionales.

Je voudrais à présent aborder la partie Haut-Niveau de nos actions.

La France reste sur le podium international en ce qui concerne le rang sportif occupé sur la scène internationale par nos élites des trois disciplines classées de Haut-Niveau. 7

Nous passons de la 1ère place en 2009 à la seconde en 2010 comme cela était le cas en 2007 et 2008. Cette seconde place derrière l'Allemagne et devant l'Espagne et l'Angleterre nous la devons essentiellement à nos athlètes du Longue Distance et du Duathlon auxquels je veux rendre un hommage mérité.

Nous devons être conscient de cette réalité et constater que nous sommes moins performants sur la Courte Distance où nous occupons actuellement le 4ème rang international.

Pour autant notre objectif prioritaire demeure la quête des podiums internationaux pour nos élites du Courte Distance que ce soit lors des grands rendez-vous de la saison 2011 et plus encore lors des JO de Londres qui sont l'enjeu n°1 d'une olympiade.

Notre politique du Haut-Niveau, conduite sous l'autorité du Directeur Technique National, vise à atteindre un objectif : la performance internationale.

Pour cela, le « durcissement » des critères d'accès à la sélection répond à l'orientation que nous avons fixée d'être en capacité de terminer dans les huit premiers des compétitions internationales majeures.

Cet objectif fédéral doit lui aussi s'appuyer sur l'ensemble des acteurs concernés : athlètes bien évidemment, encadrement, secteur médical, clubs, pôles France.

A ce titre je me réjouis de la rencontre récente constructive et positive avec nos clubs de D1 pour échanger et faire converger nos objectifs.

Au-delà des Jeux Olympiques de Londres nous devons réfléchir et tracer les perspectives d'évolution de notre politique de Haut-Niveau à l'horizon 2016/2020.

Cette réflexion déjà engagée doit nous conduire à des évolutions significatives pour nous permettre d'atteindre régulièrement les premières marches mondiales en Courte Distance.

Au demeurant l'ensemble des résultats sportifs de notre Haut-Niveau en 2010 est positif et les athlètes sélectionnés ont, la plupart du temps, rempli les objectifs fixés.

Je voudrais à présent évoquer quelques points ou actions qui me semblent revêtir une importance ou un enjeu significatif.

En premier lieu le Triathlon de Paris - L'édition 2010 avec un retour au cœur de la Capitale a été marquée par une évolution positive incontestable tant sur le plan quantitatif : nombre de triathlètes engagés, que sur le plan qualitatif de l'organisation proprement dite.

C'est une étape importante que nous avons franchi grâce et avec le concours de beaucoup d'entre vous.

Ce succès 2010 incontestable est très encourageant dans la perspective d'installer durablement à Paris une épreuve internationale, vitrine du triathlon français.

Nous pouvons compter sur nos compétences et motivations internes mais aussi sur le soutien réaffirmé de la ville de Paris, du Conseil Régional d'Ile de France, de l'Etat notamment.

Nous confirmerons prochainement notre candidature pour accueillir en 2013 les championnats du Monde Sprint à Paris.

Je suis certain de la pertinence pour notre fédération de disposer d'une manifestation de très grande envergure à Paris organisée par la F.F.TRI..

Pour autant, comme nombre d'entre vous, je ne peux me satisfaire du résultat financier de cette opération.

Nous devons prendre les bonnes décisions pour nous mettre en situation d'augmenter le partenariat privé de cette manifestation.

En effet dans ce domaine, certes difficile dans la conjoncture économique actuelle, nous avons des marges de progression qui doivent nous permettre d'aboutir à court terme à l'équilibre financier indispensable à la pérennité de toute organisation.

Je veux néanmoins rester confiant sur cette perspective financière qui constitue un objectif incontournable.

Dans le domaine des grandes épreuves internationales je me réjouis vivement des candidatures de Belfort et Nancy pour accueillir également les championnats du monde de Triathlon Longue Distance et Duathlon. Bien évidemment nous soutiendrons avec enthousiasme ces candidatures.

Toujours dans le domaine des grandes épreuves nationales et internationales l'organisation par la fédération et la ligue Côte d'Azur du premier Grand Prix de D1 à Nice au mois d'avril prochain constitue également un enjeu important.

Je rappelle que cette organisation « niçoise » répond à la demande de la ville de Nice d'organiser sous l'égide directe de la F.F.TRI. une épreuve nationale.

L'organisation, par notre Fédération, des Grand Prix de Paris et Nice doit ouvrir une réflexion commune sur le rôle, la place, l'objectif fédéral poursuivis.

A ce titre dans les prochaines semaines nous conduirons des travaux prospectifs sur les évolutions envisageables.

L'organisation même de l'ensemble des étapes au Grand Prix sera au cœur de ce sujet.

Que voulons nous faire de notre Grand Prix des clubs de D1, quelle organisation, comment le « commercialiser » et le médiatiser davantage, autant de questions auxquelles nous devons apporter les bonnes réponses.

Ces réflexions, et les contributions de chacun seront utiles pour construire le Championnat de France des clubs de D1 qui saura conjuguer aux mieux le respect des valeurs sportives et éthiques qui sont les nôtres tout en évoluant dans un cadre organisationnel mieux adapté à nos objectifs sportifs, évènementiels et médiatiques.

C'est je crois un sujet majeur pour les prochains mois et les prochaines années.

Avant de conclure ce rapport j'évoquerai rapidement deux autres sujets dits « transversaux ».

L'année 2010 nous a permis de renforcer nos actions et nos perspectives en faveur d'une démarche de « développement durable ». Ce sujet ne doit pas être seulement considéré comme thème moderne et d'actualité mis à « toutes les sauces ». Il convient d'inscrire concrètement notre fédération dans une démarche citoyenne et à ce titre la promotion et l'évolution du label

« Triathlon durable » ainsi que le futur agenda 21 de la F.F.TRI. doivent nous permettre d'être une fédération « en pointe » dans ce domaine.

Le développement durable m'amène naturellement, dirai-je à remercier notre principal partenaire fédéral « la Lyonnaise des Eaux » pour l'ensemble de son soutien aux actions fédérales.

L'autre sujet qui traverse toutes les actions fédérales et, qui davantage encore, conditionne la mise en œuvre de l'ensemble de celles-ci se nomme : les finances.

La situation financière fédérale est satisfaisante. Elle s'appuie sur la gestion saine et rigoureuse de nos finances. Nous avons enregistré un nouvel exercice excédentaire, même s'il est réalisé, ne l'oublions pas, sur des résultats exceptionnels et non sur un résultat d'exploitation.

Néanmoins nous n'avons pas de nuages menaçants sur la trésorerie fédérale.

Pour autant, là encore, nous devons réfléchir et décider ensemble de la meilleure orientation budgétaire et notamment tarifaire, pour permettre aux finances fédérales d'assurer l'ensemble de nos missions et objectifs au service du développement et du rayonnement de notre sport.

Mesdames, Messieurs, mes Chers amis, au moment d'achever ce rapport moral un constat me vient à l'esprit en observant le très grand nombre d'actions menées ou des projets restant à réaliser : rien de pertinent ne se fait sans la durée.

Dans nos sociétés contemporaines assujetties à l'événementiel, à l'éphémère, à la mode où un centre d'intérêt chasse l'autre nous pouvons faire nôtre cette phrase de Sénèque « le temps détruit ce que l'on fait sans lui ».

C'est dans la poursuite patiente, le plus souvent peu spectaculaire, d'un même objectif que l'on obtient des résultats qui comptent.

C'est en agissant ensemble dans la continuité au service des valeurs permanentes de notre sport que l'on aura les meilleures chances d'être efficaces.

Je veux remercier ici, très chaleureusement chacune et chacun d'entre vous, de donner le meilleur de lui-même au service de la Fédération Française de Triathlon et plus largement au service des activités sportives et associatives de notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

Après vous avoir donné connaissance de ce rapport moral je le soumetts à vos questions ou remarques si vous le souhaitez, y a-t-il des questions ? Des remarques ? Je vais donc le soumettre au vote, quels sont ceux qui sont contre ce rapport moral ? Ceux qui s'abstiennent ? Je vous remercie de l'unanimité de l'approbation de ce rapport moral auquel je suis très sensible. Merci.

Nous allons donc poursuivre bien évidemment par le point numéro 3, le rapport d'activités, comme nous le faisons là aussi très traditionnellement, le rapport d'activités se décomposera par une présentation des différents secteurs de l'activité fédérale et nous commencerons par le rapport d'activités du secrétaire général Patrick SOIN.

Patrick SOIN :

Je vais donc vous faire lecture du rapport d'activités du secrétaire général, une nouvelle fois vous le verrez, nous ne nous sommes pas concertés avec le Président mais il y a beaucoup de choses redondantes, le Président a tout dit pourrais je dire. Donc je vais revenir sur les faits marquants et je vais insister un petit plus sur les chiffres au début de mon rapport, je serai là aussi plus bref que le Président puisqu'il a presque tout dit. C'est un rapport qui se veut bien sûr un rapport d'introduction des rapports qui vont se succéder et qui retracent de façon beaucoup plus complète l'ensemble de notre activité.

L'examen des statistiques de la saison écoulée confirme une nouvelle fois notre croissance soutenue depuis de nombreuses années. Certes, l'augmentation du nombre de nos licenciés, de 7,4% en 2010 est inférieure au chiffre remarquable de l'année précédente, mais la progression est continue.

Le pourcentage de féminines atteint maintenant 22.5% et l'effectif de jeunes augmente plus sensiblement encore (+9.81%) pour représenter 22.3%. Cela traduit une nouvelle fois, notre politique et les actions engagées à destination de ces populations.

Après les inquiétudes soulevées par le ralentissement observé l'année précédente, le nombre de clubs est lui aussi sensiblement à la hausse avec 647 clubs à la fin de la saison, et nous en comptons aujourd'hui déjà 656. Même s'il peut exister ça et là, des difficultés en termes de capacité d'accueil ou de créneaux d'entraînement, la pratique en club se porte bien et le maillage territorial s'améliore.

Autre élément important en matière de développement, le nombre d'épreuves. Là aussi, l'augmentation est importante, avec un total de 1590 courses ou animations organisées en 2010. Les tendances observées les dernières années se confirment. Ainsi, alors que le nombre d'épreuves de duathlon reste stable, les triathlons se développent encore, de la distance « découverte » à « Longue Distance ». Les pratiques de type loisir et notamment les animathlons et les randos triathlon sont de plus en plus nombreuses.

On observe également un changement de mode de consommation des compétiteurs. Ainsi la plupart d'entre eux ne courent plus aussi souvent que par le passé, ils choisissent, ciblent plus les courses auxquelles ils participent. Bon nombre d'organisateur sont inquiets de ces comportements et d'une participation moindre. Nos organisateurs sont également inquiets de la concurrence d'épreuves proposées par des structures privées de plus en plus nombreuses. Nous devons nous aussi prendre en considération ces organisations du secteur marchand et accompagner ces développements, ne pas lutter contre, mais faire en sorte qu'elles s'inscrivent dans nos pratiques.

Plus encore, si nous devons conforter nos disciplines et distances traditionnelles, il nous faut aussi accepter le fait de demandes différentes, accompagner au mieux la diversification des offres de pratiques, de compétitions aux distances différentes mais aussi de publics aux attentes différentes, quelles soient compétitives mais aussi de sport loisir ou du domaine du sport santé.

Les non licenciés sont aussi de plus en plus nombreux à participer sur nos épreuves. Le nombre de Pass Journées est de 32969 pour la saison 2010. Il faut noter que cela ne se fait pas pour l'instant au détriment de la pratique en clubs. Les coûts de ces dispositifs avaient été plutôt bien appréhendés. Le nombre de licenciés dans les clubs et le nombre de pratiquants occasionnels progressent de manières parallèles.

Après un démarrage plutôt timide, la création d'Espaces Triathlon semble aussi s'accélérer. Le dispositif assoupli devrait permettre la multiplication de ces autres lieux de pratique. Déjà de nouvelles initiatives se dessinent.

Au delà des chiffres qui traduisent notre développement, des actions importantes ont été menées durant la saison 2010 :

La finalisation de la nouvelle architecture des labels fédéraux avec les écoles de triathlon 1, 2 et 3*.

La première session de formation au diplôme d'état DEJEPS.

Le développement du dispositif « Sauv Nage » et l'opération « savoir nager ».

L'ensemble des actions de développement sont retranscrites dans le document très complet de la Direction Technique Nationale. Vous y retrouverez également les résultats et l'activité du secteur Haut Niveau. Le Directeur Technique National reviendra sur ces différents aspects. Je rappellerai toutefois que la France se situait en 2010 toutes disciplines confondues au 2ème rang mondial avec, une nouvelle fois de nombreuses médailles glanées par les athlètes du triathlon Longue Distance et du duathlon. Pour le triathlon CD, notre pays se situait au 4ème rang. Cela reste encourageant pour l'échéance olympique de 2012.

Après quelques départs et nouveaux venus, ce sont maintenant 19 cadres techniques, et probablement bientôt 20 qui sont mis à disposition de la fédération par le ministère. Je tenais à souligner ici le travail de qualité des équipes dirigées par Frank BIGNET.

Au niveau du personnel fédéral l'année 2010 aura été celle de la consolidation. Les mouvements de personnels ont été moins nombreux que les années précédentes. Au vu des contraintes de certaines fonctions, il nous est apparu nécessaire de faire évoluer certains salariés vers un statut de cadre. Nous disposons également maintenant d'une grille des salaires plus adaptée aux réalités des missions et des différents postes. Nous nous sommes également attachés à mettre en place un dispositif d'ancienneté plus favorable pour les salariés.

Le Directeur administratif Guillaume FRITSCH est maintenant en charge des ressources humaines. L'effectif est maintenant de 14 salariés et la structuration actuelle est adaptée à la taille de la fédération et à la diversité des besoins et des missions. Toutefois, il est possible qu'à moyen terme, nous ayons besoin de ressources supplémentaires qui pourraient être pourvu soit en interne, soit par des prestataires de services dans des domaines comme l'élaboration du cahier des charges du futur outil informatique ou bien encore les aspects juridiques de plus en plus présents.

Le dernier secteur à avoir été renforcé est le secteur communication marketing qui compte maintenant trois intervenants dont une plus particulièrement chargée de la newsletter et des aspects Internet. Ce service s'est fortement développé, puisque je le rappelle, la première embauche dédiée a eu lieu il y a dix ans.

Le nouveau site Internet sera très prochainement en service, il permettra une meilleure accessibilité et diffusion de l'information, une communication améliorée tant en interne qu'en externe.

Après un temps de construction, de consolidation, des différents secteurs de la fédération, il nous faut maintenant optimiser l'existant, améliorer nos process et proposer des outils plus performants.

En matière d'outil, le lancement de la demande de licence par Internet l'année précédente avait été catastrophique, nous avons donc une obligation de résultat pour l'ouverture de la saison 2010. L'outil proposé à la rentrée a donné satisfaction et permis une gestion des licences dans de bien meilleures conditions. Nous proposerons pour l'année prochaine quelques améliorations qui devraient faciliter le travail de vérification et de saisie dans les clubs.

Toutefois il nous faut d'ores et déjà travailler sur le système suivant car si la partie web fonctionne bien, le module Isiathlon est déjà techniquement dépassé, les évolutions ont été très rapides ces dernières années dans le domaine de l'informatique.

Nous souhaitons pouvoir mettre en place d'ici deux ans, une version « tout Internet » qui devraient permettre de fiabiliser notre système d'information et d'utiliser au mieux l'ensemble de ces données. Pour cela, il nous faut au préalable travailler à la simplification de nos flux administratifs.

La refonte complète de notre système d'information est une de nos priorités, mais Il faut s'en donner les moyens. Par ailleurs, nous devons tenir compte des contraintes budgétaires.

Certes, une nouvelle fois le résultat de l'exercice est positif, mais il est toujours aussi précaire. La marge de manœuvre est toujours aussi réduite.

En 2010 encore, le résultat du triathlon de Paris est venu impacter négativement le résultat net comptable. Pourtant je reste convaincu de l'intérêt pour la Fédération d'organiser cette manifestation d'envergure. Le succès en matière de participation semble au rendez-vous puisque d'ores et déjà, plus de 1750 concurrents sont inscrits aujourd'hui sur l'épreuve open.

L'obtention de l'organisation d'un championnat du monde à Paris dans les prochaines années permettrait sans aucun doute de faire de cette organisation, une opération à forte valeur ajoutée.

Si l'évènementiel comporte quelques risques, il est probablement source de ressources supplémentaires pour notre fédération.

Lors de la construction du budget prévisionnel, il nous est apparu de façon plus sensible encore cette fois que nous ne pouvons financer que les actions déjà lancées et que nous devons disposer de moyens supplémentaires pour programmer de nouvelles opérations. Il nous faut pour cela trouver le meilleur équilibre possible entre le maintien d'un certain niveau de subvention, le développement de nos partenariats et l'augmentation de nos ressources propres.

Concernant les ressources provenant des adhésions, nous venons de proposer un système différent pour les droits de licence manifestations. La réflexion doit être élargie. Nous devons aller vers une simplification de nos coûts.

Le plan de développement construit l'année précédente devait prendre sa pleine mesure en 2010. Nous ne sommes plus dans les délais initialement prévus dans le calendrier de mise en œuvre. Néanmoins, un certain nombre d'actions sont déjà engagées :

L'aide à la professionnalisation des ligues régionales.

L'amélioration de notre communication.

La démarche de développement durable, avec notamment la réalisation de notre agenda 21.

Le plan de développement est la ligne directrice que nous avons validée ensemble. Nous devons maintenant analyser les besoins et les attentes, pour proposer une offre plus lisible et des pratiques adaptées, faire de la Fédération une structure ressource reconnue et innovante.

Au-delà du plan de développement, l'année 2010 aura marqué notre volonté affirmée de nous projeter vers l'avenir, d'anticiper ce que seront notre sport et notre fédération demain.

Les responsables de secteurs, Présidents de commissions vont maintenant se succéder à la tribune. Vous avez été destinataires de leurs rapports qui traduisent l'activité de la fédération. Leurs interventions vont permettre un éclairage sur les faits marquants de l'année écoulée dans les différents secteurs de la Fédération.

Je les remercie tous pour leur engagement et à travers vous tous ici présents, je remercie tous ceux qui œuvrent à tous les niveaux au service du triathlon. Merci de votre attention.

Philippe LESCURE :

Merci Patrick SOIN, si vous le voulez bien vous pouvez naturellement poser des questions au fur et à mesure que les rapports vous seront présentés. S'il y a des questions vous levez la main et immédiatement on vous donne la parole et je vous propose que nous procédions à un vote global de l'ensemble des rapports d'activités puisque même si ils sont présentés par différents intervenants, ils constituent l'ensemble de l'activité et je vous proposerai si vous en êtes d'accord de les voter ensemble à la fin de la présentation de ces rapports.

Avant de poursuivre nos rapports d'activités je voulais saluer et souligner la présence notamment de monsieur Henri COURTINE que je vous demande d'applaudir, monsieur Henri COURTINE est un des membres fondateurs du CONADET et je suis vraiment très heureux qu'il nous fasse l'honneur et l'amitié d'être présent à nos travaux, également ancien Maire Adjoint de la ville de Saint-Raphaël. Je voulais également saluer l'arrivée parmi nous de monsieur Yves DEFONTAINE notre commissaire aux comptes. Nous ferons avant l'interruption de ce milieu de matinée, une petite intervention avec vous monsieur COURTINE, si vous le voulez bien.

Je vous propose donc maintenant de poursuivre la présentation des rapports d'activités et notamment celui de la communication et du marketing qui va vous être présenté par notre vice président chargé de ce secteur Frank GASQUET.

Frank GASQUET :

Bonjour à vous tous qui avez un rôle au sein de la fédération française de triathlon, le mien est de tenter d'organiser au mieux la communication et le marketing de celle-ci. En guise d'introduction, la diapositive qu'il ne faut pas oublier et qui situe le marketing et la communication du triathlon dans la société française. Nous ne sommes ni le football, ni le rugby, ni le tennis ni le handball, nous sommes le triathlon et nous sommes environ au même niveau que le kayak. Je ne détaillerai pas la suivante puisqu'en 2010 d'après nos politiques, la crise est passée, bien, ceci étant dit, la saison 2010 restera une année importante pour la communication fédérale. Grâce à l'octroi d'une augmentation conséquente du budget, des actions nouvelles ont vu le jour qui améliorent notablement notre communication dans tous ses aspects. Par ailleurs les décisions prises lors des différents Comité Directeur de l'année vont permettre d'accroître encore ce phénomène.

13

Sur le plan marketing, la crise est passée par là. Globalement, si l'on constate une diminution modérée des montants de partenariats dans le secteur du marketing fédéral, elle s'avère être très importante pour le triathlon de Paris 2010. Soyons néanmoins optimiste. L'arrivée, en fin de saison, de quelques partenariats aussi bien sur la partie fédérale du marketing que sur le triathlon de Paris 2011, nous permet de mieux appréhender le futur.

Entrons dans le détail et voyons tout d'abord l'organisation du secteur.

Sur le plan administratif, après un premier semestre rendu difficile par une charge de travail conséquente et par l'arrêt prolongé pour accident du travail de notre attachée de communication, le vote d'une troisième embauche et la nomination d'un cadre sur le secteur ont déclenché une réflexion sur la refonte organisationnelle du secteur. Ainsi à compter du 1er novembre 2010, le secteur Marketing / Communication se décompose en :

- Un emploi marketing, cadre du secteur et responsable du Marketing Fédéral et des Triathlons de Paris et Nice (Paul Farell COUCHE). Il est toujours aidé dans sa tâche, par les interventions régulières, je ne les oublie pas, du président, du directeur général du DTN et de quelques autres.

- Une attachée de Communication responsable de toute la communication Fédérale et des Triathlons de Paris et Nice (Fabienne LORDET), qui est aidée occasionnellement par des stagiaires.

- Une nouvelle attachée Marketing et Communication plus responsable d'Internet et de sa promotion (Audrey PEROT).

S'ajoute deux emplois communication à la Direction Technique Nationale (Cyrille MAZURE et Virginie JOUVE) plus spécialement en charge de la communication des Équipes de France.

Sur le plan de la commission nationale du marketing et de la communication en fin d'année 2010 un constat d'inefficacité du fonctionnement de celle-ci a été fait, les raisons sont multiples : insuffisance des moyens humains administratifs, méconnaissance des buts à atteindre, opacité dans les constructions budgétaires et surtout un manque de temps de travail de son président, moi-même.

Une refonte fonctionnelle de la commission est en cours, avec nomination de référents sur des aspects bien précis, quatre ont déjà été nommés, d'autres le seront encore, des réunions périodiques ont été définies, le tout pour qu'enfin cette commission retrouve son rôle.

Deux mots du budget :

- Les Recettes : hors le triathlon de Paris dont nous reparlerons plus tard, les « Echanges de Services » et les tenues « groupes d'âge » qui sont en lignes équilibrées recettes /dépenses, on constate une légère diminution du marketing fédéral liée essentiellement à l'absence de partenaire énergétique en 2010. Le retour d'ISOSTAR en fin de saison et le développement de l'activité internet laissent augurer une année 2011 meilleure.

- Les Dépenses : en introduction je vous parlais d'une augmentation conséquente du budget, les chiffres sont paradoxaux puisque vous constatez une baisse des dépenses du secteur de plus de 21 000 euros entre 2009 et 2010. En examinant la répartition, on constate que ce que nous avons gagné sur la ligne de Triathlète Magazine par l'envoi de numéros au format plus petit nous l'avons perdu sur la production télé qui s'est intensifiée, mais que n'ayant pas renouvelé l'anniversaire de notre fédération, l'ensemble des autres lignes fédérales, le reste dans ce tableau a progressé de 23 000 euros. Cette augmentation nous a permis de mettre en place quelques idées nouvelles que je vais vous détailler un tout petit peu plus loin.

Avant cela, une question que l'on me pose souvent, un mot des dépenses globales du secteur marketing communication, le budget du secteur marketing communication. Vous ne voyez dans ce tableau que les dépenses affectées au secteur 266.208 euros, mais il faut ajouter à ce chiffre les dépenses pour le triathlon de Paris, les dépenses de la communication de la DTN pour les équipes de France et surtout les emplois que vous retrouvez dans les charges de structure pour obtenir un chiffre global qui se situe aux environs de 450.000 euros, ce qui représente environ 12% du budget fédéral, c'est un chiffre globalement superposable à ce que l'on peut rencontrer dans les autres fédérations sportives.

Le Secteur Communication

Tout évolue, le bon vieux découpage en communication interne et externe est maintenant dépassé, on parle maintenant de Communication Média et hors média, voyons donc la communication Média.

En 2010, notre partenariat avec notre Presse Spécialisée, avec Triathlète qui court jusqu'en 2012 n'a pas changé. Ce sont toujours quatre numéros de Triathlète qui ont été envoyés à l'ensemble des licenciés. En outre étaient joints, le calendrier au numéro de janvier, le Guide des Grandes Épreuves Fédérales au numéro d'avril et le Programme du Triathlon de Paris au numéro de juillet. Le format est plus petit, ce qui peut occasionner une gêne. Mais cette décision a été prise de concert entre le magazine et la fédération pour des raisons d'économie conséquente (environ 13.000 €.)

Suite à la décision du Comité Directeur du mois de juin 2010, notre relation avec Triathlète a change en 2011, la fédération n'adressera plus que trois numéros du magazine à l'ensemble des licenciés (janvier - juillet et octobre). Cette décision a été prise dans une optique purement financière pour créer le nouveau site Internet et abonder l'emploi qui lui est attaché. Néanmoins nous avons des certitudes quant à l'envoi d'un numéro promotionnel en avril à tous nos licenciés incluant le « Guide des Grandes Epreuves »

Concernant la Communication télévisée

- La saison 2010 fut globalement satisfaisante du point de vue de la production (Digivision) et la diffusion (Sport +) des étapes du Grand Prix Lyonnaise des Eaux et des Championnats de France de Triathlon et de la rétrospective de fin d'année.

Nos contrats avec la production, Digivision et la diffusion, Sport +, se sont achevés en fin d'année. Des négociations se sont engagées pour un renouvellement sur deux ans à tarifs fixes.

Pour la production un appel d'offre a été lancé avec un nouveau cahier des charges beaucoup plus précis. Le choix est en cours de finalisation.

Pour le renouvellement du contrat de diffusion, des discussions sont en cours avec Sport +. Principale évolution prévue dans le nouveau contrat : un meilleur horaire de la 1ère diffusion qui serait à 18H00, 18H15 au lieu des 23H00 voir plus.

- Au sujet de la communication radio, RMC était notre partenaire sous forme d'un contrat d'échange par la diffusion de spots nationaux et régionaux. Le montant de ce contrat est estimé à 140.000 €. Il est renouvelé avec de légères extensions pour 2011.

- A propos des relations avec le reste des médias la fédération a étendu en 2010 les demandes de services de l'agence de presse (Blanco Négro). Ce contrat d'une année prévoyait une intervention non seulement sur les étapes de la WCS, comme en 2009 mais aussi sur les cinq étapes du Grand Prix Lyonnaise des Eaux, les Championnats d'Europe de Triathlon et le Triathlon au féminin. Dans son bilan de fin d'année (60 pages), Blanco Négro a mentionné une valorisation des retombées sur les 16 meilleurs articles sur 402 de parus de 1.283.251 euros. Malheureusement le trésorier n'a pas bénéficié de cette somme, ce chiffre correspond au montant des pages qu'il aurait fallu acheter pour publier ces articles. Pour 2011, notre fédération reconduit ce dispositif dans un contrat de deux ans, incluant, en plus du cadre précédemment cité, le triathlon « Sport pour Tous » et l'Équipe de France Olympique. Pour cela un appel d'offre a été lancé avec un cahier des charges là encore beaucoup plus précis. Et le choix est en cours de finalisation, il a été fait hier d'ailleurs.

Internet :

Le constat d'un site Internet fédéral confus, inerte, uniquement informatif, non convivial, sans possibilité de diffusion de films, ... etc., est ancien. Durant le premier semestre 2010, une étude interne a été réalisée par un groupe de travail restreint afin d'imaginer un nouveau site. Deux aspects sont ressortis: le site doit se présenter sous forme de portail regroupant tous les aspects fédéraux et un emploi spécifique doit lui être attaché. Le Comité Directeur de juin 2010 adopte ces faits et vote les mesures de création.

Durant la seconde partie de l'année, une étude spécialisée est réalisée par un professionnel aboutissant à la création d'un cahier des charges et des demandes de devis sont réalisées. En octobre le prestataire est choisi. Parallèlement l'embauche est initiée. Elle est effective le 1er novembre avec l'arrivée d'Audrey PEROT.

Ce site est en cours de fabrication. Toutes les commissions ont été contactées pour construire l'arborescence définitive. Ce site ouvrira fin mars 2011.

Il regroupera les trois sites gérés par la F.F.TRI. : le site fédéral proprement dit, et les 2 sites évènementiels du Triathlon de Paris et du Triathlon de Nice (en ligne depuis le 24 janvier 2011).

En 2011, le secteur communication optimisera les contenus de l'ensemble de ces sites et envisagera les évolutions à court et moyen terme pour le rendre, pour les rendre encore plus performants.

Sur le Web, la fédération communique 2 fois par mois sous forme de deux newsletters une première est envoyée le 12 du mois à destination des correspondants des structures fédérales (Ligue, Comité Départementaux, Clubs, Organismes), une seconde est envoyée le 25 à tous les licenciés et inscrits.

Les résultats de ces envois sont encourageants : En 2010, nos bases de données se sont étoffées elles comprennent maintenant 1.166 adresses pour la première et 32.895 pour la seconde. Quantitativement, les résultats de ces envois sont très encourageants puisque le taux d'ouverture est supérieur à 50% (le taux d'ouverture moyen d'une newsletter avoisine les 10%). Qualitativement on remarque également que ces newsletters se sont améliorées.

Pour 2011, le secteur marketing devra pouvoir publicitairement mieux vendre ce moyen de communiquer et créer dans la régularité des newsletters pour les événements fédéraux, notamment Paris et Nice.

Voyons maintenant la Communication Hors Média

La Communication de Proximité est une autre des nouveautés de l'année 2010. Via la mise en place d'un Stand Fédéral sur certains événements, elle revêt 2 aspects :

- Sur les événements ciblés triathlon, la fédération s'est déplacée sur les 5 étapes de Grand Prix Lyonnaise des Eaux de triathlon, sur les Championnats de France de triathlon CD et LD et sur le Championnat d'Europe de duathlon de Nancy.

Ce dispositif a donné satisfaction aussi bien aux organisateurs, qu'aux licenciés ou au public. Certes il y a eu quelques « loupés » notamment à Dijon, je m'en excuse. Un référent a été nommé au sein de la Commission afin d'une part d'éviter ces déboires en 2011 et d'autre part d'améliorer la lisibilité des structures fédérales et régionales car ce stand est fédéral au sens large, du club à la F.F.TRI. en passant par le Comité Départemental et la Ligue Régionale.

Ce matériel peut-être mis à disposition des structures sur présentation de dossier. C'est ce qui s'est passé à Parthenay lors de la Coupe de France des Clubs.

- Sur les événements ciblés Grand Public, seul le marathon expo de Paris (avril 2010) a fait l'objet d'un montage opérationnel en étroite collaboration avec la Ligue Ile-de-France, cela n'aurait pas été possible sans eux.

Toutes ces opérations ciblées Triathlon ou Grand Public seront renouvelées en 2011. Une participation sur le « Salon des Sports » est à l'étude. Cinq villes de France sont concernées (Nice, Lyon, Toulouse, Marseille et Paris) c'est 100.000 visiteurs à chaque fois. À ce jour, seule la participation sur Paris est envisagée car la fédération ne peut pas y participer sans l'aide très conséquente des Ligues Régionales concernées.

Pour être complet sur ce chapitre, le secteur communication de la DTN (Cyrille MAZURE et Virginie JOUVE) avait proposé une soirée spéciale à l'Adidas Store des Champs-Élysées début décembre. Malheureusement cette soirée n'a pu avoir lieu. Pour 2011 une relance sera effectuée pour aboutir.

Il n'y a pas de bonne communication sans outils de Communication Fédéraux.

Concernant les outils de communication institutionnelle il y a peu de changements : le calendrier, le guide des grandes épreuves, le programme de Paris, la licence ou les cartes de vœux sont certes améliorables, mais globalement ils donnent satisfaction. On se penchera en 2011 sur l'actualisation

nécessaire du cd-rom qui est envoyé aux futurs dirigeants contactant la fédération par le numéro vert. Il a un certain retard de 2 ou 3 ans et il s'agit de le mettre à jour relativement rapidement, au moins dans l'année.

Concernant les outils de communication grand public, le secteur communication a finalisé en 2010 les flyers Triathlon, Duathlon, Bike & Run et Handisport et les affiches Triathlon, Duathlon, Équipe de France et Jeunes. Il achèvera en 2011 les flyers Jeunes et Aquathlon et les affiches Bike & Run et Aquathlon. L'ensemble de ces outils, tous déclinables, sera utilisé jusqu'à la fin de la saison 2012.

Pour finir, le kit marketing se prolonge en 2011. Près de 25 structures fédérales ont demandé cet outil en 2010. Il est toujours à votre disposition.

En fin d'année, la fédération a ouvert le troisième chapitre de la communication, celui de la communication Olympique, malheureusement l'avancement de ce dossier est contrarié par le retard pris par le CNOSEF.

Succinctement, les orientations suivantes sont à l'étude :

- Discussion avec plusieurs partenaires pour organiser un Jeu Concours superposable à ceux déjà faits par le passé,
- Réflexion sur la création d'un « fan club » présent en nombre le jour J, du fait de la proximité londonienne
- Réalisation d'une soirée « Club France » dans les locaux prévu par le CNOSEF

Pour arriver à ces objectifs, la fédération organisera un déplacement partenaires et journalistes sur le test Event de Londres, les 6 et 7 août 2011, et finalisera au plus tôt, une fois les conditions définies par le CNOSEF, le listing des personnes désirant faire le déplacement.

Passons au Marketing.

Deux aspects sont à différencier :

- Le premier concerne le « Marketing Fédéral » au travers des Équipes de France et des Grandes Épreuves Fédérales et notamment du Grand Prix Lyonnaise des Eaux.

La crise financière a peu touché cette partie du marketing puisque les contrats qui nous lient aux partenaires (Lyonnaise des Eaux : partenaire majeur - Adidas : partenaire officiel équipementier) courent jusqu'à la fin de la saison 2012.

Néanmoins la fédération a perdu, entre 2009 et 2010, le partenaire officiel énergétique Ergysport ce qui a conduit à la libéralisation du secteur aux organisateurs jusqu'à la fin de la saison 2010. Depuis la fin décembre 2010 la fédération a repris ce partenariat grâce au retour d'Isostar dans les mêmes montants qu'Ergysport.

Pour le reste peu de modifications. Myotest et Quomodo restent Fournisseurs Officiels de la fédération. Le Ministère reste notre plus gros partenaire, cela fait toujours plaisir à notre DTN quand je dis cette phrase, mais c'est « oh combien vrai ». Le partenariat informatique via la newsletter est embryonnaire mais devrait se développer en 2011 avec l'arrivée d'Audrey PEROT qui bénéficiera en outre des possibilités offertes par le nouveau site en construction.

Les partenaires médiatiques sont inchangés, bien que le contenu évolue d'année en année.

- Le second type de marketing touche le marketing du Triathlon de Paris. C'est le point noir du secteur. Entre 2009 et 2010, les départs de nos 2 partenaires officiels, Ergysport et le SIAPP n'ont pu être compensés par l'extension du contrat avec Lyonnaise des Eaux et l'arrivée de Varta comme fournisseur officiel, l'absence d'aide conséquente dans les secteurs équipementier,

alimentaire, véhicule ou hébergement posent des problèmes. Les perspectives pour 2011 sont meilleures avec les arrivées d'Isostar, d'Adidas et de Simalti ... plus d'autres pistes en cours. Ce ne sera néanmoins peut-être pas suffisant en l'état. À noter, que tous les partenariats mentionnés ci-dessus sont d'origine fédérale.

Sur le plan médiatique, les partenaires du triathlon de Paris sont nombreux et de qualité avec l'arrivée de GQ, en complément de l'Équipe, Sport +, RMC, Triathlète et 20 minutes, offrent une bonne couverture de l'événement.

En conclusion je tiens à remercier tous les intervenants marketing / communication de la fédération, employés ou élus, qui contribuent par leurs idées, leurs travaux et leurs disponibilités, à donner une image positive du triathlon dans notre pays.

Merci de votre écoute

Philippe LESCURE :

Merci Frank, je vais vous donner la parole, je voulais néanmoins saluer et remercier notre partenaire Triathlète qui est présent à nos côtés tout au long de l'année vous le savez, mais aujourd'hui dans notre assemblée générale avec la présence de Thierry DEKETELAERE et Olivier BERRAUD, merci d'être là. Mais je voulais aussi vous remercier pour le numéro de Triathlète Magazine qui a été évoqué par notre vice président dans son rapport, et donc vous remercier pour ce numéro qui permettra ainsi aux triathlètes de recevoir 4 numéros, dont 1 qui sera offert par Triathlète Magazine, je pensais que cela devait être précisé et salué.

Une question ?

Gérard ORREGIA, président de la Ligue Provence Alpes,

J'ai lu avec attention le rapport de la Communication, comme tous les autres rapports d'ailleurs, on parle dedans de promotion du triathlon au travers du salon des Sports de Marseille, je n'ai eu aucun vent de la part fédérale, et surtout, moi qui suis impliqué dans la vie politique de ma ville, à Marseille, je n'ai eu aucun retour sur ceci, alors est-ce que cela va se faire ? Si cela va se faire, il faudrait qu'on nous le dise.

Frank GASQUET :

Ce salon des Sports, Paul FARRELL COUCHE, m'en a informé il y a environ 3 semaines 1 mois. Bien sur étant à Paris, les salons parisiens sont privilégiés mais il m'a quant même dit qu'il y avait 4 autres villes d'importance. Il est bien évident que nous ne pouvons pas aller dans ces salons sans l'aide logistiques des Ligues, il est bien évident que dans mon esprit nous allons contacter ces 4 villes, alors après Lyon, Marseille, Toulouse, Nice oui si vous le voulez, non si vous ne le voulez pas. Il est bien évident qu'on fera un effort dans notre collaboration fédérale / ligue pour que nous puissions être présents sur ces salons, comme nous le serons sur le salon parisien qui doit se dérouler les 9 et 10 novembre 2011.

Philippe LESCURE :

Y a-t-il d'autres questions sur ce rapport du secteur marketing / communication ? Si il n'y a pas d'autres questions je vais donner la parole à notre Directeur Technique National, Frank BIGNET. C'est le seul à être applaudi avant de commencer !

Frank BIGNET :

Tout simplement parce qu'ils savent que je ne vais pas leurs lire les 64 pages et que je vais essayer d'être assez court.

Monsieur le Président, monsieur le Maire Adjoint, mesdames messieurs les membres du Bureau et du Comité directeur, mesdames, messieurs les présidents de Ligues, mesdames, messieurs les élus, chers collègues, chers triathlètes.

Depuis plus de 20 ans, la direction technique nationale accompagne la fédération dans l'élaboration et la réalisation de ce projet. Elle met également en œuvre des politiques plus prioritaires définies par notre ministère.

Le rapport d'activités 2010 de la DTN s'appuie sur le Plan annuel de la performance du programme sport défini en 4 actions vous a été adressé. Contrairement à la coutume je n'évoquerais pas les bilans chiffrés, largement diffusés dans le rapport de 64 pages, mais vous proposerai une approche plus transversale de notre secteur d'activité. Permettez moi de remercier l'ensemble des acteurs y ayant contribué, les conseillers techniques sportifs placés auprès de la fédération, les agents de l'état œuvrant à l'administration centrale et dans les services déconcentrés qui sont pour nous au quotidien des précieuses personnes ressources. Remercier également, les conseillers techniques de ligue, les membres des commissions nationales fédérales, l'ensemble du personnel fédéral et enfin tous les acteurs de notre vie fédérale. J'en profite pour renouveler mes remerciements à l'Etat pour son engagement et pour son soutien en faveur du sport en général et du triathlon en particulier.

La Convention Cadre doit nous amener à 20 postes de personnel technique et pédagogique placés auprès de la fédération d'ici septembre 2011. En 2010 la Convention d'objectifs liant la F.F.TRI. au Ministère des Sports s'élevait à 741.695 euros, soit une hausse de 0,4% par rapport à 2009. Le financement de l'ensemble du monde triathlétique via le CNDS s'élevait quant à lui à 870.777€ soit une augmentation de 6% par rapport à 2009. Nous devons via les clubs, les comités départementaux, les ligues régionales continuer à optimiser nos demandes, en cela la direction technique nationale invite les différentes instances fédérales à s'inscrire dans une démarche toujours plus proactive en direction du financement de nos actions via le CNDS entre autres.

Une des missions de la DTN est d'accompagner les présidents de ligue et leurs conseillers techniques de ligue à développer des équipes techniques régionales, tout simplement pour faciliter la déclinaison territoriale des orientations fédérales, en s'appuyant pour partie sur les directives techniques nationales. Cette démarche est en parfaite cohérence avec les demandes de financement CNDS.

En résumé c'est notre capacité à décliner des plans d'action aux différents échelons de notre vie fédérale, nationale, régionale, départementale et locale qui nous permettra d'assurer notre développement et de pérenniser nos emplois. Cette nécessité est rappelée par notre Ministre des Sports dans une lettre adressée au directeur du CNDS pour fixer les orientations de la campagne 2011. Afin de toujours mieux vous accompagner, un effort supplémentaire de structuration de la DTN a été réalisé. En complément des lettres de mission, 14 fiches de poste ont été élaborées et mises en application. Celles-ci doivent nous permettre d'apporter une lisibilité supplémentaire sur la dimension de chaque poste, de mieux gérer le suivi professionnel, les nécessaires adaptations aux missions attribuées mais aussi de mieux connaître les contributions respectives d'une équipe qui a pris la pleine mesure d'un engagement collectif.

Le 1er juillet 2010, la commission nationale du sport de Haut Niveau a validé notre parcours de l'excellence sportive. A travers le PES (parcours de l'excellence sportive), l'ambition de la fédération est de redonner du sens au mot performance et de généraliser et partager une culture de la performance. Cette ambition collective doit nous garantir une excellence durable dans l'ensemble des disciplines reconnues de Haut Niveau par le ministère des sports.

Un projet au service de la performance peut se décliner en 3 points, accepter la singularité du chemin amenant vers la performance, valoriser quotidiennement la performance et définir la performance comme filtre de nos décisions. La philosophie de travail est simple, accompagner au mieux chaque athlète identifié en partant de son potentiel et de son environnement pour aller vers

son projet de performance. Pour cela il est nécessaire d'inscrire nos actions dans le respect des différents systèmes d'organisation et de définir des objectifs précis servant de balisage pour atteindre la finalité de performance. Il est nécessaire d'associer le sportif et/ou sa structure au projet de performance. Sur un plan organisationnel, il faut distinguer les structures du PES aux structures d'accès au PES, comme les écoles de triathlon 3*, et il nous faut définir un cahier des charges objectif afin de garantir notre finalité de performance. A ce jour, différentes structures sont validées pour accompagner nos sportifs de Haut Niveau, les 2 Pôles France et les 2 Pôles Espoir basés sur les CREPS de Boulouris et de Montpellier, toujours dans le but d'améliorer la continuité de la formation sportive de nos athlètes, il nous est apparu essentiel de mutualiser les moyens humains, logistiques et financiers.

La réussite de ces structures ne peut se faire qu'avec l'appui des établissements nationaux et des collectivités territoriales et locales. Nous avons également 3 structures familiales et le dispositif IATE (identification et accompagnement des triathlètes émergents). Ce dispositif doit nous permettre de disposer du plus grand nombre possible de triathlètes compétitifs à horizon 2016, 2020, 2024 dans un contexte international de plus en plus relevé. L'objectif est simplement d'aider de jeunes triathlètes à développer des aptitudes physiques et mentales et de compléter leurs connaissances dans la discipline afin de développer leurs compétences. Cette démarche s'inscrit délibérément dans une relation d'échanges principalement triangulaire, entre les sportifs, les entraîneurs de club et/ ou entraîneur à titre individuel et les conseillers techniques sportifs de la Direction Technique Nationale. Au delà de cette volonté fédérale prenant le parti pris de la singularité, l'athlète est bien évidemment le seul à agir directement sur sa performance, il est par conséquent le seul à enclencher une envie de gagner, une envie de s'engager.

La DTN est force de conviction et s'inscrit simplement dans une démarche d'accompagnement en organisant un cadre de fonctionnement dans lequel le sportif, l'entraîneur et la structure peuvent s'épanouir. Nous nous efforçons quotidiennement à apporter une analyse et une vision globale de la performance en renforçant la compréhension de l'activité via le service expertise de la performance et en accompagnant le sportif dans la réussite de son double projet, sportif et scolaire/universitaire ou professionnel. Pour rester performant, cette organisation doit être en constante adaptation et tenir compte d'un contexte toujours évolutif. Elle doit permettre de mener conjointement différents plans d'action avec des objectifs à plus ou moins long termes. Dans ce sens, le PES de notre fédération se nourrit de la transversionnalité des plans d'action des différents secteurs de la vie fédérale, la formation, l'animation du territoire, l'expertise de la performance. Pour entreprendre et réussir quoi que ce soit, il importe de commencer par y trouver un sens.

La performance ne s'entend pas exclusivement au profit de la réalisation d'un podium ou d'un temps, c'est également l'état d'esprit, l'engagement qui doivent prévaloir quel que soit son niveau de pratique. La formation est le pilier de notre structuration, elle doit favoriser la mise à disposition d'éducateurs qualifiés au sein de nos structures fédérales. Le secteur emploi/formation de la DTN s'applique à mettre en cohérence les 3 niveaux de formation fédérale en s'appuyant notamment sur les conseillers techniques de ligue pour assurer la rénovation du 1er niveau, le Brevet fédéral 5 (BF5). La mise en place d'un diplôme d'état permet également de travailler en étroite collaboration avec les structures fédérales, par le biais d'une formation en alternance afin de s'inscrire dans un accompagnement de qualité. A ce titre une deuxième formation DEJEPS devrait démarrer en septembre sur une durée de 13 mois. Nous devons déjà engager une réflexion pour construire l'offre de formation 2013/2016, pour cela une enquête auprès des clubs sera réalisée cette année pour mieux identifier les différents besoins.

Sur le secteur de l'animation territoriale, le rôle de la DTN est de penser des dispositifs, des outils, les plus pertinents possibles et de les faire évoluer afin de laisser les structures se les approprier et les animer au sein de leur territoire. La pratique jeune en est un témoignage.

Notre dynamique de fonctionnement doit s'inscrire à très court terme dans une démarche intégrant les champs, sociaux, environnementaux et économiques. Et pour finir je tiens simplement à vous remercier par avance de votre engagement quotidien au service du développement de notre pratique et vous rappeler que la DTN souhaite rester un collaborateur privilégié.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe LESCURE :

Merci Frank, y a-t-il des questions à l'attention du directeur technique national ?

René BEZARD :

D'abord je dis toujours Monsieur le DTN, par respect pour le poste que vous avez et qui n'est pas facile, je voulais simplement connaître l'aide du ministère. Et plus particulièrement connaître l'action de Claude FAUQUET que je connais très bien et qui je crois est responsable pour les olympiades à venir.

Et je tenais à dire qu'il faudrait qu'au niveau local la communication se fasse comme elle se fait ici avec l'aide d'Alain CHATEIGNER.

Monsieur je vous souhaite beaucoup de courage pour la tâche que vous devez accomplir.

Frank BIGNET :

Merci monsieur

Je vais essayer d'être concis et rapide. Claude FAUQUET a été nommé depuis quelques mois comme directeur adjoint à l'INSEP pour s'occuper des directives sportives. On est là sur une situation où à la fois on a l'appui du ministère des Sports à travers les 4 actions, développement du sport pour le plus grand nombre, le développement du sport de Haut Niveau, la protection de la santé des sportifs et le développement du secteur emploi / formation, et un accompagnement plus ciblé sur la réussite olympique avec la direction des politiques sportives conduite par Claude FAUQUET.

Nous sommes aidés et je remercie, je l'ai fait dans mon rapport, je remercie véritablement les collègues qui travaillent à la centrale et dans les Directions régionales de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale et également ceux qui travaillent dans les CREPS puisque sans eux nous n'arriverions pas à faire aboutir un projet de performance. Notre difficulté, mais c'est notre combat lors de chaque convention d'objectif avec le président, à la fois nous sommes reconnus comme une fédération dynamique, les chiffres sont à l'appui, maintenant nous avons contre nous je dirai, le poids de l'histoire.

Nous sommes une fédération reconnue depuis 1989, olympique depuis 2000, et malgré un essor considérable depuis plus de 20 ans on arrive un peu dans les derniers au moment de la distribution des postes de cadre et des subventions au niveau de la Convention d'objectifs. Donc on essaie d'optimiser le personnel placé auprès de la fédération ainsi que les fonds qui nous sont dédiés, on voudrait toujours plus pour faire mieux, mais déjà l'engagement de l'Etat reste fondamental et primordial pour notre vie fédérale.

Philippe LESCURE :

Je vous invite si vous ne l'avez pas fait mais je suis sûr que vous l'avez fait, à lire les 64 pages du rapport de la DTN, je le dis vraiment avec le plus grand sérieux, c'est un excellent rapport qui nous permet d'avoir une vision de l'ensemble, non seulement de l'activité de la DTN, mais je dirais même

de la politique fédérale dans les secteurs qui sont abordés. Et c'est je crois effectivement utile, une fois par an notamment, d'avoir ce travail. Ce rapport est d'excellente facture, il est véritablement le reflet de l'activité de la DTN mais comme tu l'as dit d'un travail en partenariat étroit avec l'ensemble des autres acteurs de la vie fédérale. J'en profite pour dire que je suis particulièrement sensible et heureux de la qualité des relations basées sur la confiance, le respect, la répartition des tâches, l'osmose qui est nécessaire entre la DTN et les autres acteurs de la vie fédérale. Je pense que c'est une des clés de la réussite d'une fédération que ce travail puisse être dans la plus grande cohérence et la plus grande harmonie possible, ce qui n'exclut pas nos discussions, nos échanges et nos expertises partagées. Je crois que c'est de la qualité de ces travaux que nous pouvons tirer profit pour faire avancer l'ensemble de la politique fédérale et je tenais à le dire devant cette assemblée générale, parce que c'est le cas. Je suis absolument certain que nous avons à nos côtés des cadres d'état qui ont, la compétence, les connaissances, le professionnalisme mais j'allais dire aussi l'esprit parce que c'est très important, la moralité, la philosophie qui permettent de conduire les meilleures perspectives. Voilà, je n'en dirais pas plus mais vous avez compris que je suis satisfait, pour ce qui me concerne du travail, des équipes de la direction technique nationale, en étroite collaboration avec l'ensemble des autres acteurs de la vie fédérale. Voilà, je crois que l'on peut les applaudir.

Avant la pause je voulais appeler la présidente de ligue, Elisabeth BARRAUD, l'inviter à nous rejoindre sur cette scène. Elisabeth. Je voulais également inviter monsieur COURTINE, membre fondateur du CONADET, à nous rejoindre s'il le veut bien, si vous le voulez bien pardon. Egalement inviter mon prédécesseur et Président d'honneur Jacques LAPARADE à nous rejoindre également sur ce podium.

Nous ferons la pause à l'issue de ces quelques mots que nous souhaitons vous adresser, de ce petit témoignage de sympathie et d'amitié, une pause café de quelques 10 minutes.

Elisabeth BARRAUD

Tout à l'heure nous avons parlé du triathlon de Paris, et monsieur COURTINE m'a glissé dans l'oreille, car moi je n'étais pas présente ce jour là, que c'est lui qui avait donné le départ du 1er triathlon de Paris, et que cela lui rappelait d'excellents souvenirs. Merci à lui et merci aux équipes qui ont lancé le triathlon dans les années 80, 86 exactement.

Monsieur COURTINE n'était pas présent pour les 20 ans de la fédération française de triathlon n'ayant pas pu se déplacer, nous allons donc avoir le grand plaisir de lui remettre le trophée que nous aurions du lui remettre en octobre 2009. Et la Ligue Côte d'Azur va aussi lui remettre un petit cadeau.

Philippe LESCURE :

J'ai le grand plaisir de vous remettre de manière très symbolique le trophée que nous avons prévu pour les 20 ans de notre fédération, et je pense qu'une fédération, on parle souvent d'avenir, mais on a besoin de parler aussi de où l'on vient, du passé, de ceux qui nous ont permis d'être là aujourd'hui. C'est pour cela que je tenais à associer mon prédécesseur, Jacques LAPARADE. Monsieur COURTINE, je suis très heureux de vous remettre le trophée des 20 ans de la fédération, qui je crois est un symbole important, et je suis heureux qu'Elisabeth nous ai permis de faire ce petit moment pour vous rendre un hommage ô combien mérité, merci.

Henri COURTINE :

D'abord je vous remercie infiniment de votre accueil, et surtout je vous remercie de m'avoir invité, monsieur le président et également la présidente de ligue puisque j'ai reçu une lettre signée par les deux, car cela me rappelle effectivement de bons souvenirs. Je vais faire une petite rectification, je

n'étais pas membre du CONADET, j'étais directeur du haut niveau au Comité Olympique français. Au départ, il y avait quelques turbulences au niveau du triathlon et le ministère des sports a demandé à ce que le Comité Olympique prenne en charge l'organisation du triathlon, ressentant sûrement que le triathlon allait devenir un grand sport. Lorsqu'au comité directeur du Comité Olympique, on a demandé un responsable pour s'occuper du triathlon, peu de mains se sont soulevées, alors le président qui était Nelson PAILLOUX, que certains connaissent sans doute de nom, ou même de visu, m'a désigné comme volontaire obligatoire. Je me suis donc mis au travail avec les responsables du CONADET et nous avons fait un très bon travail. Les objectifs étaient déjà connus mais lointains. Finalement ces objectifs ont été atteints rapidement, sans ma présence car je ne suis pas resté au Comité Olympique très longtemps. Nous avons comme objectif de créer une fédération, elle est là, et à l'écoute des rapports je m'aperçois que cette fédération a bien poussé. 20 ans, je pense à peu près 40.000 membres un peu moins peut-être, combien de clubs ? 700 clubs. Et évidemment le deuxième objectif était que le triathlon devienne un sport olympique, et cela a été atteint, vous en êtes à la 3ème olympiade. Je suis très content d'être ici. Ce n'est pas moi qui ai organisé tout ça, j'ai travaillé en équipe pendant un certain temps, tout était sur les rails, quand je suis dans une réunion du triathlon je suis toujours content. D'ailleurs j'ai beaucoup de respect pour le triathlon, je suis judoka, évidemment j'ai toujours considéré avant de connaître le triathlon que le judo était le sport le plus dur, et c'est effectivement en compétition un sport dur. Mais le triathlon alors ! Les 3 disciplines qui se passent sans arrêt, sans repos cela m'a toujours stupéfait. Il y a d'autres disciplines en athlétisme, ou le pentathlon moderne qui sont aussi des disciplines qui se succèdent mais avec des jours de repos. J'ai donc beaucoup de respect pour le triathlon que je trouve complet et qui demande une force morale, je ne parle pas du physique, c'est tellement évident, une force morale particulière.

Merci de votre attention.

Philippe LESCURE

Je vous propose de clôturer provisoirement nos travaux et je vous invite à partager un moment de pause avec un café pendant 15 minutes, montre en main.

Philippe LESCURE :

Je vous invite à reprendre vos places et donc nous allons poursuivre la présentation des rapports des différentes commissions nationales. Par ordre alphabétique des dites commissions, nous allons commencer par la commission nationale des affaires internationales et je donne la parole à son président Denis JAEGER

Denis JAEGER, président de la commission nationale des affaires internationales :

Comme je le pressens, je ne sais pas trop pourquoi, vous avez envie de me garder longtemps cet après-midi. Je vais faire ce rapport sur le mode sprint, on va garder le mode longue distance pour cet après-midi. Encore qu'il ne tient qu'à vous que ce soit aussi en mode sprint ou même super sprint. Blague à part, pour notre commission, je vous fais un résumé du petit rapport que vous avez eu sur vos mails. Nous avons proposé au regard de nos missions, au congrès de l'ITU conjointement avec la fédération allemande, nous pensons qu'il était intéressant de faire ça avec un autre pays, nous avons proposé une résolution sur la réglementation des tenues des athlètes « Groupes d'âge ». Cette résolution a été adoptée par le congrès de l'ITU.

A Budapest, nous avons soutenu la candidature de Belfort aux Championnats du Monde LD de 2013.

Nous avons été présents sur les épreuves européennes de la série WCS et sur divers Championnats continentaux et mondiaux.

Nous avons entretenu des relations cordiales avec plusieurs dirigeants de pays étrangers, certains appellent cela du « lobbying ».

Nous avons organisé des déplacements « Groupes d'âge » aux Championnats d'Europe en Irlande et aux Championnats du Monde à Budapest. Même si je dois l'avouer ces déplacements n'ont pas obtenu un grand succès et c'est pour cela qu'ils ne seront pas reconduits en 2011. Nous sommes toujours à la recherche d'une bonne formule, si elle existe, mais le problème principal que nous rencontrons c'est que les triathlètes français n'ont pas très envie de se déplacer sur les événements internationaux et nous avons vraiment du mal à les motiver.

Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Denis, pardonnez-moi, j'avais oublié en début de reprise de nos travaux de vous inviter à poser des questions sur le rapport d'activité de notre Directeur technique national, certains souhaitaient peut-être poser des questions, et Frank BIGNET se fera un plaisir d'y répondre. Y a-t-il des questions ?

24

Denis MAIRE, ligue Bourgogne :

Plusieurs questions liées les unes aux autres. Sur les diplômes d'état, quand je vois le rapport du DTN je le trouve quelque peu optimiste, déjà la formation n'a pas été ce que l'on aurait pu attendre, je reste un peu déçu de l'appréciation globale de cette formation. Certes c'était une première et quand je regarde le taux de sortie à 80%, il y a beaucoup de groupements d'employeurs, mais pas d'emploi rattaché à une structure unique et vous préparez déjà un DE pour 2011. Pouvez-vous être explicite sur l'avenir de ces DE ?

Frank BIGNET :

Le diplôme d'Etat, on a historiquement attendu longtemps, le ministère nous a fait attendre un bon moment, puisque à l'époque des Brevets d'Etat, il y avait cette volonté de réformer les diplômes d'Etat et on nous a toujours un peu mis en attente. On a donc attendu la mise en place des DEJEPS pour véritablement offrir une formation d'Etat au sein de la fédération française de triathlon. Cette première séquence de travail qui a duré 18 mois, un rapport va être publié en juin 2011 pour porter un regard objectif sur, la qualité de la formation, les freins rencontrés, et puis bien évidemment, les perspectives d'évolution.

Cette formation a été délicate pour tout le monde, à la fois pour les stagiaires, pour les employeurs, pour les tuteurs et aussi pour les cadres techniques. Il s'est avéré que le temps consacré au face à face pédagogique, sur des contenus d'enseignement qu'il a fallu mettre en place et créer pour cette première séquence, a pris énormément de temps et a eu pour effet d'empêcher les cadres techniques du secteur emploi/formation, qui étaient à l'époque 2, ils sont 3 au 1er septembre, de pouvoir accompagner au mieux ce rythme de l'alternance entre la structure et la formation en centre.

Donc on a, c'est vrai, pêché sur cet accompagnement, on a un peu toujours couru après le ruban pédagogique. Maintenant on est lucide sur la qualité. Je reste malgré tout persuadé que ces 18 mois d'échanges ont été importants. Ce principe de l'alternance doit nous permettre, sur les formations à venir, d'avoir véritablement un lien de proximité plus important entre les instances nationales et les instances locales, et c'est véritablement cet aller retour qui sera bénéfique pour la structuration de notre pratique. Le souhait de faire évoluer le DE sur une simple mention, puisque ça suffit pour travailler, nous permettra de réduire ce temps de formation à 13 mois au lieu de 18, ce qui aura pour incidence de rendre le cursus peut-être moins pénible moins difficile. Maintenant, il est vrai que tout le monde doit faire des efforts. Du côté de la DTN, on reconnaît un petit peu nos

difficultés sur cette première formation, il est important aussi que les employeurs, alors que ce soit un groupement d'employeurs ou un employeur unique sachent également qu'une séquence DEJEPS est une formation en alternance. C'est-à-dire que vous n'avez pas pendant 4 semaines un employé qui va après se former pendant 2 semaines, c'est un véritable travail d'équipe et je crois que là dessus on doit s'améliorer d'un côté comme de l'autre. C'est cet aller retour qui sera à la fois bénéfique pour votre structure, ou pour les structures quand il y a un groupement d'employeurs et également pour le stagiaire lui même. Voilà.

Philippe LESCURE :

Ya-t-il d'autres questions au DTN ?

Denis MAIRE

Je suis le seul à parler ? Dans votre rapport, vous parlez du sport bien être, sport santé, je reste moins optimiste que notre secrétaire sur le fait qu'on a une évolution assez importante des licenciés, ce n'est pas le cas par exemple pour ma ligue. Je suis plus pessimiste. N'y a-t-il pas un levier sur le secteur sport bien être – santé, ce que fait par exemple la fédération d'athlétisme, et ils sont devenus très bons je pense. Ne peut-on pas un peu copier ou avoir d'autres opportunités pour développer notre sport ?

Frank BIGNET :

Je peux vous répondre tout simplement. Tout à l'heure je parlais du poids de l'histoire, à ce jour la DTN c'est 19 cadres et une convention d'objectif qui s'élève à 741.615€. La fédération française d'athlétisme certes il y a 200.000 licenciés, c'est une convention d'objectifs qui doit être aux alentours de 4.000.000€ et une centaine de cadres techniques, placés auprès de la fédération. Maintenant il y a déjà une différence entre les personnels techniques et pédagogiques placés auprès de la fédération et les subventions accordées par l'Etat, ce qui n'empêche pas que dans une fédération les directives ministérielles sont les mêmes pour tout le monde. Ce qui fait que le tronc commun de mise en place et d'animation de ces directives ministérielles au final sont les mêmes pour tout le monde. C'est le même principe que dans une entreprise, petite ou grosse entreprise, les coûts de fonctionnement sont élevés et au final, plus l'entreprise est petite plus en proportionnalité les coûts de fonctionnement sont élevés. Nous on est face à cette difficulté, je crois que ce soit à la DTN ou à la fédération, cette volonté d'avoir une analyse et une vision globale d'une vie fédérale on l'a, maintenant on est toujours face à une difficulté de moyens humains et financiers pour s'appuyer sur différents leviers.

Philippe LESCURE :

Je complèterais les propos du directeur technique national pour dire que, effectivement, sans aucun doute, cet axe-là du sport lié à la santé, au bien être, à la nature, je pense aussi à la lutte contre l'obésité et tous ces sujets là sont des axes de développement très importants. Comme l'a dit Frank BIGNET, le Plan de développement fédéral reprend aussi dans certains domaines, ces thèmes et sujets. Nous allons aborder très prochainement, dans un séminaire de Bureau dans un premier temps puis avec vous ensuite, effectivement quand on évoque la diversification des pratiques, l'ouverture des pratiques, les formes de pratique, on a aussi dans l'esprit cette orientation. Je crois que notre fédération s'est aussi construite, tout au moins dans un premier temps, essentiellement, pour ne pas dire exclusivement sur les modes compétitifs, ça veut donc dire qu'il y a une mutation, une évolution à impulser, à mettre en œuvre. Il me semble que nous l'avons déjà engagée, mais non seulement cela mérite d'être poursuivi mais amplifié et cela doit être un axe complet de stratégie fédérale et de politique fédérale. Est-ce que nous avons du retard sur certains ? Peut-être, mais en tout il est clair que notre capacité à développer nos activités, le

nombre de nos adhérents et je dis volontairement adhérents, puisque dans ces pratiques-là, on est dans des potentialités de gens qui veulent rejoindre notre fédération pour tout autre chose que de la compétition. Mais je le disais à certains d'entre vous, la culture de nos clubs, je ne suis pas certain qu'aujourd'hui elle soit particulièrement sensibilisée à cette demande-là, et qui pourtant est celle qui concerne le plus grand nombre ; Nous devons conjuguer dans la conduite de nos politiques, ce qui fait je crois la force de notre fédération, n'oublions pas que nous sommes une fédération olympique de compétition, j'allais dire le cœur de notre activité. Donc nous devons garder cela et le développer, mais tout autour, nous devons nous ouvrir encore davantage et amplifier nos actions. Dans ce domaine le slogan que nous avons fait notre « envie de différence, vibrez triathlon », il y a cette notion-là d'avoir un sport effectivement qui puisse embrasser différentes pratiques.

D'autres questions sur le rapport du directeur technique national ?

Jean-Claude ZIENKIEWICZ ligue de Lorraine :

Pour revenir sur les sports nature je pense que c'est aussi une volonté au-delà, des clubs de la ligue, on vient de mettre en place cette année, tous nos challenges concernant par exemple le « run and bike », la ligue a pris à sa charge le paiement des agréments et de tous les « pass journées ». On a passé une convention avec tous nos organisateurs, la plus petite épreuve est je crois à 6€ et 10€ pour la plus grosse et on vient d'exploser les chiffres, avec 90% de non licenciés. C'est donc aussi une question de volonté au niveau régional.

Concernant la formation mise en place par la DTN, j'approuve complètement le système il faut bien le laisser démarrer, qu'il se mette en place c'est évident et je crois que la formule de l'apprentissage est une bonne formule, mais il faut aussi avant d'envoyer des jeunes se former, leur promettre tout de même à l'arrivée un emploi. Il ne s'agit pas de former pour former, et qu'ils n'aient pas un retour d'emplois potentiels dans nos ligues ou dans des clubs. Je pense que la formule est intéressante et nous allons travailler sur le sujet et que la ligue de Lorraine va envoyer du monde à cette formation.

Frank BIGNET :

Pour être complémentaire, je crois que c'est véritablement la différence entre le DEJEPS et les anciens BE. Les BE on était sur une formation diplômante et là on est vraiment sur une formation professionnalisante, donc l'enjeu est bien évidemment différent, ça c'est le premier point. De plus à travers la convention d'objectifs qui nous lie au ministère, l'objectif partagé sur la formation c'est d'atteindre 100% d'employabilité à la fin de la formation. C'est à dire que l'on n'est pas seulement sur une évaluation qualitative, mais l'enjeu c'est réellement d'avoir des stagiaires qui à la fin de leur DE soient opérationnels même si je ne dénigre pas la formation professionnelle tout au long de la vie, puisque au final ce n'est pas au bout de 13 ou 18 mois que l'on devient opérationnel à 100%, mais ce DE est une marche de lancement.

Volonté véritablement de faire de ce DE un enjeu, et le bassin d'employabilité du DE c'est bien évidemment, en priorité les ligues et les comités départementaux ou alors contenu de la structuration de nos clubs puisque nous ne sommes à ce jour que 32.000 licenciés ce qui limite parfois les possibilités d'embauche et c'est pour ça que l'on a recourt de temps en temps au groupement d'emplois. Ce DE au final vise dans un premier temps les ligues régionales et les comités départementaux et comme je vous l'ai dit dans mon rapport la volonté de réfléchir à l'aube de 2011 sur une offre de formations 2013/2016 qui tiendra compte bien évidemment des besoins des clubs, d'ou cette enquête qui sera envoyée à l'ensemble de nos clubs pour savoir, quel sens, quelle orientation nouvelle doit on donner à cette nouvelle offre de formation pour l'olympiade à venir.

Philippe LESCURE :

Merci pour ces questions et les réponses, s'il n'y a pas d'autres questions sur le rapport du directeur technique national je vous propose que nous reprenions la suite des rapports des commissions nationales. J'invite Pascal GODEL le président de la commission nationale d'arbitrage à nous dresser le bilan de sa commission.

Pascal GODEL :

Bonjour à tous, je ne vais pas vous relire le bilan je vais surtout aller aux grands axes de travail que nous avons élaborés en 2010.

2010 restera plutôt l'année de la formation, on a beaucoup travaillé avec la commission formation de Michèle MONSERRAT et son équipe à mettre en place une nouvelle « Formation d'arbitres formateurs », car la CNA pense que la formation des arbitres et leur qualité passent par la qualité des formateurs. Une 1ère session a eu lieu en 2010, les arbitres ont rendu un avis très favorable et nous avons reconduit cette expérience en 2011 et je remercie déjà les ligues qui ont participé à ces formations et j'invite les ligues qui ne sont pas encore montées dans le train à le faire lors de la prochaine session.

Nous avons aussi mis en place un « Stage de prise de parole en public » suite à une demande des CRA, il a été suivi par 11 arbitres et 1 délégué technique. Le bilan de ce stage fait ressortir que les arbitres ne sont pas les seuls à être concernés.

Nous avons mis en place des formations d'arbitres principaux qui ont rassemblé 101 arbitres, cette formation monte en puissance, en 2011, 120 à 130 arbitres principaux devraient participer à ces journées.

Au niveau des CRA qui sont une base importante de l'arbitrage, nous sommes toujours en contact, nous envoyons régulièrement des sondages, des questionnaires, alors évidemment les retours des questionnaires, 73% de réponses on peut dire que c'est bien mais nous on a besoin de l'avis de toutes les CRA, donc j'invite celles qui ne répondent pas encore à le faire.

Au niveau des Grandes Epreuves, la gestion de la CNA c'est 75 courses qui ont été gérées avec un staff de 28 arbitres nationaux, stagiaires et jeunes arbitres, mais nous ne pouvons pas arbitrer sans les arbitres régionaux.

Au niveau international on a la chance d'avoir la présence de 2 délégués techniques issus du corps arbitral, Zélie BARTHOD et moi-même, j'y associe Dominique FRIZZA délégué technique au sein de l'international, ce qui accentue notre présence au niveau international. De plus en plus les français ont des missions très intéressantes et il nous faut faire perdurer cette action de mise en avant des compétences françaises.

Jeunes arbitres : nous essayons toujours de développer les jeunes arbitres, nous en avons parlé récemment au colloque des CRA, les jeunes arbitres c'est un peu l'avenir du triathlon et je rappelle que c'est ouvert des catégories minime à U23 et nous avons mis en place un carnet de suivi « jeunes arbitres », sur un principe expérimental. Les CRA intéressées ont demandé ces carnets ont mis en place le suivi. On fera le bilan fin 2011 au colloque des CRA pour essayer de pérenniser un peu ce suivi.

Les évaluations, que nous avons mises en place en 2009. 2009/2010 évaluations sur l'équipe des arbitres nationaux, le retour est très positif, cela permet de mettre le doigt sur les compétences de ces arbitres et surtout les points à améliorer. A la demande des CRA, nous allons redescendre ce niveau d'évaluation au niveau des CRA. Sur 2011 sera prévu des évaluations sur des ligues pilotes, ce ne seront que des ligues volontaires qui feront le test sur leurs arbitres principaux. On remercie déjà les ligues qui ont répondu, prochainement on fera un planning de suivi avec ces ligues. De même nous avons prévu une évaluation des nouveaux arbitres car beaucoup de ligues se sont engagées dans une route de qualité de l'arbitrage et non plus de quantité et je pense que la qualité de l'arbitrage ne peut que devenir positive pour les athlètes.

Le fonctionnement de la CNA, notre rôle toujours de rester en contact avec les CRA, leurs retours pour faire des évolutions de formation, des évolutions de pratiques de directives, le grand souhait comme je vous l'ai dit au début c'est le pôle formation, c'est d'avoir un pôle d'arbitres formateurs et de sortir de ces arbitres formateurs les futures formations. Nous pensons que ce pôle d'arbitres est source de nouveaux systèmes de formation de nouveaux messages et il est important que ce pôle se réunisse, par rapport à leur pratique, leur retour d'expériences de terrain et nous espérons ainsi pouvoir évoluer dans notre formation.

Notre travail aussi c'est la planification des grandes épreuves, des évaluations, c'est assurer la formation des arbitres principaux, assurer le suivi des actions que nous menons et éventuellement réfléchir à d'autres actions à mettre en place.

On peut se féliciter de notre présence au sein des commissions formation, réglementation, commission sportive, grandes épreuves, discipline, développement durable. Pour parler du développement durable, au niveau de l'arbitrage, un gros effort a été fait pour le déplacement des arbitres nationaux qui ont souvent pris le train ou covoituré. Je tenais aussi à remercier les CRA, je l'avais déjà fait lors du colloque des CRA, de leur travail pour le développement durable sur les épreuves labellisées.

En perspective 2011, nous avons fait un grand travail que nous avons présenté aux CRA fin 2010, qui est une nouvelle classification du niveau des arbitres, car nous pensons que cette nouvelle classification peut inciter les arbitres à perdurer dans l'arbitrage et ainsi de diminuer le « turn over » encore trop important. Nous pensons que le fait de mettre des niveaux peut aider les arbitres à rester. Quantifier l'arbitrage donner des valeurs, c'est important, nous y travaillons, les CRA seront aussi impliquées à part entière sur cette valorisation de l'arbitrage.

Nous allons continuer le fameux plan de formation des arbitres formateurs et travailler avec le pôle formateur, suivre l'évaluation des arbitres principaux au niveau des ligues et l'évaluation des stagiaires régionaux au niveau des ligues. Et surtout nous attendons beaucoup du site internet qui devrait être un élément important pour communiquer dans l'arbitrage, pouvoir avoir un forum d'arbitres, on a beaucoup d'idées d'utilisation du site internet et on l'attend avec impatience Frank !

Si vous avez des questions ?

Andrée VIDIL ligue de Bretagne :

Je voudrais poser une question parce que vous voulez privilégier la qualité à la quantité, je suis tout à fait pour puisque nous c'est ce que l'on va faire en Bretagne. Mais ne pensez-vous pas qu'il faudrait commencer par les arbitres nationaux pour que l'on puisse avoir sur les épreuves des arbitres ligues de ce nom.

Pascal GODEL :

Je vais répondre qu'en 2011, je vous communiquerai le planning des arbitres nationaux et vous verrez qu'en 2011 il y a une réponse à votre question. Nous avons commencé, nous nous sommes servis des évaluations pendant 2 ans pour pouvoir prendre des décisions au niveau de la CNA. Et effectivement, je rejoins Andrée, il est très important que les arbitres nationaux aient une certaine qualité et nous y avons travaillé, nous avons pris des positions, je ne dirais pas que le ménage est fait mais nous avons commencé à dépoussiérer.

Philippe LESCURE :

Y a-t-il d'autres questions ? Bien, je remercie Pascal GODEL et à l'ensemble des membres de sa commission et plus largement à l'ensemble des arbitres qui chaque dimanche et parfois même

chaque samedi au sein de nos ligues régionales et sur l'ensemble du territoire, accompagnent et exercent leur mission au service du triathlon, du duathlon et des disciplines enchainées. Merci. Je vous propose donc de poursuivre avec la commission nationale de discipline et j'appelle son président Christophe LEGRAND.

Christophe LEGRAND :

Mesdames et messieurs, bonjour, je vais être aussi bref que notre DTN, la commission de discipline n'a pas officié en 2010. Est-ce positif ou négatif ? Dans le positif on peut penser que notre pratique sportive est sans problème, ce que je crois. Côté négatif, la saisine d'une commission nationale de discipline peut faire peur à certains, nationale ou même régionale, par conséquent sur bons nombres de cas qui devraient faire l'objet d'une saisine, beaucoup ne le sont pas, et on peut je le pense le regretter pour certains cas connus.

Donc le seul message que j'aurais à faire, notamment aux présidents de ligue que vous êtes, est de faire passer auprès de nos adhérents c'est que lorsqu'ils sont sujets à des problèmes sur des épreuves, notamment les arbitres, de ne pas hésiter à effectuer la saisine de leur commission régionale, et si cela s'avère être sur une commission nationale ou d'autre envergure cela arrivera directement à la commission nationale. N'hésitez pas nous sommes là pour vous et la discipline fait partie intégrante d'un sport. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci Christophe, y a-t-il des questions ? Nous remercions Christophe LEGRAND de son intervention. Je donne la parole à Pierre BIGOT pour la commission nationale de discipline d'appel.

Pierre BIGOT :

Bonjour à tous, je vais essayer d'être rapide parce que Denis JAEGER a beaucoup de travail cet après-midi et que je ne voudrais pas lui voler la vedette.

Simplement la commission nationale de discipline d'appel n'a pas siégé en 2010. Alors c'est vrai que la commission de discipline cela peut faire peur, moi je dirais d'un autre côté ça veut dire quoi et bien peut-être que dans le triathlon la réglementation ne fonctionne pas trop mal, que nos athlètes respectent les règles alors voilà...Et que les arbitres font du bon boulot.

Merci à tous.

Philippe LESCURE :

Merci Pierre BIGOT, nous allons appeler Gérald IACONO pour la commission nationale financière.

Gérald IACONO :

La commission financière s'est réunie 2 fois, on a fait un travail qu'on a remis au Bureau et donc aujourd'hui il n'a pas statué si ce n'est sur un nouvel échéancier concernant les paiements des cotisations etc... Donc je pense que l'année prochaine le dossier va évoluer et qu'on pourra le présenter à la prochaine assemblée.

Philippe LESCURE :

Merci Gérald pour la commission nationale financière.

Si il y a des questions vous levez la main et on vous donne la parole, si vous ne vous manifestez pas je poursuis l'appel des présidents de commission nationale et pour la commission nationale de la formation Michèle MONSERAT.

Michèle MONSERAT :

Bonjour à tous et à toutes. En préambule, je rappelle que les objectifs de la commission nationale de la formation sont les suivants :

- Rester une structure ressource et facilitatrice au service du projet fédéral.
- Rester en contact avec les demandes des autres commissions
- Etre attentifs à leurs besoins de formation, au regard des nouveaux outils qui sont développés à la fédération.

Dans ce cadre en 2010, les dossiers suivis ont été les suivants :

Aide à la formation des dirigeants.

Continuité de l'aide à la formation dans les ligues, soit en utilisant les dispositifs existants, soit en étant porteur de projet, nommé « Incitation à la formation continue des dirigeants bénévoles ». Les dirigeants ont bénéficié d'une aide à la formation pour les inscriptions, le déplacement ou l'hébergement. Cinq ligues ont présenté un dossier, il faut savoir qu'il y avait une possibilité pour 10 ligues de présenter un projet dans le budget prévisionnel. Ce sont les ligues suivantes qui ont présenté un projet :

- Ligue Provence Alpes pour un Séminaire des entraîneurs
- Ligue Nord Pas de Calais pour la Formation des arbitres
- Ligue Aquitaine pour une Formation Premiers Secours BF5
- Ligue du Centre pour la Responsabilité Civile et Pénale des dirigeants
- Ligue d'Alsace pour une Formation sur l'organisation de triathlons et duathlon, pour 2011 cette ligue a programmé une formation à l'organisation d'épreuves dans le cadre du triathlon durable.

L'arbitrage.

C'est un domaine très important pour notre commission.

Les formations prévues dans le cadre de la mise en place du programme annuel de formation en direction du « Pôle de Formateurs » se sont révélées très positives. Le nombre de participants était limité, malgré une demande importante. Les formations se sont déroulées chacune pendant deux week-ends de deux jours :

- Formation de formateurs : 19-20 décembre 2009 et 17-18 avril 2010 à Paris, 16 personnes (12 à la deuxième session suite à des problèmes de transport)
- Prise de parole en public : 13-14 février 2010 et 6-7 mars 2010 à Lyon, 12 personnes

Les dossiers de demande de prise en charge par les OPCA n'ont pas abouti, car seuls sont financés les salariés des associations ou les membres des bureaux directeurs.

D'autre part, afin de prévoir les absences éventuelles à la formation, un chèque de caution sera demandé aux ligues pour couvrir les frais engagés (hébergement, restauration), ces frais engagés par la fédération. Fabienne BIVER, membre de la CNA est en charge de ce dossier.

Décentralisation des formations fédérales

Nous participons au travail initié par Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Commission Outremer, afin

- D'évaluer les besoins en formation des ligues ultramarine
- D'envisager la faisabilité de formations fédérales (BF4 notamment) sur place, en mutualisant tout ceci avec les ressources locales.

La ligue de la Réunion est ligue « Pilote » sur un dispositif qui s'appuierait sur les ressources locales.

Développement durable

De même avec la CNDAT, nous travaillons au projet « Agenda 21 ». Le secteur formation aura un rôle important à jouer dans la démarche développement durable : actions de sensibilisation, accompagnement dans les montages de projets.

Lilian OLIVE est référent pour ce dossier.

PROJETS 2011

- L'aide à la formation des dirigeants dans les ligues sera reconduite, mais avec un budget en diminution de 50%, soit 3000€ (puisque l'aide est de 600€). Ce nouveau budget correspond au nombre de dossiers déposés en 2010.

- Afin de constituer et de stabiliser le pôle formateur d'arbitres, nous continuons le programme de formations arbitrales, avec une formation de formateurs : les 11-12 décembre 2010 et 02-03 avril 2011. Les demandes de prise en charge ont été faites par les ligues, à ce jour une réponse est positive pour une stagiaire salariée. La validation de la formation d'arbitre formateur étant une plus value pour le stagiaire bénévole, nous étudions la possibilité d'établir un carnet de suivi de ces formations, qui pourrait être commun à chaque corporation (BF5 ou autres)

La formation sur la « Prise de parole en public » qui ne concerne pas que les arbitres, n'est pas reconduite cette année, mais peut être reconduite dans les ligues par les CROS ou les CDOS. Il est prévu de revoir les stagiaires au bout d'un an afin d'effectuer un bilan des deux formations (2010,2011)

- Participation au projet de la tenue d'un « Séminaire Féminin », initiée par la mission féminine.

- L'ouverture du nouveau site internet fédéral, va nous permettre de combler le déficit d'outils de travail : tableau référent en partie renseigné, fiches pédagogiques..... Quelques exemples :

- Pour la discipline : formation à nos règles disciplinaires (sous forme de fiches)
- Le rôle des dirigeants
- Formations spécifiques fédérales : fonctions spécifiques triathlon.
- Formation des organisateurs : développement durable.

- Les formations fédérales.

Alexandre DODU et Nicolas BILLARD ont rejoint Sébastien LIBICZ au secteur emploi-formation de la DTN le 01er septembre 2010 :

Suite à la rénovation du BF5, une stabilité dans l'ensemble des formations fédérales BF4 et BF3 est prévue pour 2011-2012.

La première formation du DEJEPS se termine, la délibération des jurys aura lieu le 15 mars pour les 9 stagiaires et le 30 mars pour cinq demandes de VAE. Pour la prochaine session, il va être proposé un temps plus court de formation, 13 mois au lieu de 18, tout en gardant la double compétence : entraîneur de triathlon – agent de développement.

Afin d'accompagner nos clubs et organisateurs dans la structuration de notre discipline, il est primordial de donner un véritable élan au Centre National de Formation en le positionnant comme structure ressource en partenariat avec le CREPS PACA Site Aix en Provence. Une réflexion doit être apportée afin de lui donner les moyens humains (en dégageant les CTS de lourdes contraintes administratives), les moyens financiers (via un positionnement juridique) et les moyens logistiques.

Je remercie les membres de la commission, Fabienne BIVER, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis MONNIN, Lilian OLIVE, Robert RUBIO, ainsi que Sébastien LIBICZ et les cadres de la DTN, pour leur entière disponibilité.

Je vous remercie de votre écoute.

Philippe LESCURE :

Merci Michèle MONSERAT, pas de question ?

Je vais demander au président de la commission nationale d'animation et de développement territoriale Jean-Marc GROSSETETE que j'avais oublié par ordre alphabétique et ainsi décalé le passage de cette commission.

Jean-Marc GROSSETETE :

Bonjour à tous.

Les activités de la commission nationale de développement et d'animation territoriale sont très liées à la convention d'objectifs qui nous lie à l'Etat. C'est la raison pour laquelle ces missions sont réalisées avec un travail commun entre les cadres de la DTN et les membres de la commission. A chaque mission sont associés un cadre et un élu référent de la commission. Cette bonne collaboration a permis de mener à bien l'ensemble des missions entreprises en 2010.

Je ne reviendrai pas sur un bilan détaillé quantitatif car il fait l'objet d'un rapport d'activité conséquent réalisé par la DTN mais sur les grands axes qui définissent notre politique. Si l'ensemble des indicateurs sont à la hausse : licenciés toutes catégories (plus particulièrement : jeunes, féminines, handisports), les organisations, les clubs il nous faut bien discerner l'augmentation due à la croissance naturelle de notre « jeune » fédération à celle issue directement de nos actions de développement. C'est la raison pour laquelle il nous faut choisir les bons indicateurs pour mesurer nos actions, rester à l'écoute du terrain à travers des sondages et retour d'expérience afin de juger de la pertinence de nos actions. Un exemple concret en 2010 pour l'action des journées du triathlon au féminin : cette action qui était déjà bien en place s'est essouffée ce qui n'a pas empêché l'augmentation significative de nos licenciées féminines. C'est la raison pour laquelle cette action n'a pas été reconduite pour 2011 et remplacée par un appel à projet sous forme de concours. Concernant la progression des clubs notre numéro vert semble pertinent car nous retrouvons une corrélation entre l'augmentation du nombre de clubs et les sollicitations au numéro vert. Un outil supplémentaire sera mis en place, intermédiaire à notre CD Rom sans doute trop complet pour une première approche à la création d'un club, afin de synthétiser sous forme de logigramme les principales actions à faire pour lancer un club. Je remercie au passage l'implication de Pierre BARDI (qui n'est pas de la DTN) sur ce point qui travaille en collaboration avec Grégory Vincent. Pour la pratique handisport le challenge national paratriathlon monte en puissance, il prend également toute sa légitimité avec l'entrée du paratriathlon aux jeux paralympiques de RIO en 2016.

Pour la mission jeune, 2010 a vu la mise en place des demi-finales des championnats de France jeune de triathlon mais principalement la création et mise en place de la labellisation école de triathlon ***. Ce nouveau label permet de compléter le panel des différentes structures d'accueil mais aussi de reconnaître le travail structurant réalisé par ces clubs avec un projet de formation et un accompagnement des jeunes vers le haut niveau.

2009 a vu la naissance de notre démarche Développement Durable et 2010 le lancement de nos travaux. La mise en place d'un label Triathlon durable nous a permis d'avoir un retour des organisateurs qui se sont lancés dans la démarche. Ce label a légèrement évolué pour 2011 et devrait continuer cette évolution en 2012. Un groupe de travail spécifique a été mis en place sur ce sujet. L'objectif principal que nous nous étions fixé pour 2010 était d'aboutir à notre agenda 21 qui sera en quelque sorte le guide de notre politique en la matière. Mais pour aboutir il faut que cette politique et ses actions associées soient partagées par tous : l'ensemble des instances fédérales (du siège aux clubs et/ou organisateurs), nos commissions nationales, nos partenaires institutionnels ou privés. Cette Agenda 21 inscrit notre développement dans cette démarche de développement durable en associant les 3 secteurs principaux que sont, l'économie, l'environnement et le social. Vous voyez que notre développement durable est au centre de ces 3 problématiques.

Les enjeux, s'engager dans le développement durable, nous donne une légitimité comme contributeur actif au profit d'un enjeu de société incontournable. Aujourd'hui, tous nos partenaires publics ou privés sont sensibles à cette approche là. Cet engagement renforce notre identité et notre reconnaissance je pense en particulier au niveau du ministère mais aussi au niveau de notre partenaire privilégié, Lyonnaise des Eaux ; nous ouvre vers de nouveaux partenaires économiques

et institutionnels et nous permet d'activer des réseaux internes et externes, et il est source bien sur de médiatisation et de communication. Nous devons garder en tête ces enjeux pour mettre en place notre démarche. Pour construire notre Agenda 21, nous avons besoin d'une démarche participative.

Les différentes étapes de construction de l'Agenda 21 :

- Identifier les orientations générales en cohérence avec le Plan fédéral de développement, cela a été notre ligne directrice,
- Apprécier la force de portage des orientations auprès des acteurs de terrain, au travers de sondage on a réussi à avoir le retour des organisateurs à travers les labels « triathlon durable », et les clubs à travers un sondage en début d'année. Tout cela nous a permis de nous appuyer sur ces retours pour écrire notre Agenda 21 qui se décline à chaque niveau fédéral bien entendu, national, régional, départemental et local, quand je dis local c'est à la fois les organisateurs et les clubs.
- Définir les pistes d'actions
- Associer les Commissions nationales et instances régionales. Les commissions nationales ont été sensibilisées et on les a interrogées, et maintenant on va attaquer la phase régionale par diffusion de cet Agenda, vous allez recevoir cela d'ici peu de temps.

33

Cet Agenda 21 se compose des 5 engagements avec 6 finalités et 24 pistes d'actions qui ont pratiquement toutes été prises dans notre Plan de Développement, donc on est tout à fait en phase avec ce Plan et je pense qu'à un moment donné on pourra presque les fusionner. Derrière il faudra mettre en place des outils de mesure pour pouvoir apprécier notre progression et s'améliorer. Nous attendons réellement une validation de notre piste de travail, et donc vos retours sont très importants pour que ce soit opérationnel.

Je terminerai mon bilan en remerciant toutes les personnes qui sont à mes côtés pour le bon fonctionnement de cette commission : le personnel fédéral, les cadres techniques, les élus et bénévoles qui participent activement aux échanges et travaux. Je ne peux pas tous les nommer par peur d'en oublier. Merci à tous.

Philippe LESCURE :

Des questions éventuelles ? Bien, merci Jean-Marc.

Commission suivante, la commission nationale des Grandes Epreuves, Dominique SAGARY.

Dominique SAGARY :

Je ne vais pas chanter tout de suite !! Je n'ai pas fait le stage de prise de parole en public qui avait été organisé par les arbitres, donc pour m'aider j'ai mis un prompteur et je suis désolé, les membres du Bureau directeur vous allez lui tourner le dos. C'est vrai qu'à la fédération on a un peu tendance à faire les choses à l'envers, donc au lieu de le mettre devant on l'a mis derrière. On y va. Chaque année quand l'assemblée générale approche, je me questionne sur ce que je vais écrire dans mon rapport d'activité, mais cette année j'ai confié cette tâche au directeur des Grandes Epreuves, vous savez Pierre ZIZINE et bien il a obtenu des galons et il est maintenant directeur, il a donc pris sa plume et a vite fait un « copier coller » sur le rapport d'activité 2009, mais comme il dit on a fait quasiment pareil que l'année précédente et il a raison à peu de choses prêt on a réalisé des choses identiques à celles de l'année passée. Pourtant j'avais cru comprendre qu'avec le Plan de développement de la fédération, cela allait changer, en fait de changements on a fait plus de réunions, plus de groupes de travail et de concertation, tout le monde s'occupe de tout et de tous. Et même parfois un peu trop cavalièrement, collant ainsi au reflet de la société française ou chacun a un avis sur tout et surtout pour faire mieux en pratiquant le « y a qu'à que, faut que » trop loin

parfois de la réalité dans son authenticité comme Courbet le pensait en son temps. Puis quand le rapport d'activité est terminé et vous est transmis, je me dis mais qu'est ce que je vais leur raconter à l'assemblée générale et en plus après toutes ces sérieuses présentations des uns et des autres, je ne vais pas leur lire la totalité de ce rapport. Je vais donc tenter de ne pas abuser de votre temps, d'autant que vous êtes assis depuis longtemps et qu'une partie intime de votre corps doit commencer à rougir et que vos zygomatiques sont aussi contractés. Alors de quoi vais-je parler ? Si je vous parle d'électro érosion comme je l'ai fait cette semaine avec mes élèves cela ne vous intéressera pas. Si je vous fais passer un questionnaire comme la CNS l'a fait auprès des clubs de D1, vous allez me dire que ce n'est pas des questions qu'il vous faut mais des réponses. Si je vous présente l'élaboration démocratique du calendrier des Grandes Epreuves, vous allez me dire, il nous l'a déjà joué à Toulouse. Je me suis donc mis devant mon piano et mon écran, comme me le répète souvent mon vieux père de 91 ans et j'ai écrit les choses suivantes.

N'ayez pas peur, n'ayez crainte, je ne vais pas vous présenter ma candidature à la prochaine présidence comme c'est la mode actuelle dans le monde politique. J'espère que le président LESCURE va résigner en 2013, sinon cela risque d'être mouvementé, d'autant que quelques-uns d'entre nous sont déjà dans les starting-block, prêts à bondir sur l'occasion. Monsieur le Président, mesdames messieurs, les membres du bureau et comité directeur, mesdames messieurs présidents de ligues régionales et comités départementaux, mesdames messieurs. Je vais donc débiter ce rapport annuel d'activité par les délégués techniques. Comme les arbitres, les membres du bureau directeur, les délégués techniques ont toujours été présents sur la totalité des Grandes Epreuves fédérales, vous savez ceux que l'on surnomme les porteurs de barrière à la F.F.TRI., les champions des « il faudrait que, ce serait bien si », bref les gars qui mettent souvent la pression aux organisateurs des Grandes Epreuves. Je vais vous les présenter rapidement. Pierre ZIZINE que tout le monde connaît, Fabien CARCUAC le collaborateur, Alexandre PY, ici présent, Christophe, le militaire de service, notre ami Philippe Gérra. Dans la mission globale de la CNGE, l'élaboration du calendrier des Grandes Epreuves, ils ont accompagné l'organisation des 25 grands événements fédéraux, les grands prix de triathlon et de duathlon en passant par les multiples championnats de France. Dans leurs diverses actions ils ont tenté de respecter les dictons de la mascotte de la CNGE, CEDRIC que je vous avais présenté l'année dernière. Ils ont tenté de coopérer au mieux dans les 8 champs d'application qu'ils peuvent rencontrer dans leurs actions. Et aujourd'hui encore sincèrement je les en remercie, car c'est grâce à leur investissement que nous pouvons offrir globalement des grandes épreuves de qualité, même si parfois quelques insuffisances de suivi ont pu être ressenties sur quelques lieux. Mais comme vous le savez à la CNGE, on ne manque pas d'outils pour rebondir sur ces quelques malheureuses omissions. Pour cela au cours de notre réunion annuelle de délégués techniques, en décembre nous avons pacsé notre mascotte CEDRIC avec PASCALE, car chacun sait que dans un couple la femme est souvent plus motrice et plus rigoureuse, surtout si dans le couple, le « NEMAWASHI » est pratiqué ; je vous expliquerai ce que c'est après.

Dans les travaux de la commission, nous avons entamé en collaboration avec la commission nationale sportive, une timide évolution des championnats de France individuels pour tenter de les rendre plus attractifs pour tous les athlètes des élites aux groupes d'âge en passant par les Masters. D'ailleurs la CNS continue en ouvrant une large réflexion sur ce sujet en rencontrant tous les acteurs sur ces championnats, clubs, acteurs, communicants, arbitres. Nous avons également réalisé une rencontre avec les animateurs labellisés pour tenter d'unifier certaines procédures d'animation et de les sensibiliser aux orientations fédérales. Nous avons également participé aux réunions de la commission nationale d'arbitrage et nous avons collaboré et au fonctionnement de triathlon de Paris qui a été une réussite. J'évoquerai également les mises à jour des cahiers techniques dont le contenu et la présentation demandent certainement un rafraichissement sur

lequel nous allons entamer un travail. Nous avons également le montage et la mise en forme du dossier de la 1^{ère} étape du Grand Prix de la Lyonnaise des Eaux qui va se dérouler prochainement à Nice le 24 avril. Nous avons également proposé une anticipation du calendrier des grandes épreuves à l'année N+1 pour certains labels. Et j'en profite pour lancer un appel auprès des présidents de ligue pour que vous incitez vos organisateurs régionaux à mettre en place des labels nationaux et pourquoi pas internationaux, nous sommes prêts à vous accompagner dans cette démarche.

Avant de terminer je saluerai également le travail constructif de la commission, avec Laurent, Jacky, Dominique, Carole qui ont travaillé sur divers dossiers. Je clôturerai cette intervention en remerciant l'ensemble des membres du bureau, du comité directeur et plus particulièrement Philippe LESCURE, pour la confiance donnée pour notre mission, tout en leur assurant que nous ne lésinerons pas pour que demain nous ayons des épreuves encore avec plus de qualité technique, nous multiplierons les appels aux présidents des ligues situées au sud de la Loire pour mettre en œuvre un calendrier national. Notre motivation est intacte même si parfois certains d'entre nous, avons eu ici des réactions un peu vives sur des situations particulières. A ce titre, nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

J'avais oublié de vous dire que dans les délégués techniques, François LHUISSIER nous a rejoint pour la prochaine saison en remplacement de Philippe LANG que je remercie qui nous a quitté pour prendre du recul pour préparer le prochain Championnat du Monde LD à Belfort en 2013. Bienvenue François et comme tu le sais nous ne t'avons pas épargné pour ton retour.

Merci à toutes et à tous de m'avoir écouté et au plaisir de vous rencontrer sur une grande épreuve fédérale.

Philippe LESCURE :

Merci Dominique, je ne doute pas que vous avez beaucoup de questions à poser pour le plaisir des réponses.

Eric BRONDY :

Dominique appréciable ton rapport, je vois que tu manies très bien « power point ». Juste je fais remonter une info d'un organisateur que tu connais qui s'appelle Brice PISTO, et Brice qui est l'organisateur du futur Championnat de France Jeunes, quand on lui a attribué ce label, on en était fort content au niveau de la Vendée et de la ligue des Pays de Loire. On en était très fier sauf que quand Brice a été démarcher des partenaires privés et institutionnels, il l'a vendu pour 2 ans et on s'est aperçu très récemment que MATINE avait été désigné en même temps que l'Aiguillon pour la deuxième édition. Tu nous demande à nous ligues, comités d'aller voir nos clubs et nos organisateurs pour prendre des labels, il serait bien que quand vous avez une démarche un peu rapide en vendant la deuxième année à MATINE on en informe l'organisateur qui n'a pas eu encore la possibilité de prouver ses capacités, et de nous avertir au niveau ligue, comité départemental pour que l'organisateur ne l'apprenne pas par le biais d'un site internet entre autre le site internet de la fédération. Voilà ce que j'avais à dire.

Dominique SAGARY :

Alors effectivement mais comme j'avais dit dernièrement à monsieur PISTO, que je vais rencontrer en fin de semaine prochaine sur place à Aiguillon sur mer, nous avons évolué dans l'attribution des labels nationaux. Les présidents de ligue qui étaient présents à Toulouse, quand je leurs ai expliqué, peut-être avec un peu d'humour, comment est monté le calendrier national. Le montage en fait du calendrier national, on marche tout le temps sur le fil, on va à la pêche aux organisations parce qu'il

y a certains labels qu'on a du mal à placer. Par contre pour d'autres labels dont le Championnat de France des Jeunes, on a une multitude de demandeurs. Donc depuis quelques années on est obligé de négocier avec des gens qui posent candidature pour ce label « France des Jeunes », on leur dit cette année vous n'aurez pas les jeunes par contre si vous prenez un label d'attente, « Grand Prix de duathlon », « Championnat de France D2 de triathlon », on va pouvoir vous attribuer ce label l'année prochain. Et donc effectivement nous n'irons à l'Aiguillon qu'une année, nous irons ensuite à la MADINE pour aller en 2013 à AUTUN. J'en suis le premier désolé, si nous avons davantage de candidats pour tous les labels, effectivement nous pourrions dire sur tel label, on reste 2 ans, 3 ans, 4 ans, le temps d'une olympiade. Voilà.

Philippe LESCURE :

Y a-t-il d'autres questions ?

Eric BRONDY :

Merci de ta réponse Dominique. Ce qui n'empêchera pas qu'on sera toujours candidats à des labels nationaux, et je ne sais pas président à qui je dois m'adresser, à Dominique ou à Frank GASQUET pour ma deuxième question. J'aurais aimé savoir, faisant partie de la commission communication avec Frank. Très souvent on voit nos clubs de D1 à la télé faire la promotion des clubs et des partenaires qu'ils présentent, mais ne serait-il pas possible comme pour l'ITU d'avoir le logo fédéral, obligatoire peut-être pas mais conseillé sur les tenues des clubs de D1, voir même sur l'ensemble des tenues de clubs ?

Je pense que cela peut-être un moyen de communiquer.

Dominique SAGARY :

Cela ne rentre pas dans mon champ d'application au niveau des Grandes Epreuves, je pense que le président ou Dominique FRIZZA peuvent y répondre, voire Frank.

Philippe LESCURE :

Pour répondre très simplement, c'est une question qui est posée, que nous ne nous sommes pas posés jusqu'à ce jour, j'en prends note, on pourra l'inscrire dans nos réflexions. Si je vous donne mon sentiment personnel, l'ITU a appliqué cette disposition puisque sur les tenues de nos athlètes il y a le logo ITU, ce serait d'une certaine manière de même nature, on mettrait le logo fédéral sur les tenues de l'ensemble de nos clubs. A titre personnel, je ne vois pas très bien ce que cela apporte et n'y suis pas à priori favorable. Je pense qu'il y a d'autres moyens d'identifier la fédération, l'imposer à l'ensemble de nos clubs je ne vois pas ce que cela apporte à l'ITU au plan international je ne vois pas davantage ce que cela nous apporterait. C'est une question, on peut en débattre, en discuter, on note cette question et je vous ai donné mon sentiment personnel qui n'engage que moi. On pourra y réfléchir pour l'avenir.

Patrick LORIGNY :

On avait fait connaissance avec CEDRIC, l'année dernière mais je n'ai pas eu le temps de faire connaissance avec PASCALE, car la diapositive est passée trop vite alors peux tu nous expliquer un peu qui est PASCALE ?

Dominique SAGARY :

PASCALE vient de se pacser avec CEDRIC, c'est nos mascottes, notre fil guide pour les délégués aux Grandes Epreuves sur nos missions auprès des organisateurs. On a vu qu'on avait quelques oublis, quelques omissions cette année, on a dit il faut réfléchir, accentuer notre collaboration avec les organisateurs. Donc avec humour nous avons créé PASCALE. CEDRIC qui veut dire, Contacter,

Ecouter, Discuter, Recommander aux organisateurs, Informer, Collaborer, et il vient de se pacser avec PASCALE qui Prévoit, c'est une femme, qui Anticipe, on sait bien que les femmes anticipent toujours, Suit les dossiers, Coordonne, elle appelle, les femmes aiment bien appeler, la manie du téléphone on connaît tous ça, fait des Listes pour faire des emplettes, et il y a quelques femmes qui Etudient, excusez moi mesdames ! Donc voilà, on espère que le couple va rester, on ne sait pas si de ce couple va naître, je vous en parlerai l'année prochaine. Le « némawashi », je ne suis pas un spécialiste parce que je ne pratique le « némawashi » que depuis quelques temps sur le triathlon de Paris avec Pierre BIGOT qui est un adepte du « Némawashi », globalement, on se concerte, on se réunit, on se concerte et de cette concertation commune ressort un consensus, c'est à dire qu'on négocie la surface de l'accueil du triathlon de Paris, le président me dit qu'au niveau budget on est un peu juste, il me demande 800m2 j'essaie de lui en mettre 600, mais en concertation avec lui ! Il nous dit il faut améliorer l'accueil de la consigne je voudrais 30 tentes j'essaie de lui en mettre 20, et qu'il soit d'accord bien sur !

Philippe LESCURE :

Merci Dominique. Avant de poursuivre les 5 commissions qui vont présenter leurs rapports, je voulais saluer l'arrivée parmi nous dans cette salle de Pierre CAMBREAL, président délégué du CROS Côte d'Azur, je voulais aussi saluer la présence de nos athlètes, Justine GUERARD, Aurélien RAPHAEL, Frédéric BELAUBRE, Carl BLASCO que je mets toujours dans la catégorie des athlètes, et Damien DEROBERT, merci à nos athlètes de participer à nos travaux.

Je vous propose de poursuivre nos travaux et d'essayer de conclure la présentation de nos rapports, donc j'appelle François LHUISSIER, pour la commission nationale médicale.

François LHUISSIER :

Après le festival de Dominique cela va être un peu fade, c'est dur de passer derrière toi, Dominique !

Avant de passer les quelques diapositives, je voulais juste revenir sur une remarque de Denis MAIRE, qui tout à l'heure a parlé du sport/santé qui pouvait être un levier de développement pour la fédération, c'est évident, il existe une expertise du ministère, au sujet des bienfaits des activités physiques sur la santé, qui doit faire environ 600 pages et en gros à chaque page, il y a 3 sports de cités, la marche ou la course à pied, le cyclisme et la natation. Il semblerait donc que le triathlon puisse avoir un rôle à jouer de ce côté là, mais je partage l'avis de Philippe, sans doute que l'un des freins principaux sera l'historique compétitif de la fédération et ça va être difficile de convaincre nos clubs de partir dans cette direction. N'empêche que nous y pensons, on en a encore discuté avec Frank et Stéphane au ministère, et c'est pour toutes les fédérations une piste à étudier et sans doute intéressant pour pérenniser les emplois dans les clubs.

Je vais vous présenter le bilan des principales actions médicales de la fédération. L'objectif prioritaire du ministère en terme de prévention de la santé, c'est ce que le ministère appelle la surveillance médicale réglementaire. Ce sont des chiffres qui sont en progression pour notre fédération et qui nous placent parmi les fédérations les plus assidues concernant cette surveillance médicale réglementaire. Alors on peut un petit s'inquiéter d'un autre côté en se demandant pourquoi 100% des athlètes ne font pas ce suivi simplement parce que quelques athlètes décident d'arrêter leur carrière très tôt dans la saison et par conséquent n'ont plus intérêt à faire cette surveillance, et puis aussi parce que cette surveillance comporte de nombreux examens et il suffit qu'un athlète manque 1 des examens pour être exclu des chiffres. Cela ne veut pas dire par exemple que seulement 78% des athlètes ont réalisé des examens, mais que 78% ont réalisé tous les examens, mais pour la plupart qui n'a pas réalisé l'ensemble ils ont réalisé bon nombre de ces examens. A quoi sert cette surveillance réglementaire ? Est-ce que cela nous sert à dépister des anomalies, ou pas ? Alors il y a de nombreuses anomalies biologiques mineures essentiellement

chez les athlètes féminines, les jeunes mais qui sont réglées rapidement. Il existe des troubles du comportement alimentaire, là aussi principalement chez les athlètes féminines et on leur propose une aide diététique voir psychologique. Et c'est là que c'est un petit plus embêtant, cette année 2010, cette surveillance médicale réglementaire a permis de dépister des anomalies cardiologiques, en tout cas des examens pas tout à fait normaux, chez un des athlètes qui est sur nos listes, et pour cet athlète on met en place tous les ans un bilan cardiologique complet.

L'année dernière c'était un peu différent, il y avait 2 athlètes pour lesquels on avait fait des examens un peu plus poussés qui nous avaient permis de conclure que pour ces 2 athlètes il n'y avait pas de risques à pratiquer le sport en compétition. Pour celui de 2010, on pense qu'il n'y a pas de risques pour l'instant mais une surveillance régulière tous les ans est nécessaire. Si je vous dis ça c'est pour vous montrer que cette année nous n'avons surveillé que 68 athlètes de haut niveau, et que sur 68 il y en a quand même 1 pour lequel on se pose des questions. Pour l'instant on dit qu'il peut pratiquer, mais on va surveiller quand même. Donc les examens que le ministère nous demande ne sont pas inutiles.

Une autre mission de la commission médicale évidemment, c'est l'encadrement des Equipes de France qui est coordonné par le docteur Claude MARBLE en collaboration avec la DTN et qui permet de mettre à disposition des équipes un encadrement médical et paramédical (Kinésithérapeute). On encadre les sportifs sur Championnats d'Europe et du Monde, sur quelques Coupes du Monde et sur des stages Equipes de France et IATE. En tout sur l'année 2010 cela a représenté 40 journées médicales et 160 journées de kinésithérapeutes ça peut paraître des chiffres un peu artificiels, on se dit que j'ai mis des chiffres un peu au « pif », 40+160 cela fait 200, mais non ce sont les chiffres réels.

Par ailleurs on réalise un suivi médical complémentaire qui cible essentiellement les meilleurs athlètes, ceux qui font partie du groupe « ambition 2012 » avec des prises de sang, enfin des bilans biologiques complémentaires et des bilans qui permettent de prévenir l'apparition de blessures de l'appareil locomoteur, et qu'on faisait déjà en 2009. En revanche ce qui est assez nouveau c'est que l'on essaie de se mettre un peu plus à la disposition des jeunes, et notamment des jeunes identifiés dans le projet IATE. On leur demande avant chaque début de stage IATE, un point médical on est disponible tout au long de l'année, à distance bien évidemment par échanges de mails, si besoin. Et on réalise si besoin des examens un peu plus poussés avant chaque demande de surclassement pour s'assurer qu'il n'y a pas de contre indications pour participer à une compétition dans la catégorie d'âge supérieure. On met à disposition un kinésithérapeute sur l'ensemble des stages IATE et on a débuté quelques actions d'information et de prévention auprès des jeunes au cours des stages.

Simplement, je ne pouvais pas finir cette présentation sans parler de la surveillance médicale des athlètes de D1 parce que j'étais certain d'avoir une ou deux questions sur le sujet, c'est pourquoi j'ai mis cette diapositive pour terminer. Ici je m'adresse aux présidents des ligues, c'est évidemment dans les ligues que se trouvent les clubs de D1, vous êtes forcément au courant de ce dispositif qui a été évoqué en comité directeur il y a maintenant quelques années. La volonté de cette surveillance médicale a été réaffirmée cette année en comité directeur. En 2010 il y a encore très peu d'athlètes et de clubs qui se sont mis à réaliser cette surveillance, j'ai marqué très peu mais c'est quasiment nul en fait et je vous rappelle que dans le dispositif prévu, 2011 est la dernière saison au cours de laquelle cette surveillance est totalement facultative. A partir de la saison 2012, des pénalités sont prévues et en 2013 elle devient obligatoire. Cette année en comité directeur on a tout de même voté un léger allègement de cette surveillance médicale qui on l'espère va faciliter la réalisation par les athlètes et les clubs.

Je suis à votre disposition pour toute question.

Agnès FANJAUD ligue de Franche-Comté :

J'ai 2 questions, on travaille tous à l'augmentation des licenciés, notamment sur le plan médical encouragé en cela par les « subventionneurs », DRJSCS, CNDS etc. On a sans doute plus ou moins tous des problèmes de lignes d'eau, c'est-à-dire que l'on augmente les licenciés, on ne sait pas où les caser dans les lignes d'eau, et à ce niveau là par contre au niveau du ministère, des municipalités et autres c'est la fermeture complète, on nous renvoie sur des partenariats avec des associations exclusivement dédiées à la natation, mais c'est du bricolage sur place et c'est quand même une réalité de clubs. L'autre aspect cela concerne la D1 et je suis concernée depuis peu, j'allais dire comme présidente effective et vice présidente officielle du club de Besançon, on a donc été repêché, la question du suivi médical, j'ai fait suivre la question à ceux plus spécifiquement responsables et ils m'ont : « c'est la dernière année facultative, profitons en ». Ce qui veut dire qu'il peut y avoir un accident cette année et que la seule réponse que j'aurais eu au sein du club, c'est facultatif ! Cela m'a un peu affligé, ce n'est donc pas vraiment une question. Je suis contente aussi qu'il y ait un suivi médical, qu'est-ce qui est offert aux clubs pour faciliter ça, parce qu'il y a un caractère financier derrière mais heureusement que c'est obligatoire.

François LHUISSIER :

Je vous remercie d'être contente qu'il y ait un suivi médical. Pour essayer de répondre à vos questions. La question sur les lignes d'eau, ce n'est pas trop mon truc, si ce n'est quand même qu'à mon avis, c'est justement un des freins quand on parle de sport-santé, d'accueillir des licenciés en plus. On peut évidemment faire autre chose que nager, mais c'est un problème.

Philippe LESCURE :

Je vais dire un mot sur la question des lignes d'eau en revenant un instant sur la notion de sport santé évoqué par François LHUISSIER et aussi tout à l'heure par Denis MAIRE, simplement pour vous informer que nous avons parmi nous madame Murielle SULTAN qui est peut-être dans cette salle ou en tout cas couvre cette assemblée générale et qui est directrice de la rédaction du magazine « santé sport magazine », qui tire à 300.000 exemplaires mensuels. Je me réjouis de cette présence qui est en parfaite adéquation avec le sujet évoqué. Pour répondre à la problématique des lignes d'eau, malheureusement je ne vais pas vous apporter de réponse car évidemment, il n'est pas de la compétence, ni même des possibilités de la fédération française de triathlon d'agir en ce domaine, c'est un constat. Nous avons beaucoup de commune avec un manque d'infrastructures ou bien des infrastructures obsolètes en ce domaine, c'est une réalité, néanmoins il y a une évolution en cours, de très nombreuses collectivités ont entamé des réalisations. Ici nous en sommes témoin, merci monsieur le Maire Adjoint, merci à la ville de Saint-Raphaël d'avoir dans ce domaine là un complexe de très grande qualité que nous utilisons d'ailleurs de manière très quotidienne. Mais voilà la réponse elle est du côté des collectivités territoriales. Donc j'invite tous les clubs, toutes les ligues régionales, tous les comités départementaux à peser sur les collectivités pour faire prendre conscience de ces nécessités. Et puis aussi le cas échéant à l'Etat, mais je suis un peu moins confiant dans ce domaine même si il y a des financements d'Etat, voir des financements européens dans ce domaine. Pour synthétiser ma réponse malheureusement, notre capacité, nos responsabilités dans ce domaine, sont faibles, je crois que nous ne pouvons qu'être « les mouches du coche » pour permettre à notre pays de se doter des infrastructures nécessaires à la pratique des activités de natation et autres. Quand même un point en ce qui concerne notre activité ne mésestimons pas la possibilité de nager dans les étendues d'eau naturelles, plans d'eau, lacs, mers que sais je et peut-être avons nous, pour la pratique sport, santé et nature des possibilités de développement que nous utilisons insuffisamment ? C'est peut-être aussi une partie de la réponse pour permettre notamment en période estivale et toute l'année dans les départements et

territoires d'Outremer de pratiquer le triathlon. Pour la partie médicale, je vais laisser François LHUISSIER répondre et je compléterai le cas échéant.

François LHUISSIER :

Pour la deuxième question sur la surveillance médicale des athlètes de D1, tout d'abord si c'était prévu de manière progressive c'était pour permettre aux clubs de réaliser les tests progressivement, notamment pour pouvoir étaler la mise en route des examens jugés les plus coûteux, une écho cardiaque coûte 100 € et elle est à réaliser une fois dans la carrière de l'athlète et une épreuve d'efforts coûte environ 80 € et doit être faite une fois tous les 4 ans. Donc la mise en place progressive était sensée permettre aux clubs d'étaler ces dépenses sur plusieurs années. Evidemment dans la mesure où quasiment aucun club n'a commencé à réaliser ces examens, tous les clubs vont se retrouver la première année où le suivi va être obligatoire, à dépenser cet argent d'un coup d'un seul. Les clubs n'ont pas mis à profit le dispositif que la fédération avait mis en place. Pour ce qui est de la responsabilité en cas d'accident, d'abord la surveillance mise en place même avec ce degré d'exigence des examens médicaux, on ne garantira pas à 100% qu'un athlète ne pourra pas présenter un accident, on limite le risque d'accidents cardio-vasculaires mais pas complètement. Pour ce qui est de la responsabilité, comme pour tout licencié ayant un certificat médical de non contre indication, vous n'engagez pas plus votre responsabilité qu'avant. La surveillance médicale ne fait que permettre de façon plus optimale la vérification de l'absence de contre indication. En terme de chiffres un examen médical simple, sans rien de plus on dépiste 3% des contre indications à l'exercice et en réalisant un ECG de plus on arrive à 60%.

40

Monsieur MALLET ligue Provence Alpes :

On a accès sur le site à des contrats types pour les médecins sur les épreuves, la question est de savoir si vous pouvez étendre cela à tout le corps médical ? Kinésithérapeutes par exemple. C'est une demande que l'on a sur le terrain.

François LHUISSIER :

C'est vrai que c'est un contrat type qui a été fait avec l'ordre des médecins et pas des kinésithérapeutes, mais il existe un contrat type du CNOSF qui a été écrit en concertation avec l'ordre des kinésithérapeutes et je pense que l'on pourrait faire à peu près la même chose. L'autre point est que, mais je me tourne vers Guillaume pour confirmation, en signant ce contrat type, votre médecin est couvert par la responsabilité civile professionnelle de la fédération et si on en fait un pour les kinés, il faudra s'assurer qu'ils peuvent aussi être couverts. Ce n'est pas prévu pour le moment, Guillaume me le confirme, mais on va le faire.

Philippe GROS représentant des clubs de D1 :

Je pense que si je n'étais pas intervenu, François aurait été déçu, alors je vais le faire. Ce n'est pas une question, c'est simplement une précision pour que les choses au niveau de l'assemblée soient bien claires sur ce qu'est la position des clubs de D1, concernant le suivi médical. Il ne faudrait pas que les gens sortent d'ici en disant les clubs de D1 sont irresponsables, ils ne se soucient pas de la santé de leurs athlètes. La position que je vais vous donner est la position majoritaire des clubs de D1, en sachant qu'il y en a certains qui ne partagent pas cet avis, je parle donc au nom d'une majorité qui se dégage. Cette majorité pense qu'on charge un peu trop la mule des clubs et que à un moment donné, le service minimum pour un dirigeant responsable c'est de s'assurer que chaque adhérent ait un certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition. Et je pense qu'en France on a la chance d'avoir un corps médical compétent pouvant répondre à cette attente et faire les tests pour couvrir le club en terme de responsabilité et assurer à l'athlète à partir du moment où il a une carrière et un programme d'entraînement qui soit approprié au type

d'effort qui lui est demandé, qui doit permettre d'éviter tous les soucis. Donc on a une position disant, nous on a fait le minimum on ne voit pas pourquoi aller plus loin en sachant que le plupart des athlètes qui évoluent en 1ère division, et là je parle surtout pour les français, sont tous issus du haut niveau et font partie du haut niveau et ont déjà un suivi médical qui est en place et qui correspond à ce que souhaite la fédération. Là où il y a un problème et où les choses sont mal appréhendées, c'est pour les étrangers. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, sur le simple certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition, on a déjà des difficultés sur certains pays, et on est souvent sur le fil du rasoir pour les obtenir dans les délais. Pourquoi ? Et bien on a des athlètes qui sont issus de pays aux sociétés particulièrement procédurières, où les médecins qui sont peut-être aussi compétents que les français n'engagent pas leur signature aussi facilement. Donc il y a un gros souci pour nous au niveau des étrangers, vous allez me dire ils n'ont qu'à rester chez eux, mais si ils le font on aura peut-être pas un championnat de France tel qu'il existe aujourd'hui. Pour conclure je dirai qu'en terme de coût, il y a un gros problème parce que effectivement quand tu présentes les choses en disant que cela coûte 170€ par athlète pour un examen qui court sur 4 ans, ça peut paraître dérisoire et on pourrait s'engager. Il faut savoir qu'au niveau de la réglementation on avait une liste limitative d'athlètes qui maintenant ne l'est plus, on peut avoir une liste de 20 garçons et de 20 filles engagés sur le championnat de D1, ça génère des frais très importants qui ne peuvent pas, dans le contexte actuel où les budgets sont en diminution, et je peux vous dire que le haut niveau coûte très cher. Dans le questionnaire que vous avez fait vous avez questionné les clubs sur le budget concernant l'élite et vous avez un aperçu de ce que cela représente et je crois qu'à un moment donné il y en a certains qui sont coupés des réalités à ce niveau là. Donc médicalement parlant on ne néglige pas et on ne souhaite pas la négliger, on ne voudrait surtout pas avoir cette image là, on fonctionne sur un minimum que j'appellerais le minimum syndical qui nous couvre en terme de responsabilité comme dirigeants, on est très soucieux de la santé des athlètes mais on ne veut pas engager un processus financier sur des examens qui ont toute leur raison d'être, et toi médecin, il est normal que tu prônes un suivi plus pointu, mais nous on ne peut et on ne veut pas suivre. Voilà ce que je tenais à dire.

François LHUISSIER :

Tu as évoqué pour des athlètes étrangers le fait qu'éventuellement des médecins étrangers ne souhaitaient pas signer des certificats médicaux pour ne pas engager leur responsabilité. Alors je ne sais pas si c'est la réalité, mais justement le fait de réaliser des examens complémentaires fera qu'ils n'auront aucun problème à engager leur responsabilité, ou alors il y a quelque chose que je ne comprends pas. C'est une première réponse, ensuite pour le coût des examens des étrangers, je n'ai pas de réponse à t'apporter, fais les réaliser en France, mais il faut qu'ils viennent en France. Ce sont des examens qui sont réalisables partout dans le monde et on ne demande pas la signature d'un médecin français.

Philippe GROS :

Oui mais on est déjà content quand on a la signature d'un médecin étranger attestant que l'athlète peut pratiquer le triathlon en compétition. Il faut le savoir en particulier pour les Etats Unis c'est catastrophique.

François LHUISSIER :

Tu peux expliquer à tes athlètes que pour s'assurer d'être en bonne santé pour pratiquer le triathlon, c'est tout à fait dans leur intérêt de réaliser ces examens. Je pense qu'ils peuvent le comprendre.

Philippe GROS :

C'est un discours qu'on a déjà tenu, mais c'est très compliqué et en plus il y a le problème financier. Si on résume ça à 1 athlète c'est 170€, c'est très restrictif comme raisonnement, c'est un budget très conséquent malgré comme tu le dis les allègements, que en plus l'on ne connaît pas !!!

Philippe LESCURE :

Pour répondre, compléter et conclure sur ce sujet, suite à ces remarques qui avaient été formulées lors de nos différentes réunions et dont nous avons bien pris note, le comité directeur fédéral a été saisi de cette question, il a réaffirmé très récemment à l'unanimité, le principe. C'est à dire que nous considérons, et là il y a une divergence claire, nous considérons que les athlètes évoluant en D1 doivent être soumis notamment de par la compétition qu'ils pratiquent, à un suivi qui ne peut pas être de même nature que pour ceux qui pratiquent le triathlon découverte ou des activités de loisir. Nous considérons effectivement et ce n'est pas nouveau puisque c'est un processus que nous avons engagé depuis de nombreuses années, tout d'abord en terme de pédagogie et c'est pour cela qu'il était tout d'abord facultatif, pour que les clubs aient le temps de s'adapter à ces nouvelles dispositions. Et bien nous avons considéré qu'effectivement il y avait lieu d'évoluer vers un suivi un peu plus poussé, nous avons tenu compte des remarques qui ont été faites, donc le projet a été amendé par un certain nombre de dispositions dont vous aurez connaissance dans les meilleurs délais. Le comité directeur a très clairement réaffirmé un principe qui est que les athlètes des clubs de D1 doivent être soumis à un certain nombre d'examens, plus nombreux et supérieurs à ceux d'un athlète « lambda », sans que ce soit péjoratif car j'ai beaucoup de respect pour tous nos triathlètes. Ce principe a été réaffirmé mais pour tenir compte des remarques qui ont été formulées des adaptations ont été proposées, elles vous seront communiquées. Nous conservons donc la ligne directrice mais nous l'adaptions pour tenir compte des réalités notamment économiques, de manière à ce que cela soit compatible avec la politique de développement de D1.

42

Philippe GROS :

Concernant la prise de position fédérale, sur le danger d'une première division où l'on doit participer à 5 triathlons, si vous considérez qu'il faut un suivi médical très pointu, je vous invite à réfléchir à toutes les inscriptions de gamins de 18 ans qui éventuellement iront faire l'Iron Man de Nice.

François LHUISSIER :

Tu avais posé la même question en réunion de D1, je vais faire la même réponse. Sur le plan médical ce n'est pas plus dangereux de courir un Iron Man à une certaine allure, allure beaucoup plus modérée que sur un SPRINT quasiment au sprint durant 1 heure.

Elisabeth BARRAUD :

Je voulais juste faire une petite précision sur l'âge de participation aux Iron Man, à 18 ans nous ne les prenons pas, juste séniors donc plus de 20 ans.

Philippe LESCURE :

Juste pour compléter et conclure car nous devons avancer dans nos rapports, il ne s'agit pas seulement d'un risque médical supérieur pour telle ou telle pratique, difficile d'ailleurs à évaluer. Simplement, nous considérons, le Comité directeur fédéral considère que, dans certains domaines, c'est le cas du médical, mais c'est peut-être le cas aussi du suivi financier, comme cela se fait dans toutes les disciplines, être dans l'élite nationale entraîne bien évidemment un certain nombre d'obligations supplémentaires. Les clubs de D1 ont valeur d'exemplarité, il ne me semble pas illogique que dans cette valeur d'exemple, dans cette vitrine du triathlon français et bien dans un

certain nombre de domaines effectivement ils aient des contraintes, diraient certains, moi je ne le crois pas, je crois que c'est un des éléments de la valeur de nos clubs, de la qualité de nos clubs. Il me semble que la fédération est dans une orientation tout à fait fondée de s'assurer et de demander à ses clubs d'avoir une sorte d'exemplarité dans ce domaine qui d'ailleurs peut-être à terme pourra être étendu à d'autres secteurs de l'activité fédérale. Mais effectivement, le certificat médical de base, nécessaire pour être en conformité avec la loi ne nous paraît pas suffisant pour les populations et les publics que nous avons ciblés. Voilà, on ne va peut-être pas faire débat la dessus puisqu'il a été tranché et si les questions et les questions sont utiles, il va falloir quand même poursuivre les travaux de notre assemblée.

Christophe LEGRAND :

Juste une petite remarque, quand Philippe parle de D1, je souhaite dire que le duathlon est associé à ces obligations, mais n'est associé à aucune réunion. Il serait intéressant que la D1 duathlon soit associée à la D1 triathlon quand il y a des réunions notamment pour parler de l'avenir du sport. Pour le coup personne ne parle du duathlon et pourtant nous sommes soumis comme le triathlon aux mêmes règlementations, et à l'échelle financière bien moindre.

François LHUISSIER :

Sur le suivi médical cela devait être initialement lors de la réunion des clubs de D1 de triathlon mais finalement pas mis à l'ordre du jour, mais il y aura une réunion à la fois pour les clubs de D1 triathlon et duathlon lors de leur 1er Grand Prix respectif.

Philippe LESCURE :

Je voulais rassurer notre ami Christophe LEGRAND, nous avons eu très récemment une rencontre avec les clubs de D1 de triathlon, qui sur une journée nous a permis d'avoir un échange extrêmement constructif et positif et nous aurons cette même réunion avec les clubs de D1 duathlon, je suis très attaché à ce qu'il y ait de la concertation, de la réflexion et des perspectives d'évolution avec une équité entre triathlon et duathlon.

Merci François LHUISSIER, nous allons essayer de conclure le rapport des commissions nationales avec la commission nationale d'Outre Mer, Françoise HUOT-JEANMAIRE.

Françoise HUOT-JEANMAIRE :

Bonjour à tous.

Réunie physiquement la veille de l'Assemblée Générale Fédérale 2010, c'est à dire, le 5 février à Poitiers, la Commission Nationale Outre Mer s'est réunie téléphoniquement le 1er février 2011.

Ainsi, il était, j'aime le signaler de temps en temps :

- 10H00 à Tahiti
- 16H00 en Guadeloupe et Martinique
- 21H00 à Paris
- 00H00 à La Réunion
- 07H00 en Nouvelle-Calédonie, et nous étions déjà le ... 2 février 2011

Il n'est pas toujours aisé d'organiser une réunion Outre Mer !!!

Entre ces deux temps de réunions, nous avons eu des espaces de travail avec la DTN (Stéphane ZIMMER et Gérard HONNORAT) et Guillaume FRITSCH. Les problématiques Outre Mer ont aussi été abordées, de façon transversale, lors des travaux de la Commission Nationale de Formation, Michèle l'a rappelé tout à l'heure et de la Commission Développement.

Trois axes de travail se sont dégagés en ce début de saison 2010 :

- La Convention « Double appartenance »

Une Convention prenant en compte la « double appartenance » a été proposée aux Ligues ultramarines lors de cette réunion. L'objectif est d'entendre et de répondre aux spécificités Ultramarines, liées au « déracinement » de leurs Athlètes (études, pôles, mutations etc.).

Retravaillée, cette convention devrait permettre d'aboutir à un conventionnement possible entre des Clubs métropolitains, accueillant des athlètes Ultramarins, et leurs Clubs d'origine, situés dans des Ligues d'Outre Mer.

L'idée est de permettre aux Athlètes contraints de quitter leur territoire et de se licencier sur la métropole, de pouvoir courir, sur certaines compétitions, aux couleurs de leur club, et surtout de leur département, territoire ou collectivité ultramarine quittés.

Au delà d'une simple reconnaissance identitaire, ce projet permettrait surtout de valoriser les Collectivités locales, afin qu'elles accompagnent financièrement notre discipline.

44

- La Formation

Nous avons avancé sur le projet de déconcentration de l'organisation du BF4 vers la Ligue Réunionnaise de Triathlon, qui a été arrêtée comme Ligue Pilote, pour une ouverture à terme, suivant les besoins et les projets, vers les autres Ligues d'Outre Mer. Ce projet, envisagé sur l'île de La Réunion, en partenariat avec le CREPS local est en fait en attente de reconnaissance des brevets fédéraux français par l'ITU. Nous avons au niveau de la Réunion avancé sur ce projet et nous travaillons avec les pays de la Zone Océan Indien qui sont très proches. On a lancé le premier triathlon aux Seychelles et on travaille avec l'île Maurice, avec Madagascar, avec les Seychelles avec Mayotte qui est un département français. Et en fait si on déconcentre le BF4, l'idée, c'est de l'ouvrir au maximum pour qu'il soit rentable donc que les collègues des pays africains puissent y participer, cela suppose que nos brevets fédéraux soient évidemment reconnus par l'Afrique Triathlon Union, et donc par l'ITU, ce qui n'est pas le cas actuellement. C'est quelque chose qui se travaille, Dominique FATORI est sur ce projet, on a parlé hier du Maroc avec lequel nous pourrions travailler, et cela répondrait à un tel projet.

Nous réfléchissons à tous les niveaux de la formation, les brevets fédéraux, l'arbitrage, les dirigeants, Pascal GODEL disait tout à l'heure que par rapport aux formations d'arbitres, il suffisait de prendre le train, ce qui signifie que pour nous il faut aussi prendre l'avion, ce n'est pas simple. Donc, la formation, le socle du développement dans toutes nos Ligues, qu'elles soient implantées sur l'hexagone, ou en Outre Mer (brevets fédéraux, formations de dirigeants, formations d'arbitres...). Les coûts liés aux déplacements sont tels que nos cadres ultramarins restent très éloignés de la formation dispensée généralement sur la France métropolitaine. Au delà de la déconcentration des brevets fédéraux, d'autres pistes sont envisagées comme la vidéo conférence par exemple, ou l'utilisation maximale des ressources locales.

Il est rappelé que les déplacements de Cadres Techniques Fédéraux, mais aussi les Arbitres Nationaux peuvent se déplacer sur les territoires ultramarins.

- Nous avons un dernier point qui est la dynamisation du Challenge Outre Mer

Le bilan de ces trois dernières années fait apparaître une difficulté pour les Ligues et la Fédération Tahitienne de Triathlon (en convention avec la F.F.TRI.) de trouver des ressources pour se déplacer sur cette compétition, jumelée avec la Coupe de France des Clubs.

La Nouvelle Calédonie et Tahiti sont engagés dans les Jeux du Pacifique tous les deux ans, et ne peuvent honorer de leur présence ces deux RDV. La Ligue Triathlon de la Réunion, présente avec deux équipes sur le Challenge, ces trois dernières années, souhaite s'orienter sur des compétitions dans la Zone Océan Indien, au regard du projet de Ligue, et du manque de dynamisme constaté de ce Challenge. Cette année seule la Réunion était présente. La Commission propose d'organiser ce Challenge Outre Mer sur le Championnat de France des Ligues Jeunes, pour lequel les Ligues

bénéficieront plus facilement de subventions, au regard du public ciblé. Des propositions seront faites prochainement sur ce projet.

Je remercie toutes et tous pour votre implication dans ces travaux, quelque soit l'heure du jour ou de la nuit. Et je remercie la DTN, les Commissions Formation et Développement pour leur accompagnement dans nos réflexions.

Philippe LESCURE :

Merci Françoise et cela nous donne l'occasion de saluer plus particulièrement l'ensemble des ligues Outre Mer qui sont toutes représentées à notre assemblée générale ici à Saint-Raphaël, et merci d'avoir fait pour chacune et chacun d'entre vous un long déplacement pour participer à nos travaux. Pour conclure cette matinée, deux intervenants, Jean-Michel BUNIET pour la commission nationale de la réglementation.

45

Jean-Michel BUNIET :

Bonjour à toutes et à tous, je chercherai à être le plus bref possible parce que je pense que vous avez tous faim. Je vais vous parler de la commission nationale de la réglementation pour préciser un peu son rôle et ses missions.

La réglementation sportive est éditée tous les ans, notre challenge principal est de réussir à éditer cette réglementation au 1er novembre, et je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidé cette année en nous proposant des évolutions suffisamment tôt pour que l'on puisse les intégrer de manière satisfaisante. La deuxième partie c'est aussi le soutien que l'on peut apporter aux autres commissions et aux autres secteurs de la vie fédérale en les aidant à rédiger leurs propres textes, de manière à éviter certains conflits et éviter surtout que l'on se retrouve un jour en conciliation au CNOSF et que l'on perde. C'est une chose que certains ont compris, j'espère que tout le monde va continuer à évoluer dans ce sens là et qu'un jour on aura des documents fiables, parce que le monde dans lequel nous évoluons est de plus en plus procédurier, certains n'hésitent plus à lancer des procédures.

Dans le domaine des textes « officiels » je dirais règlement intérieur, médical, et antidopage, nous restons très attentifs aux évolutions, et grand bien nous en a pris, puisque le Ministère a publié un nouveau texte, un décret en date du 15 janvier nous faisant obligation de modifier notre règlement disciplinaire antidopage dans l'année c'est à dire pour le 15 janvier 2012. Heureusement que nous avons été attentifs et nous avons pu anticiper c'est pour cela que tout à l'heure on votera le nouveau règlement antidopage qui doit être impérativement voté en assemblée générale et sans notre vigilance, il aurait fallu convoquer une assemblée extraordinaire physique, ce qui aurait été nuisible pour nos finances.

Un dernier point sur lequel je vais passer, la veille et le suivi des textes législatifs impactant nos pratiques. Aujourd'hui nous suivons 4 axes :

- La rétribution des forces de l'ordre à l'avenir qui a tendance à aligner les coûts de la gendarmerie sur ceux de la police. En zone rurale on arrivait à payer un gendarme 3€ de l'heure (ce qui n'est pas cher), il est prévu qu'en 2014 le tarif de la gendarmerie sera de 20€ de l'heure pour toute utilisation, ce qui peut être conséquent pour certaines manifestations
- Le deuxième point est le projet de décret relatif aux épreuves sur la voie publique, il apparaissait que le ministère voulait faire évoluer ce texte et faire en sorte que chacun pouvait organiser une épreuve sur route sans l'aval d'une fédération sportive, on a demandé au CNOSF de se positionner, et un groupe de travail a fait des propositions au ministère, mais nous n'avons pas de réponse officielle.
- Les autres points sur lesquels nous sommes vigilants, c'est l'impact de « Natura 2000 » sur nos manifestations. On sait que cette année la mise en place se fait officiellement et que certains sont

très contraints suivant les régions bien entendu puisque cela dépend souvent de la « bonne volonté » du Préfet. Et suivant les régions les comportements sont très différents.

Les 1er et 3ème points (forces de l'ordre et Natura 2000) ont fait l'objet d'un mail de ma part à tous les présidents de ligue vous demandant de me remonter les informations pour pouvoir travailler avec les ministères et voir dans quelles mesures on pourrait alléger ces dispositifs.

Le dernier point sur le quel nous sommes encore assez vigilants est celui des certificats médicaux, pour deux raisons, on a toujours pas de réponse du ministère pour les certificats des étrangers, la France est le seul pays au monde qui exige dans sa loi qu'une licence doit être associée à un certificat médical. Pour les autres pays ce n'est obligatoire, donc quand un athlète étranger vient courir sur une de nos épreuves il n'a pas de certificat médical, on se devrait donc logiquement de lui demander, même si il est licencié, un certificat médical. On a posé la question au ministère qui est resté très évasif sur le sujet, on est pas les seuls, le cyclisme, l'athlétisme se sont joint à nous, c'est assez problématique, d'autant plus que si un étranger vient avec un certificat médical écrit en arabe, chinois ou autres encore on aura du mal à le traduire. L'autre point du certificat médical est que l'on nous impose, pour délivrer un Pass journée que l'on nous présente un certificat médical, hors cette obligation n'est faite qu'aux manifestations se déroulant sous l'égide d'une fédération. Un organisateur lambda qui organise un « bike & run » ou duathlon vert qui ne va pas sur la route et n'a pas besoin d'autorisation préfectorale, peut organiser faire, je vais exagérer, faire un Iron Man en pleine nature sans demander de certificat médical. Il nous semble qu'il y a une iniquité entre les épreuves fédérales et les autres et on voudrait bien qu'à terme cette différence soit effacée.

On pense sur l'année qui vient comme l'a fait la FFC se pencher sérieusement sur la rédaction d'un règlement type des épreuves de triathlon et duathlon sur la voie publique. La FFC a rédigé ce document qui fait environ 8 pages, qui précise les modalités de fonctionnement et les obligations des organisateurs, ce document est validé par le ministère de l'intérieur et fait l'objet d'une circulaire diffusée à toutes les préfetures et sous préfetures et c'est sur ce document que s'appuient les préfetures pour donner les agréments aux épreuves. Si ce document est édité cela voudra dire que l'UFOLEP, la FSGT, le cyclisme tout organisateur passant par une autre fédération devra respecter les mêmes conditions que les nôtres. Donc une égalité de traitement.

Voilà ce que je voulais vous dire, on reste à votre disposition, toute la commission mais plus particulièrement, Guillaume FRITCH et moi-même, sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la partie règlementaire ou législative, de vos fonctionnements de ligue ou de commissions, pour un conseil ou un appui dans vos démarches.

Bonne saison à tous et j'espère à l'année prochaine.

Philippe LESCURE :

Merci Jean-Michel, il y a une question oui.

François LHUISSIER :

Désolé Jean-Michel mais je ne peux pas te laisser dire le certificat médical n'est obligatoire qu'en France, ce n'est pas vrai. Il y a plein de pays où aucun certificat médical n'est obligatoire et dans lesquels en s'inscrivant l'athlète engage sa responsabilité en cas de problème, mais il y a aussi des pays où le certificat, par exemple l'Italie, est non seulement obligatoire mais il doit être fait par un médecin du sport, en Italie vraie spécialité médicale, et avec un électro cardiogramme obligatoire tous les 2 ans. On n'est pas le seul pays au monde !

Jean-Michel BUNIET :

Le seul où la loi l'oblige

François LHUISSIER :

La loi l'oblige en Italie.

Jean-Michel BUNJET :

C'est alors une exception car je connais le cas de la Belgique qui demande un certificat médical également, mais ce n'est pas la loi qui l'oblige, ce sont les textes de la fédération.

François LHUISSIER :

Tu ne peux pas dire des choses énormes comme cela en assemblée générale, fais attention tout de même !

Jean-Michel BUNJET :

On n'est pas le seul alors mais il y en a très très peu que la loi oblige à fournir ce certificat médical. Il y a aussi des pays dans lesquels l'assurance n'est pas obligatoire. J'aurais du dire peu de pays.

Eric BRONDY :

Simplement sur les incidences « Natura 2000 », dans mon départementaux on est confronté à 100% pour nos manifestations. Il faut savoir que j'ai fait un courrier en haut lieu, et je m'en excuse auprès de Philippe LESCURE, sur l'ensemble du département vendéen les organisations sont remises en cause si on ne respecte pas les textes et entre autres les listes locale et nationale et les préfets argumentent à leur façon, ce sont eux qui sont décisionnaires. Il faut savoir que cela remet en cause la pérennité de nos épreuves sur pas mal de départements. En plus il faut savoir que les services maritimes, dans les années à venir, loueront la plage ou le lac si vous empruntez une zone « Natura 2000 » et à partir de l'année prochaine il y aura une police environnementale qui viendra vous sanctionner et vous verbaliser si vous ne respectez pas les textes. A ce jour sur mon départementaux je suis en pleine discussion avec la préfecture et la Direction départementale du territoire et maritime et, il faut savoir que demain, l'ensemble de nos épreuves peut être remis en cause. Et sur le problème de la convention avec les gendarmes, il faut savoir que chez nous l'ensemble des épreuves sont fermées à la circulation avec obligation de gendarmes avec un tarif qui est celui annoncé par Jean-Michel, en 2010 2,70€ pour une heure et 13,70€ cette année et pour 2014 il est prévu 20€. C'est à dire que pour 3 gendarmes sur une journée ce sont 3200€ qui seront demandés à l'organisateur. On ne peut pas ! Suite à mon courrier le Préfet nous a autorisé pour 2011 les mêmes tarifs que pour 2010 mais c'est parce qu'il a bien voulu. A partir de l'année prochaine on reviendra à une convention normale et si c'est ma même chose que pour le cyclisme, tarif 2010 plus 15% tous les ans, nos organisations ne pourront pas suivre. Je tenais à donner ces précisions.

Philippe LESCURE :

Merci Eric pour ces informations qui doivent nous demander d'être très vigilants. Nous allons maintenant clore nos travaux de la matinée et nous rendre au déjeuner à l'hôtel de la Marina, même lieu qu'hier soir.

Denis JAEGER :

Vous avez été destinataires des différents documents financiers et budgétaires, au courant du mois de janvier et je ne doute pas que vous les ayez étudiés scrupuleusement. Depuis quelques années, ces documents sont établis en interne par notre comptable Odile Njouandja et vérifiés par notre commissaire aux comptes, la société KPMG. Les rapports les plus clairs n'étant pas forcément les plus longs, je vais de suite passer aux chiffres importants de l'exercice écoulé.

Le résultat net de l'exercice

En résumé le résultat net, est la différence entre nos recettes et nos dépenses après intégration des différents stocks, amortissements, taxes et dotations diverses. C'est le véritable témoin de la gestion fédérale.

Ce résultat net comptable est bénéficiaire de 18.630 euros. Ce chiffre est obtenu par un excédent de 30.435 € sur la gestion courante de la Fédération, duquel je déduis un déficit de 8.764 € sur le triathlon de Paris et duquel je retranche encore 3.041 € d'impôt sur les sociétés.

18.630€, cela fait très exactement 0,44 % de résultat après impôts. En valeur absolue, ça reste correct, mais en % de résultat, c'est relativement faible. Mais même faible en pourcentage, ce résultat reste positif est c'est bien là le plus important. C'est encore un résultat correct, mais il aurait pu être encore meilleur si nous n'avions pas ce déficit chronique sur le triathlon de Paris.

Les choses s'améliorent, grâce à une bonne maîtrise des dépenses, il reste maintenant à trouver les recettes à la hauteur de l'évènement. Mais là aussi, nous sommes probablement sur le bon chemin.

PARIS 2010

Pour être tout à fait exhaustif, je vais vous détailler le résultat du triathlon de Paris 2010.

Le résultat opérationnel du triathlon de Paris 2010 est – 75936 euros. Il est obtenu sur la base d'un traitement comptable avec récupération de TVA à 100%.

La prise en charge par notre co-organisateur Sportys, de 50% de ce résultat entraîne un encaissement de 37968 euros et ramène pour la F.F.TRI. le résultat de Paris à – 37968 euros.

Nous avons pu réaliser une régularisation de TVA pour l'édition 2008 qui nous a fait récupérer 21274 euros. Nous étions organisateur unique en 2008.

Nous avons ensuite pu réaliser une régularisation de TVA pour l'édition 2009 qui nous a fait récupérer 15859 euros. Mais comme nous étions associés avec la société Sportys à 50%, nous leur rendons la moitié de cette récupération (7930 euros) ce qui ramène notre propre récupération à 7930 euros. Sportys voit sa participation 2010 ramenée à 30038 (37968 – 7930).

Dès lors le résultat comptable de Paris 2010 est égal à $(-37968 + 21274 + 7930) = (- 8764 \text{ €})$

Le résultat cumulé ou fonds propres

Le Bureau Directeur vous propose d'affecter les 18.630 € au report à nouveau, ce qui aura pour effet de faire passer le résultat cumulé, que nous appelons aussi fonds propres, de + 321.043 € à la fin du dernier exercice, à + 339.673 €.

Près de 340.000 €, ce n'est pas négligeable, mais cela ne représente toujours que 32 journées de fonctionnement de la fédération, ce qui nous fait gagner 1 petite journée de réserve de fonctionnement de plus.

Encore quelques chiffres parlants :

Nos dépenses annuelles, hors échanges marchandises, s'élèvent à 3.843.067 € ce qui équivaut à une dépense journalière de 10529 € en augmentation de 279 € soit + 2,6 % par rapport à 2009.

Nos recettes journalières se sont élevées à 10580 € en augmentation de 260 €, soit aussi +2,5 % par rapport à 2009.

Je vais vous exposer quelques graphiques qui illustrent les finances fédérales. Les résultats nets de la fédération depuis 1991, vous voyez que nous avons été plus souvent positifs avec 3 exercices déficitaires seulement. L'évolution des capitaux propres, vous voyez que nous ne sommes sortis difficilement du rouge qu'en 2002 et vous voyez que nous partons de très très loin.

La répartition des recettes 2010 : vous constatez que la moitié des recettes viennent de nos adhésions, seulement 18% viennent des subventions du ministère, 11 % du marketing et 23% des activités sportives.

Au niveau des charges, la plus grosse partie de nos dépenses est le développement pour 39%, 18% va à la performance (au haut niveau) ¼ de nos dépenses 26% va dans le fonctionnement, 14% dans les activités statutaires.

Sur un autre graphique, le nombre de nos épreuves augmentent mais le coût associé à ces épreuves baisse toujours. Là, il semble à peu près stable par rapport à l'an dernier. Mais l'écart entre la recette rapportée et le nombre d'épreuves ne cessent d'augmenter ce qui montre bien que le coût global de nos épreuves baisse.

C'est ce que je souhaitais vous montrer par ces illustrations. Est-ce que vous avez des questions sur ce rapport financier ?

Philippe LESCURE :

Y a-t-il des questions sur le rapport financier présenté par Denis Jaeger ?

S'il n'y a pas de questions je vais inviter notre Commissaire aux comptes à nous lire son rapport.

Yves DEFONTAINE, KPMG

Bonjour à tous et merci de m'accueillir au sein de votre assemblée générale.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, je vais vous lire d'une part notre rapport sur les comptes annuels et d'autre part le rapport sur les conventions réglementées.

Donc comme exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos du 31 octobre 2010 sur le contrôle des comptes annuels de la fédération française de triathlon, la justification de nos appréciations et les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur, il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes retiennent la mise en œuvre de diligence permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondage et au moyen d'autres méthodes de sélections les éléments justifiant les montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles des principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations d'exercices écoulés ainsi que la situation financière et du patrimoine de la fédération au 31 octobre 2010.

En application de la disposition de l'article L823-9 du code de commerce relatif à la justification et de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note n°1 d'annexe détaille sur le contrôle fiscal en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour. Notre appréciation de l'absence de provisions est fondée sur la prise de connaissance des éléments de la notification et des arguments avancés par votre fédération quant à la contestation de l'ensemble du redressement. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit pris dans leur ensemble et ont donc

contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Enfin nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui viennent de vous être données par votre trésorier. Voilà pour le rapport sur les comptes annuels.

Nous devons vous donner également lecture de notre rapport spécial sur les conventions réglementées en vous rappelant qu'en notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés. Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice. Par ailleurs nous avons été informés de l'exécution de la convention suivante conclue au cours de l'exercice antérieur et qui s'est poursuivie, qui concerne votre président : cela concerne la rémunération au titre de ses fonctions de président de la fédération. Le montant qui lui a été versé au titre de la rémunération pour l'exercice 2009/2010 est de 24 435 €.

Je vous remercie et je tenais en conclusion à remercier l'ensemble du personnel, l'ensemble des élus et l'ensemble des bénévoles de la fédération qui nous ont permis d'accomplir notre mission dans d'excellentes conditions.

Philippe LESCURE :

Merci M. De Fontaine. A mon tour je vous adresse nos remerciements pour l'exercice de vos missions et fonctions dans le cadre qui est prévu par la loi, par les différents textes qui régissent ces dispositions mais toujours avec le souci, je le dis chaque année, dans le respect de la déontologie de votre profession et le souci des décisions permanentes et le conseil le cas échéant de nos activités financières et je tiens à souligner l'excellent climat qui règne dans nos rapports professionnels.

Denis JAEGER :

Je voulais rajouter une petite chose. Puisqu'au dernier comité directeur Denis Maire m'avait suggéré de rajouter quelques ratios financiers, c'est ce que nous avons fait :

Le premier ratio qui a été demandé est le ratio de la couverture des actifs immobilisés

Normalement, pour un bon fonctionnement le ratio doit être $>$ à 1.3. Nous sommes à 4.8. Donc nous pouvons considérer que nous avons un bon équilibre financier.

2eme Ratio : le ratio de la dépendance financière qui semble un petit peu moins flatteur puisque le guide dit que plus le ratio se rapproche de 1 plus l'association a une bonne capacité pour emprunter et notre ratio est à 0.23. Mais quand on se rapproche de notre banquier, il nous dit « si vous avez besoin d'argent je vous le prête » il n'y a aucun souci donc je ne me fait pas trop de souci sur notre façon de gérer.

Et enfin par un calcul savant, les **jours de produits d'exploitation** qui, oh miracle, sont les mêmes que dans mon calcul d'épicier avec les 340.000€ de fond propres ce qui montre que les modes de gestions classiques sont parfois aussi efficaces que l'utilisation de ratios compliqués et uniquement compréhensibles par les financiers de très hauts niveaux.

Je voudrais terminer sur une note un peu plus personnelle. Quelques fois lors de cette année écoulée, on m'a fait savoir que je devenais grognon, désagréable, un peu empêcheur de tourner en rond. Certains auraient volontiers rajouté emmerdeur mais ils n'ont probablement pas osé même s'ils pouvaient parfois avoir raison. Cet état d'esprit qui est parfois un peu à contre courant je le revendique et je l'assume. Je voulais vous dire que si je grogne ou si je fulmine ou si je proteste ou

si parfois je m'oppose c'est uniquement et entièrement par conviction, par conviction pour l'intérêt général et pour l'intérêt de notre fédération. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci Denis. Denis Maire pour une question

Denis MAIRE :

Question concernant le Triathlon de Paris. La charge RH correspond à peu près à un mi-temps. Est-ce raisonnable ou est-ce vraiment le réel ? La charge mi-temps, la charge salariale sur le Triathlon de Paris est chiffré à 15 000/20 000€. J'ai juste repris le prévisionnel puisque c'est la base de vrais calculs sur l'année précédente. C'est sur les comptes prévisionnels de 2010 qui ont été reportés sur 2011.(page13)

Denis JAEGER :

Le Triathlon de Paris occupe plus qu'un mi-temps à la fédération. Mais ça correspond à la partie spécifique du Triathlon de Paris, tout le reste des personnels qui se sont occupé du Triathlon de Paris sont dans la globalité de la fédération, des traitements global de la fédération. Bernard Saint Jean voudrait compléter.

Bernard SAINT-JEAN :

C'est l'ensemble des ressources qui sont versées aux bénévoles, chef de secteurs, associations externes, et qui nous apportent des ressources humaines dans le dispositif du Triathlon de Paris. Il n'y pas de valorisation de part de temps fédéral dans ce compte là. Le temps que je passe personnellement et les quelques personnes de la fédération, Pierre ZIZINE, Fabien CARCUAC, Guillaume FRITSCH, Paul Farell COUCHE, Fabienne LORDET..., passent sur cette opération est compté dans les salaires fédéraux.

Philippe LESCURE :

Il n'y a pas comptabilisé dans le Triathlon de Paris une part des salaires du personnel fédéral notamment, qui est lui totalement dans les comptes financiers des charges du personnel fédéral. Ces 15 000 € représentent seulement ce qui a été expliqué par Bernard Saint-Jean dans le fonctionnement actuel, dans la structure juridique actuelle du Triathlon de Paris totalement et complètement partie prenante de la fédération qui en est le responsable juridique.

Je nuance le propos de notre trésorier général qui parlait de coorganisateur. Il n'y a pas de coorganisateur, il y a un seul organisateur qui est la Fédération Française de Triathlon qui travaille avec un partenaire dans le domaine de la recherche marketing notamment, qui est Sportys et qui au titre de notre recherche vient avec nous dans une convention financière et uniquement une convention financière sur les résultats financiers excédentaires ou déficitaires mais ce n'est qu'une convention qui traite des problèmes de marketing et de finance. Nous sommes les seuls organisateurs et l'ensemble des salaires du personnel fédéral est dans les comptes des salaires de la Fédération Française de Triathlon, comme c'est le cas pour tous les autres secteurs de la vie fédérale.

Je remercie le trésorier général, le trésorier général adjoint et le directeur général notamment et tous ceux qui suivent au plus près les finances de notre fédération et je vais soumettre la validation des comptes tels qui vous ont été présentés au vote de cette assemblée générale.

Pas de contre ? Pas d'abstention ? Je vous remercie de la confiance que vous témoignez par ce vote à l'unanimité.

Merci

Notre trésorier va poursuivre.

Denis JAEGER :

Le point N° 7 en vous présentant le budget prévisionnel 2011

Je vous propose de le suivre à l'écran et je vais vous présenter les grandes lignes.

Au niveau des produits

Les recettes de la saison à venir sont estimées à 4 520 000 €. Pour mémoire, j'ai mis les recettes des exercices précédents 4 217 000...3 766 000 ...3 544 000€

Donc les recettes proviennent des adhésions, affiliations licences, licences manifestation, pass journées, les divers partenariats privés et les activités sportives et du Triathlon de Paris, les subventions du ministère du sport, et de produits divers.

La répartition des prévisions de recettes de 2011 comme précédemment, 45% liées aux adhésions, 25% aux activités sportives, 17% aux subventions du ministère, et un peu – de 12% des partenaires privés. Voici la répartition. Que prévoyons-nous pour 2011 au niveau de ces produits ?

Donc des adhésions supplémentaires, plus de licences, et la nouveauté des droits d'accès de la D1 et D2 pour un total de 120 000€. Plus d'activités sportives pour environ 180 000€. Plus de partenariat ... groupe d'âge... Petit détail, nous craignons une petite baisse de subventions.

Au niveau des charges

Les dépenses prévisionnelles sont estimés a 4 512 000€ ce qui nous ferait pour l'instant un résultat positif de 7 500€. Pour mémoire, les dépenses réalisées des exercices précédents 4 200 000€ l'an dernier 3 740 000€, et 3 410 000€. Les charges se répartissent en trois chapitres principaux : les activités statutaires, les activités sportives, et le fonctionnement.

Explications des différentes données dans le tableau sur le PowerPoint. La plus grosse partie presque 40% sera à nouveau consacrée au développement, à peu près 20% à la performance, 27 % au fonctionnement, 12% aux activités statutaires. Voilà les différents postes en augmentation pour les charges.

Le Triathlon de Paris, le Triathlon de Nice, la ligne Aide à l'emploi des ligues régionales qui augmentent aussi sensiblement, le développement de notre logiciel. Une augmentation importante de la masse salariale.

De nouveau un petit graphique : les dépenses par secteur, quelques charges sensiblement en baisse, le contrat d'assurance, l'économie sur l'envoi de triathlète magazine, le club France qui n'a plus d'activité et un peu moins d'amortissement. Ce sont les principaux postes en baisse.

Ce budget est actuellement présenté avec un excédent de 7 775€ c'est celui que je vous avais présenté au dernier comité directeur. Après vos questions, je vous propose de l'adopter tel quel sachant que comme d'habitude nous devons le réviser dès que nous connaissons le montant exact de la subvention du ministère qui sera décidée ce printemps, nous n'avons pas encore la date exacte, et comme chaque année, il vous sera proposé à la validation du comité directeur du mois de juin. Est-ce que vous avez des questions ?

Elisabeth BARRAUD :

Une question par rapport au triathlon de Nice : Comment se fait-il que la ligne échanges, services et divers qui apparaît pour le Triathlon de Paris n'apparaisse pas pour le Triathlon de Nice ?

Denis JAEGER :

On pourrait la faire apparaître mais elle serait présente à la même hauteur en produit et en charge donc le résultat final ne changerait rien.

Elisabeth BARRAUD :

Je ne suis pas en train de dire que ça change le résultat, je me pose la question pourquoi ça apparaît dans le Triathlon de Paris et pas pour Nice. C'est tout.

Denis JAEGER :

Quand nous parlons de Paris, nous sommes en base de comparaison d'années précédentes. Parce que nous organisons depuis plusieurs années le Triathlon de Paris. Si nous ne les mettons pas dans le Triathlon de Paris nous ne comprendrions pas ce qui s'est passé une année sur l'autre, même si les lignes s'équilibrent. A Nice nous n'en avons aucune idée. Nous sommes dans une première année. Une fois que nous les aurons constatées avec toi la première année ensuite nous les remettrons une année sur l'autre. Est-ce que je me suis bien expliqué ?

Denis JAEGER :

Pas d'autres questions ? Je vous propose de passer à l'adoption du budget prévisionnel. Pas de contre, une abstention (ligue de Lorraine), je vous remercie pour l'adoption de ce budget prévisionnel.

Point N°8 présentation des coûts 2012

Vous en connaissez déjà le principe mais je vais vous le rappeler, nous avons un principe de réévaluation annuelle des coûts que nous avons depuis 2002 et qui dit que pour compenser la hausse du coût de la vie certains coûts fédéraux pourront être réévalués annuellement sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie. Vous vous souvenez que l'an dernier l'indice avait été négatif et qu'il n'y avait pas eu d'augmentation des coûts pour la saison 2011, par contre pour la prochaine saison la hausse constatée pour 2010 est de 1.49%, donc les coûts suivants droits d'organisation, droits d'affiliation club et licences et tarif de remboursement ont été réévalués de 1.49% et arrondi à l'euro supérieur.

Nous pouvons présenter à la page 4, les pass journées, nous ne proposons pas de modification des tarifs par rapport aux coûts existants. Pareils pour les pass journées avec convention annuelle, il n'y a pas de modification de tarif proposé par rapport aux tarifs existants. Y a t il des questions ou des commentaires sur cette page ?

Droits d'inscription aux épreuves, vous savez que depuis plusieurs années maintenant aucun plafond n'est précisé pour l'accès aux épreuves agréées par la fédération et l'organisateur fixe librement ses prix.

Page 5 droits d'organisation / licences manifestation

Pour la pratique animation nous proposons pour le triathlon itinérant l'actualisation de 1.49% donc qui nous donnerait 325€.

Pour la pratique avenir nous passerions a 35€ mais c'est un tarif qui n'est pas actualisé, c'est un tarif qui a été validé à Toulouse je dis de mémoire parce que je n'y étais pas.

Pratique découverte, vous avez d'abord le rappel des tarifs 2011 et le nouveau tarif 2012 pour toutes les épreuves découvertes. Il n'y a plus de distinction avec les deux prix. Il reste la distinction épreuves nouvelles où le droit de licence est réduit de 50%. Donc le tarif proposé est de 125€.

Pratique compétition nous en avons discuté assez longuement lors du comité directeur du mois de janvier, vous voyez d'abord un rappel des tarifs 2011 et les tarifs 2012 qui sont proposés et que vous avez validés lors du dernier comité directeur.

Jean-Marc GROSSETETE :

Sauf erreur de ma part j'avais demandé au comité directeur comment on traitait les épreuves par équipe, j'avais demandé à ce que l'on écrive la règle et a priori je ne l'ai pas vu retranscrit dans le document.

Denis JAEGER :

C'est exact. Quelle est la règle que tu souhaites voir appliquer ?

Jean-Marc GROSSETETE :

On avait dit que l'on faisait de mémoire la moyenne par rapport au coût global l'inscription d'une équipe de 5 personnes pour pouvoir se définir dans la tranche, pour pouvoir payer le droit d'organisation. On faisait payer le cout divisé par 5. Pour pouvoir attribuer un droit d'organisation à sprint par équipe. On est bien d'accord ?

Elisabeth BARRAUD :

On ne va pas recommencer le débat de l'autre jour, on avait tous dit qu'il fallait diviser nos coûts par 3 et non pas par 5 parce qu'une participation par équipe ne doit pas coûter 5 fois plus cher qu'individuellement. Et que l'on risque d'avoir à diviser par 5 des tarifs très élevés. Nous sommes aujourd'hui à l'assemblée générale pour en décider

Daniel BAZOGE :

Il y a un truc qui m'interpelle, c'est une question que je pose dans les questions diverses, pourquoi on ne différencie pas les épreuves en relais des épreuves par équipe. A mon avis ça n'a pas du tout le même sens d'une épreuve en relais d'une épreuve par équipe. Qu'en pense le reste de l'assemblée ? Je veux simplement dire par là qu'on peut faire un relais avec des gens de différentes disciplines issues d'autres fédérations et donc on n'a pas du tout le même esprit. On est dans un esprit ludique, qui peut nous ramener des adhérents dans les clubs alors que dans une épreuve par équipe on est sensé avoir des gens qui sont dans un même club, qui sont tous licenciés en pratique et qui sont là pour faire de la compétition. A mon sens ça n'a pas la même consonance si on est en compétition ou en loisir.

J'ai une première proposition à faire, puisque en principe les épreuves en relais sont des épreuves distinctes, on ne parle pas des épreuves en relais qui sont intégrées dans une épreuve traditionnelle de genre Sprint ou autre, je parle des épreuves relais où c'est vraiment une épreuve à part entière. Je suggérerais que ...j'anticipe sur la question pour vos questions diverses, je suggérerais que sur des épreuves n'excédant pas 500m en natation, 20km de vélo, 5km à pied en relais qu'on parte sur un principe d'agrément sur découverte et pass journée qui corresponde au découverte.

Denis JAEGER :

Sur le principe ça me gêne un peu qu'une proposition arrive comme ça lors d'une assemblée générale parce que ça ne nous permet pas de voir toutes les implications qui peut y avoir. Je suis d'accord d'examiner la chose mais pour cette année ça me paraît prématuré de modifier tout ce que nous avons imaginé. Je pense que ça demande plus de réflexion, il faut qu'on le garde en mémoire et qu'on le retravaille. Que cette proposition soit affinée mais modifier toute l'architecture de ces coûts proposés qui avaient été débattus assez longuement, ça me gêne.

Jean-Michel BUNIET :

En relais, tout dépend ce qu'on appelle relais, on a un relais où chacun fait une des trois disciplines, et vous avez des relais où chacun fait les trois disciplines comme pour le championnat de France des ligues. Comme le dit Denis, il faut peut-être une réflexion plus approfondie pour bien définir par ce qu'on entend par relais par équipe et re-proposer l'année prochaine une évolution de ce coût.

Philippe LESCURE :

Pour rappeler un point de fonctionnement de notre assemblée générale, ces propositions ont été discutées dans un premier temps lors du séminaire des présidents des ligues pour la plupart d'entre elles. Elles ont été soumises au comité directeur du mois de janvier. Et ces propositions aujourd'hui,

elles doivent être adoptées ou rejetées, c'est le rôle de l'assemblée générale. Elle adopte, elle s'abstient ou elle rejette. Mais il n'est pas possible en séance aujourd'hui de revenir sur une proposition qui a été validé par le comité directeur. Si des sujets nécessitent évolution et des décisions nouvelles, il peut y en avoir et bien elles repasseront dans le processus de présentation à l'assemblée générale. Donc c'est une question, c'est un débat, il y en a deux de posées : les relais, comment on peut fonctionner, comment on peut faire évoluer, nous allons effectivement y réfléchir et par quelle proposition doivent elles être soumises. Puis la question des équipes posé par Jean-Marc GROSSETETE, il me semble effectivement que nous aurions du le préciser, il est dommage que nous ne l'ayons pas mise certainement un problème technique je l'imagine. Nous aurions du le préciser ... on me dit que ca vient d'être fait...

Je crois que nous avons dit 3 et pas 5 me semble-t-il. Nous avons dit 3, c'est Elisabeth qui a rappelé la proposition qui n'avait peut être pas été formalisée clairement, je crois que c'était bien sur 3 considérant que 1 équipe, c'était désormais dans notre réglementation, absolument 3. Donc c'était bien sur le chiffre 3 que nous nous étions fixé. Est-ce que nous sommes tous d'accord pour faire figurer le chiffre de **3**. A l'exception de Jean-Marc qui souhaitait que ce soit 5. Pour que le vote soit clair on fait figurer le chiffre de 3.

« Pour les épreuves par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par trois pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation. »

Et pour les questions du relais, nous entamerons, nous réfléchirons à cet aspect spécifique des équipes de relais.

Est-ce que l'on peut passer au vote pour cette première partie de ces coûts ?

Nous votons jusqu'à la page 7. Est-ce que tout le monde a bien intégré la partie de nos propositions que nous allons soumettre au vote et qui inclus donc les dispositions comprises dans la page 7. Sur la page 7, nous avons les tarifs compétition 2011, tarifs 2012, qui ont été débattus et adoptés par le comité directeur du mois de janvier. Je sou mets l'ensemble des propositions et tarifs à votre approbation.

Quels sont ceux qui sont contre ? La ligue de Lorraine et la ligue de Franche-Comté, Ligue Provence Alpes

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? La ligue Rhône-Alpes, ligue des Pays de la Loire.

Les autres ligues par déduction votant pour, les pages 1 à 7 sont adoptées à la majorité. Le décompte des voix sera fait par les scrutateurs, on va vous en donner lecture.

Je vous propose d'aborder la suite des coûts et d'examens et de proposition. Les prochains. Chaque coût à adopter et les affiliations clubs et licences annuelles. Pour les clubs ce sont les tarifs actualisés de 1.49%. Pour les clubs, vous avez colonne de gauche les tarifs 2011 et à droite les tarifs actualisés 2012. Vous voyez une augmentation des coûts entre 2 et 5€ suivant la catégorie du club. Au niveau des licences annuelles, ce sont aussi des coûts actualisés. Tous les tarifs sont actualisés de 1.49% colonne de gauche 2011 colonne de droite 2012 sauf la ligne seniors et + âgés où nous proposons une augmentation de 5€ au lieu de l'euro qui aurait été prévu avec le calcul de 1.49%. Plus bas vous voyez également l'augmentation de 5€ pour les licences fédérales individuelles « senior et plus âgés ».

Est-ce qu'il y a des questions sur cette page ?

Gérard ORREGIA : Ligue Provence Alpes

Pourquoi une augmentation si élevée pour les seniors ? Y a-t-il un investissement de prévu parce que nous derrière les ligues on parlait de santé financière, apparemment celle de la fédération est bonne. A l'heure actuelle où l'Etat se désengage envers nos clubs encore qu'il nous reste les collectivités territoriales, c'est déjà pas mal, une augmentation de 5 € c'est peut-être rien mais

derrière les clubs ne peuvent pas augmenter, nos ligues ne peuvent pas augmenter et tout à l'heure certains disaient que quelques clubs étaient en difficulté, et le fait de ne pas pouvoir augmenter eux aussi leurs cotisations, ça nous met nous aussi en difficulté. Donc je me doute que cette augmentation va nous être justifiée, j'aimerais savoir pourquoi une telle augmentation au delà du 1.5%.

Denis JAEGER :

Cette augmentation de 5€ je l'ai déjà expliquée, brièvement au comité directeur, mais comme tout le monde n'était pas présent je peux recommencer.

Pourquoi 5€, d'abord parce que gouverner c'est prévoir. Gouverner ce n'est pas faire plaisir à tout le monde, gouverner c'est savoir prendre ses responsabilités. Une augmentation du coût est toujours impopulaire même si elle se justifie. Et ce n'est pas une campagne habilement lancée sur un site internet par quelques uns qui vont me faire douter du bien fondé de la proposition du bureau. Si je dis que cette campagne est habile c'est parce que le fait d'annoncer que cette augmentation va être votée facilement sans débat par les présidents de ligues est une façon très subtile de vous mettre la pression à vous présidents de ligue en vous traitant un petit peu de moutons de panurge. Je vais donc essayer de trouver quelques arguments. Je ne vais pas en trouver puisque je les ai déjà trouvés l'autre fois. Je vais simplement vous les rappeler de façon peut être un peu plus précise.

Donc une 1ere raison : l'accroissement du nombre de licenciés entraîne une surcharge de travail. Partout dans chaque entreprise, une entreprise demande une surcharge d'activité pour pouvoir embaucher, nous on a déjà la surcharge d'activité et on nous dit surtout n'embauchez pas, n'achetez pas de logiciel, n'achetez pas d'outils, restons-en là. Ca ne va pas ! Une croissance, il faut la financer sinon on n'y arrive pas. Alors évidemment, ce n'est pas la saisie de ces licenciés supplémentaires qui accroît la charge de travail mais tous les services annexes, toute la logistique, tout le travail quotidien de la fédération, des employés de la fédération qui est bien plus important pour 32 000 licenciés que pour 25 000. Une croissance ça ne tombe pas du ciel, c'est provoqué par des actions, les actions il faut les financer. Et je me répète mais j'aimerais bien que quelqu'un me montre le contraire, plus il y a de club, plus il y a de licenciés, plus il y a d'épreuves, et donc plus d'activités de travail et de services à rendre en retour pour le personnel fédéral et donc plus ça coûte cher. Et je vais vous dire une chose, ça coûtera de plus en plus cher.

Deuxièmement : La rénovation de notre site internet, et système informatique, là aussi c'est un vieux de serpent de mer, je le sais pertinemment on ne pourra pas retourner à la gestion manuelle comme on ne retournera pas aux lampes à pétrole. L'informatique est un outil de nos jours indispensable et puis qu'on le veuille ou pas ça coûte cher. Malgré le fait que ça coûte cher, on est bien placé pour le savoir, parfois ça ne marche pas. On a eu un gros raté en 2009 avec la première version des licences sur internet peut être pour une question de coût. Si nous avions pu mettre les sommes qu'il fallait nous n'aurions peut être pas eu ce raté. Donc nous devons continuer d'investir dans cet outil informatique et ça a un coût. Une mise au point, un coût d'évolution et un coût de maintenance. Et malheureusement ce coût ne risque pas de diminuer dans les prochaines années. Et dans l'informatique, je pourrais ajouter notre nouveau site internet qui lui non plus n'est pas un outil à coût négligeable puisque il y a de la maintenance, surtout il y a un salarié à plein temps pour s'occuper de ce site internet.

Une troisième raison : le déménagement du siège fédéral. Ceux d'entre vous qui viennent au siège le constate à chaque fois, nous sommes pas mal à l'étroit et plus nous grossissons et plus nous sommes à l'étroit. C'est comme avec un pantalon. Un déménagement est donc inévitable et forcément cela aura un coût. Même si nous sommes en pourparler depuis un certain temps déjà pour pouvoir aménager dans des locaux à des conditions très avantageuses, je sais bien qu'il y en a qui nous reprochent notre siège somptueux si proche du stade de France et ils oublient que lorsque

nous l'avons acheté il y a 15 ans, le stade de France était en chantier, c'était une zone sinistrée et nous étions bien seul. Après ça, on vient nous reprocher notre mauvaise gestion de gaspillage, notre manque de clairvoyance. Donc certains disent « comme ils sont mauvais, ils sont obligés de changer de siège » et d'autres j'espère que vous en faites partie disent « bravo ils sont obligés de changer de siège parce qu'ils ont trop grossi » et là aussi je disais tout à l'heure que j'aimerais que nos salariés nous coûtent plus cher, j'aimerais aussi que dans 10 ans, nous soyons obligés de changer de siège parce que nous aurons à nouveau trop grandi.

Une quatrième bonne raison : c'est l'aide à la professionnalisation des ligues qui est et qui reste une priorité fédérale. Cette mesure nous a permis de verser à nos ligues 95 000€ en 2009, 140 000€ en 2010, elle est budgétée à 164 000€ en 2011 et il m'étonnerait que vous ayez envie de la baisser en 2012.

Voilà donc le rappel des arguments que je vous avais énoncé en comité directeur. Sinon je vous rappelle aussi que nous ne proposons cette augmentation que pour une seule catégorie (les séniors et + âgés). Donc celles qui est le plus à même d'absorber ce coût.

Nous préservons toutes les autres catégories, les jeunes, handi, et les dirigeants. Alors 5€ effectivement c'est toujours 5€ mais je suis toujours surpris que l'on se braque si volontiers sur les petites augmentations fédérales alors que dans le monde du triathlon, les autres augmentations bien plus importantes sur les inscriptions, sur le matériel, sur les tenues, passent soit inaperçues soit passent comme une lettre à la poste. A titre d'exemple, je voulais vous signaler qu'il y a en France au moins deux épreuves où l'on doit payer au moins entre 20 et 30€ pour avoir le droit de s'inscrire et non pas courir. Ca s'appelle frais de dossier chez l'un frais de service chez l'autre. Vous ne payez pas ça, vous ne vous inscrivez pas et seulement après vous payez l'inscription de la course, ça ne dérange personne. Ce sont des sociétés privées et ont le droit de gagner de l'argent soit. Et là personne ne dit rien. Imaginez un seul instant qu'à Paris on mette des frais de dossier même si vous mettez 1€ pour avoir le droit de s'inscrire, tout le monde serait d'accord sans problème et il y en a d'autres qui me disent aussi qu'ils seraient plus efficaces de laisser l'augmentation 5€ pas pour la fédération mais pour les ligues. Je pense que ce n'est pas juste parce que c'est budgété à 125 000€, l'année prochaine divisée par 27 ligues, ça ferait en moyenne 4 400€ par ligue en moyenne, parce que dans la réalité pour certaines ligues ça fait 1000€ et pour d'autres 15 à 16 000 € qui sont les plus grosses.

Et ce sont déjà les ligues les plus grosses, qui ont les revenus les plus élevés et qui pour l'instant ont le moins de difficultés financières. Le coût pour les licenciés serait le même. 5€ qu'ils les payent à la ligue ou à la fédération, c'est 5€ pour lui. Est-ce que vous imaginez que le saupoudrage de ces 125 000 € en 27 parts serait plus efficace que 100 000 ou 125 000 € regroupés au niveau fédéral. Gouverner c'est prévoir. Et c'est pourquoi je vous propose cette augmentation de 5€ sur les licences seniors et vétérans à partir de 2012.

Philippe LESCURE :

Merci Denis. Y a-t-il d'autres questions sur ce sujet sur ce thème? Jean-Marc GROSSETETE puis Denis MAIRE.

Jean-Marc GROSSETETE :

Il y a des choses que j'ai déjà dites au comité directeur que s'il y a plus de licenciés il y a plus de travail, plus de recettes et de licences quand même, oui on peut le dire. Le système informatique, oui mais normalement, un système informatique adapté devrait donner moins de travail à l'ensemble que ce soit aux ligues ou à la fédération, donc pouvoir dégager du temps pour les autres actions, voilà ce que je pense par rapport à ce système informatique. C'est pour ça que je trouve que passer de 5€... noyé ce qui va être noyé dans les droits de licences ne me paraît pas justifié. On va dire que ces 5€ vont servir à rattraper le déficit de Paris. Soit on met ces 5€ et on communique

comme il faut sur ces 5€, pourquoi on les fait et on cible sur le bilan ces 5 € mais les mettre comme ça dans les licences sans cibler mieux donc je ne suis pas d'accord.

Emmanuel CHABANNES :

Je vais répondre à Jean-Marc. Et effectivement le premier argument qu'à donné Denis, pour toute entreprise ça serait un non sens, je suis d'accord que, à la base quand on a plus de licenciés, plus on a plus de recettes et normalement on ne devrait pas augmenter pour ça. Or dans le cas présent à la fédération, on parle d'informatique et on en est au début de l'informatique et le système tel qu'il est mis en place, il n'est pas complètement automatisé, donc malheureusement et avant qu'on arrive à avoir un système qui soit complètement automatisé c'est-à-dire que le licencié qui s'inscrit sur internet jusqu'à la comptabilisation de la facture. L'encaissement et la comptabilisation c'est là où effectivement il y aura moins de travail, il faut être clair. On n'en est pas là du tout ! Mais alors vraiment très très loin ! Pour l'instant l'automatisation, il n'y en a pas ! Elle est à ZERO ! Donc pour l'instant, pour arriver à ce système là, il faut arriver à dégager de nouveaux moyens, il faut investir dans cet informatique et pour investir et bien forcément il faut de l'argent donc d'où la nécessité de cette augmentation sinon on arrivera pas à faire évoluer le système informatique de manière à arriver à l'automatisation. Donc pour l'instant, plus de licenciés c'est plus de travail.

58

Denis Maire

Je dirais plus que c'est une analyse comptable et de gestionnaire ou de contrôleur de gestion. Je ne partage pas trop vos avis d'entreprise là-dessus et je suis encore en activité donc je sais de quoi je parle. Je dirais aussi que depuis le comité directeur, j'ai essayé de convaincre les licenciés et les clubs entre autres pour l'augmentation des 5€, je n'ai pas réussi à les convaincre et pourtant les débats ont été nombreux en interne et lors de notre AG, pour moi je vous le dis clairement je ne voterai pas l'augmentation et je suis le représentant de mes clubs, je ne voterai pas l'augmentation des 5€.

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ?

Agnès FANDJAUD Ligue de Franche Comté.

La problématique de l'augmentation de 5€ elle se situe à notre niveau puisque l'on a tous à chaque étage une problématique de ressources. Notre emploi aidé est terminé au 31/12/2010. Donc certes nous devons anticiper pour prévoir et gouverner. J'ai fait un rapide calcul aussi divisé par le nombre de licenciés donc j'ai été à la louche. Quand j'ai divisé par 200, je n'ai pas divisé par catégorie d'âge, donc ça faisait à minima une augmentation de 90€ par licenciés. Je sais par ailleurs que le CROS a l'intention de demander une augmentation à chaque ligue. Au niveau de la Franche-Comté, pour pouvoir mettre en place un emploi d'ingénieur de formation. Donc on est tous dans la problématique de financement d'un emploi justifié. Le problème, c'est le ressenti des licenciés, il me semble qu'il n'y ait pas d'adéquation entre le coût réel au niveau de la licence qui finalement objectivement n'est pas très chère par rapport à d'autres disciplines. Je le dis, parce que je suis maman de deux enfants qui ne font que de la natation et je paye bien plus cher pour eux par rapport aux nombres de créneaux horaires qu'ils peuvent avoir et en même temps si on applique comme cela a été fait dans certains clubs, une augmentation trop brusque et pourtant justifiée on va avoir une perte de licenciés sauf arriver à les convaincre que c'est dans leur intérêt qu'ils payent bien plus chers en prenant des cours de musculation à droite et à gauche qu'en prenant des droits d'inscriptions sur les épreuves, il y a un problème de communication que moi je ne sais pas faire passer au sein des clubs et apparemment Denis Maire a eu le même problème. Et est ce que l'on ne va pas aboutir à terme à cause de ces augmentations nécessaires à une fuite des adhérents.

Denis JAEGER :

Je vous ai dit que gouverner c'est aussi savoir prendre ses responsabilités. Il faut savoir que l'augmentation, soit votée ou pas, ces actions, il faudra qu'on les fasse. Les licenciés en plus on les aura, le système informatique il faudra qu'on le change ou qu'on l'améliore, le siège il faudra qu'on en change. La professionnalisation des ligues à priori on peut la continuer et c'est ce qu'il y a de plus facile à arrêter. C'est ce qu'il y a de pas du tout indispensable, si on la continue, tous ces coûts nous les aurons, et si nous n'avons pas la recette de ces 5€, la recette il faudra qu'on la prenne ailleurs ou qu'on fasse des économies ailleurs. C'est pour ça que je dis il faut savoir prendre ses responsabilités.

Bruno MALET, ligue Provence Alpes

J'aurai aimé savoir quelle part elle représente sur un fromage, pour la fédération, le coût d'une licence senior, donc par exemple combien ça coûte à la fédération l'enregistrement d'une licence, combien coûte l'assurance d'une licence, etc.. Qu'on comprenne bien à quoi servent ces 63€ aujourd'hui d'achat d'une licence.

Denis JAEGER :

C'est un travail que nous n'avons pas fait et que nous ne ferons probablement pas. Parce que ça aurait été facile à calculer si toutes les licences avaient été à 63€ et avec des niveaux de tarifs différents on ne pouvait pas faire un fromage. Outre le fait que ça serait un gros travail, je ne vois pas trop à quoi ça servirait.

Bruno MALET, ligue Provence Alpes

C'est juste pour que je puisse expliquer à mes licenciés pourquoi ils vont avoir une augmentation et à quoi sert le coût qu'ils payent. Ce qui est quand même assez important.

Denis JAEGER :

C'est très compliqué comme demande, il faudrait un poste de plus comme contrôleur de gestion qui serait capable justement d'analyser les temps qui sont passés sur chaque action et tenir une comptabilité sur chaque action qui est faite. Donc arriver à dispatcher la quote-part de la licence pour les adultes qui va passer de 63 à 68€ qui sera dispatchée sur telles ou telles actions et que ça représente tel coût. C'est absolument impossible ça. C'est possible dans une grosse société avec un contrôleur de gestion mais pas à la fédération française de triathlon. En tout les cas pas en ce moment, et pour quel intérêt ?

Jean-Claude ZIENKIEWICZ :

Les arguments que tu as développés sont valables pour les ligues. On est dans la même panade. C'est la même crise pour tout le monde. Pour le plan informatique je veux bien y contribuer mais il faudrait peut être nous démontrer pourquoi ça va coûter aussi cher. Est-ce que les moyens que vous avez sont bons ou pas bons ? On connaît tous l'informatique, ça va dans tous les sens, quand on achète un ordinateur ce n'est pas facile et un logiciel aussi. Pourquoi une telle dépense donc ? Ça devrait être un peu plus précis.

Quant aux aides à l'emploi, tu dis qu'elles pourraient disparaître, non elles ne peuvent pas disparaître parce que cette marge là on peut la répercuter si tu ne l'avais plus. On a besoin de ça, on est en pleine progression et les aides baissent.

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ? Très très courtes.

??

Ce n'est pas une intervention, juste une constatation. Donc moi je représente les clubs, la question que j'ai posée tout au début c'était uniquement une question qui m'est remontée et que je vous fais remonter ici aujourd'hui, une question d'en bas comme l'on dit. Donc je vous l'ai fait remontée. Je ne me considère pas comme un mouton de panurge, c'est simplement je vous fais remonter une info de la base, de votre base. Donc, quand quelque chose est bien dans à la fédération, je le dis. Il faut qu'on le dise, que les présidents de ligues le disent sinon les gens se demandent qu'est ce qu'ils font à la fédération ? et je pense que la fédération le sens aussi. Il faut que nous présidents de ligues ont disent ce qu'il se passe, ce qu'il y a de bien et ce qu'il y a de manqué. Voilà mais je ne me nourri pas de serments. Merci.

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ?

Christian DURIER, la ligue Normandie :

Pardonnez moi M. mais je n'ai pas été très impressionné par les arguments que vous avez avancés pour justifier ces 5€, je vous prie de m'en excuser je m'attendais à mieux de votre part. Cependant, vous parlez de travail supplémentaire au niveau de la fédé, je ne conteste pas la quantité de travail mais la qualité du travail qui est réalisé par vos services. Cependant nous avons autant de travail au niveau des ligues. Je suis bien mal placé pour contester le prix de l'augmentation parce que la Basse Normandie va bénéficier d'un emploi à mi temps financé en partie par la fédération et je vous en remercie. Cependant le risque de cet emploi est plus important pour nous que pour la fédération bien évidemment. Cependant comme l'a rappelé Cédric Gosse tout à l'heure, ces créations d'emploi sont un réel investissement et c'est comme ça que je l'entends, ceci dit le risque est important au niveau de la ligue et je ne cache pas mon inquiétude pour équilibrer le budget 2011 et le budget 2012. Cependant 5€ me paraît anormalement élevé.

Philippe LESCURE :

D'autres questions, interventions, remarques ?

Jean-Pierre CAMBOT, ligue Aquitaine :

Je viens de faire un calcul très simple, c'est-à-dire que par exemple par rapport à ce que nous a dit Denis, même si c'est un petit peu manier le bâton en disant qu'il était possible de supprimer l'aide à la professionnalisation des ligues, j'ai fait le calcul tout simple pour la ligue Aquitaine, on en est à presque 4.70€ qu'il faudrait rajouter la part ligue sur les licences donc on presque à 5€ donc ça revient exactement au même, en définitive ça ne change rien si c'est pas la fédé qui le fait il faudra bien que ce soit quelqu'un qui le fasse. De toute façon, nous ça ne changerait pas si on veut professionnaliser ce qu'on met en place pour développer parce que si on ne professionnalise pas on ne se développera pas. Donc résultat des courses, derrière, je vois le but aussi ce qu'il faudrait peut-être expliquer c'est que l'outil informatique aujourd'hui il faut lui fixer un objectif. C'est la valeur ajoutée qui va donner à tout le monde c'est-à-dire aux licenciés, aux clubs, aux ligues et à la fédération. Plus vite on pourra donner la licence aux triathlètes mieux ça sera et on aura gagné du temps à faire du développement parce que le temps qu'on va économiser et qu'on passe à l'heure actuelle, et je prendrai le mot de Coluche gastronomique, par rapport aux licences, je vous assure que ça devient impossible donc il faut trouver une solution pour gagner du temps là-dessus, que ce soit dans les ligues ou à la fédération de façon à ce qu'on puisse faire du développement et peut être s'occuper un peu mieux et mettre un peu plus d'argent ailleurs notamment vers les jeunes et faire que les stages jeunes coûtent moins chers aux familles. Voilà.

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ? Et puis je vais vous proposer peut être que l'on s'approche de la clôture de notre débat. Je ne priverai pas Pierre Bigot évidemment de poser une question. Un mot de conclusion si vous me le permettez et nous passerons au vote.

Pierre BIGOT :

Ce n'est pas une question juste une remarque. Tu faisais allusion au système informatique en faisant apparaître les causes du système informatique. Je crois savoir que tu t'es exprimé au comité directeur, le but du système informatique, c'est de simplifier au maximum, de gagner de la productivité dans les clubs dans les ligues et à la fédération pour que ça nous coûte moins cher. C'est bien ça l'objectif, et on en parle aujourd'hui avec Guillaume là-dessus et j'espère que ça ne coûtera pas trop cher mais le but c'est que ça coûte beaucoup moins cher en coût fixe à l'ensemble des structures de la fédération.

61

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ou questions ? Si vous me permettez un avis, d'abord je voudrai rappeler que cette augmentation proposée n'est que de 4 €, pas de 5, puisque si on applique l'augmentation automatique, il faut évidemment en tenir compte, l'augmentation qui serait appliquée sans discussion serait de 1 €. C'était la première précision que je voulais faire, la deuxième observation et je m'en réjouis, c'est la discussion et c'est le débat. Adopter, chaque année l'augmentation liée au coût de l'INSEE, me paraissait inadapté à notre évolution. Donc moi je suis très heureux, on est pour, on est contre, on apporte des arguments, et la première partie de l'objectif, que cette augmentation soit adoptée ou pas, elle est à mes yeux acquise parce que nous avons ainsi réinstauré le débat sur un certain nombre d'orientations stratégiques, politiques de notre fédération. Le fait d'augmenter systématiquement de 1,2 % était extrêmement confortable, plus aucun débat, plus aucune discussion, nous adoptions purement et simplement, arithmétiquement une augmentation. J'ai voulu qu'il y ait ce débat, donc je m'en réjouis et nous avons ainsi, je le crois, d'ores et déjà atteint un premier objectif, c'est de susciter une réflexion sur les orientations fédérales en matière d'outils informatiques, en matière de développement, en matière de tarifications diverses et variées, donc je m'en réjouis. Je pense que parfois on discute beaucoup sur des sujets, certes importants, je viens de le dire, mais dont on devrait quand même ramener l'importance à sa juste valeur. Je veux dire que pour moi le débat essentiel finalement c'est celui qui existe entre les différentes parts de financement qui existent dans la vie fédérale, parts club, parts ligue, parts fédérales. Je suis désormais, comme certains d'entre vous, depuis très longtemps dans cette maison et c'est vraiment au niveau fédéral et pratiquement seulement au niveau fédéral, que toutes les augmentations depuis 20 ans, 25 ans ont cristallisé les passions, les discussions, lorsque je vais dans les ligues régionales depuis de très nombreuses années, nous n'avions plus ces discussions là, parce que effectivement nous ne proposons plus d'augmentations. Encore une fois, réintroduire la discussion, le débat d'orientation, je crois que ce qui est le plus important, c'est cela : que voulons nous faire de notre fédération ? Vers où voulons nous l'amener ? Voulons nous être une fédération dynamique et quelles sont les parts respectives de financement ?

Donc je comprends, j'ai été président de club, d'organisation, de ligue pendant 10 ans etc donc vue d'un président de club, cette part fédérale augmentant et à l'évidence, pour une année au moins, une perte potentielle d'augmentation, donc à votre place, je suis totalement en cohérence avec cette orientation mais je crois que ce qui est important dans une fédération c'est que nous puissions collectivement, ensemble, résonner au-delà, du strict problème lié au club, à la ligue ou à la fédération mais dans une vision générale. Il est évident que si l'on adopte cette augmentation, ça vous privera en 2012, probablement d'une marge de manœuvre de 2, 3, 4 euros, c'est clair, net et

précis mais je pense que dans l'intérêt fédéral, dans la poursuite de la vie fédérale, de son évolution, de son renouvellement, c'est un sujet de politique fédérale très important. Alors encore une fois c'est vous qui allez décider et ce que vous déciderez sera bien pour notre fédération mais je vous invite dans votre réflexion à dépasser la simple problématique liée à votre propre ligue, à votre propre club etc. Je pense au bout du compte que pour l'adhérent, que pour l'adhérent, 5 euros, 5 euros dans l'année ça n'existe pas, ça n'existe pas. Donc je pense que le problème n'est pas là, il est dans tout ce qui a été évoqué à juste raison dans tous les autres domaines et notamment, probablement, pour moi, dans l'approche psychologique de cette augmentation. C'est à mon sens, plutôt là que la difficulté de convaincre, dans un contexte d'augmentation, de dureté de la vie, de difficultés diverses et variées, vous allez me pardonner cette expression, mais qu'est ce que ce machin qui sert à rien, la fédération, un truc anonyme, pas pour vous, mais je peux le comprendre, pour un triathlète.

Au-delà de nos débats, et la décision que nous prendrons, celle que nous prendrons sera la bonne.

??

Dans le cas où le vote vous serait défavorable, avez-vous envisagé une solution 2 ?

Philippe LESCURE :

On est entrain de parler des coûts 2012, donc effectivement en cas de vote défavorable lorsque l'on fera le budget prévisionnel pour l'année 2012, effectivement, il faudra bien en tenir compte mais là à l'heure actuelle, on n'est plus préoccupé par l'année 2011 et par le vote des coûts pour savoir sur quoi l'on va partir. Donc ce sera à ce moment là où l'on se penchera sur la question mais bien évidemment, c'est forcé qu'il y aura un impact.

??

Si vous n'avez pas le vote, si les cinq euros ne passent pas, on va passer à zéro ? à un euro ?

Philippe LESCURE :

Moi je n'anticipe jamais sur le résultat des votes dans quels que domaines que ce soient donc, nous allons voter, si c'est adopté, et bien nous feront avec cette adoption, si c'est rejeté et bien nous sommes je pense en capacité assez vite de faire une proposition qui sera soumise à l'assemblée générale. Mais aujourd'hui c'est cette proposition qui a été validée par le comité directeur, ouvert au président de ligues, vous y étiez, on a pris votre avis d'ailleurs et donc nous le soumettons tout naturellement comme le prévoient nos textes, si encore une fois ce n'est pas adopté, nous allons statuer ensemble sur ce qu'il convient de faire. Il n'y a pas à la minute un plan B.

Est-ce que le débat est suffisamment éclairé ? On peut passer au vote.

Alors, je vais vous donner quand même les résultats du vote précédent, l'adoption des pages 1 à 7 :

- 189 voix exprimées
- 25 voix contre
- 25 abstentions
- 139 pour

Bien, est ce que l'on peut passer au vote ? Denis ?

Denis JAEGER :

Juste une précision sur la formulation : je ne parle pas de vote favorable ou de vote défavorable soit c'est adopté, soit ce n'est pas adopté. Vous ne votez pas pour quelqu'un ou contre quelqu'un, ce qui vous est proposé vous convient ou ne vous convient pas.

Jacky BAUDRAND :

Juste une remarque avec un peu de recul, je crois qu'à travers votre soumission de cette augmentation, je me posais clairement la question vers où orientons nous cette fédération pour les années à venir. Vous nous avez donné quelques orientations je pense qu'il faut que nous prenions la hauteur de l'intérêt général de notre fédération avant de dire « bien ou pas bien » et je pense, et je me permets de le dire, qu'il me paraît important que nous prenions cette hauteur. La deuxième : vous l'avez dit cela fait 4 euros et non pas 5 c'est vrai car il faut intégrer cette augmentation et la troisième c'est de dire : quand on voit les budgets que mettent nos triathlètes, et quand on voit, un autre point, le prix des licences d'autres fédérations, Madame, en a parlé tout à l'heure, je pense que cette augmentation me paraît tout à fait pertinente je tenais à le dire publiquement.

Andrée VIDIL :

Oui c'est vrai, moi je suis un peu d'accord aussi, lorsque l'on prend « la voile » puisque moi je suis bien placée pour en parler, les licences augmentent considérablement tous les ans, y compris pour les enfants qui font un stage d'une semaine pendant les vacances et puis bon personne ne dit rien, et c'est vrai que les triathlètes, il faut le dire le triathlon, c'est un sport de « Nantis » alors je pense quand même qu'ils ne sont pas à 5 euros près.

Philippe LESCURE :

On me présente un certain nombre de chiffres très intéressants, d'informations, sur une enquête réalisée auprès de nos pratiquants, sur 100 personnes interrogées 84 % était licenciée et 16 % n'était pas licenciée : on leur demandait essentiellement quel était le budget annuel moyen consacré au triathlon :

- 9 % ont répondu : 1500 euros
- 50 % ont répondu entre 1500 et 3000 euros
- 37 % ont répondu entre 3000 et 5000 euros
- Et 4 % ont répondu plus de 5000 euros

Voilà donc c'était une information sur les budgets annuels moyens par rapport à une population de 84 % de licenciés et 16 % de non licenciés. Voilà c'était un élément d'information.

Jean-Claude ZIENKIEWICZ :

Fondamentalement, je ne suis pas contre ça, si elle revient chez moi, parce que moi j'en ai besoin. Moi demain matin, j'ai 3 emplois à la ligue de Lorraine, demain matin je leur dis que j'ai besoin, comme je l'ai fait il y a 3 ans, de 15 € d'un coup, ils m'ont dit oui, ils diront oui demain matin parce que c'est à la ligue de Lorraine ça ils ne vont pas chialer. La différence que je vois là, ça ne me gêne pas, je sais très bien que 5 euros c'est rien, mais ponctuellement chez moi ils diront Oui, mais comme ça sur la part fédérale ils diront non car moi je vais perdre ce que je voulais augmenter. Cette année on avait prévu 10 euros mais oui il y a la baisse des subventions, les gens ils sont d'accord puisqu'en face on leur fournit des services à la ligue. Quand on augmente il faut aussi fournir des services. C'est ça aussi le temps moderne, faut pas rêver

Philippe LESCURE :

Ce matin, une petite anecdote et on va passer au vote, mais juste sous forme d'anecdote, ce matin je vous parlais du temps : rien ne se construit sans la durée, sans la persévérance, sans la notion effectivement de projet inscrit dans le temps et j'insiste effectivement au-delà de ces 5 € c'est quelle politique fédérale et nous l'aurons à nouveau ce débat, parce que je crois qu'il est très intéressant, quelle politique fédérale voulons nous porter et quels moyens financiers sommes nous prêts à consacrer pour mener cette politique ? C'est ça le sujet et je ne me satisfaisais pas que l'augmentation de 1,2 % chaque année vaille politique financière assortie à un projet. Alors on n'a

pas développé les projets fédéraux dans leurs détails et ça mérite sans doute d'être fait, que ce soit l'informatique, que ce soit le site internet, etc mais je pense que pour la plupart d'entre vous connaissez et nous avons suffisamment de réunions et de projets communs pour que vous en connaissiez quand même l'orientation et la signification, mais juste pour revenir à ce débat de la part fédérale, moi je me souviens du départ de ces parts fédérales, n'est ce pas mon cher Jacques, je m'en souviens tellement bien que je vous le dis souvent, j'aime pas personnaliser les débats mais la part fédérale, je pense en être le concepteur à l'origine, en 1992 j'ai considéré qu'effectivement, il fallait que les ligues régionales aient une capacité financière, elles-mêmes, pour générer des produits et pour emmener des actions dans une certaine autonomie donc j'ai proposé à l'époque, il y a bientôt 20 ans cette notion de part fédérale, j'avais subodoré dès le départ que ce pouvait être pour la politique fédérale un grave danger parce que effectivement, en donnant à chaque ligue régionale, la possibilité d'avoir un propre financement, c'était à coup sûr une difficulté pour l'avenir de faire en sorte que la part fédérale puisse augmenter. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'on en débat aujourd'hui, ce n'est pas que je m'en réjouis, mais on n'en a pas débattu depuis des années, parce que forcément c'est un sujet qui « est en contradiction » avec les politiques éventuelles que vous pouvez mener sur le plan financier. Voilà. Mais moi j'en appelle vraiment, encore une fois à une vision globale. Si on sollicite une augmentation c'est pas pour surenchérir inutilement, c'est pas pour satisfaire je ne sais quelle lubie, c'est parce je crois qu'il y a une cohérence derrière tout cela, mais encore une fois, moi je suis très attaché à la décision collégiale, collective et c'est cette décision que sera la meilleure, je n'en doute pas et c'est un projet, c'est une proposition et je crois qu'on a tous les éléments pour se déterminer.

??:

Monsieur le président, SVP dernière réflexion pour vous donner les précédents propos. Certes effectivement 4 ou 5 euros c'est insignifiant, ce qui n'est pas insignifiant c'est qu'un athlète vous reproche qu'effectivement, sur le prix de sa licence, il y a 50 % qui remonte à la fédé, c'est ce langage là qu'on entend, ce n'est pas le fait des 4 ou 5 euros, c'est le pourcentage qui remonte, c'est ça qui leur paraît un peu ...

Eric BRONDY :

Je vois des licenciés qui sont prêts à mettre 408, 420, 450, voire 600 euros sur un triathlon, acheter du matériel, une paire de roues à 3000 euros ou à 2500 euros, excusez moi.

Philippe LESCURE :

Merci, Eric, un mot de Daniel BAZOGE et puis nous passons au vote.

Daniel BAZOGE :

Oui, juste un mot, j'aimerais que l'on puisse me dire combien de temps on a passé à Toulouse sur ce sujet, combien de temps on a passé à Paris sur ce sujet et combien de temps on a passé encore ici pour ces 5 euros ? C'est tout. Il faudrait un contrôleur de gestion pour ça !

Philippe LESCURE :

Bien nous passons au vote :

Quels sont ceux qui sont contre cette proposition ? alors, on va citer les ligues : Alsace, Franche Comté, Languedoc Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Provence Alpes, Rhône Alpes.

Quels sont qui s'abstiennent ? Pas d'abstention

Donc l'ensemble des autres ligues est favorable. On va laisser les scrutateurs comptabiliser les pour et les contre puisqu'il n'y a pas d'abstention. Ce qui me prouve que c'est un débat positif, on est pour ou on est contre mais on ne s'abstient pas, ça aussi je trouve que c'est très bien finalement.

On peut peut-être poursuivre, des propositions qui permettront d'avancer sur l'ensemble de nos coûts 2012.

Denis JAEGER :

La suite ce sont nos droits de mutation, frais de dossier. Pour les mutations restent fixés à 20 euros, les frais de dossier par rapport à 2011 ne sont pas proposés avec des changements. Pour ce qui concerne les droits de formation, il y a beaucoup de changements. Il me semble que les documents vous les avez, si je ne me trompe, vous les avez explicités lors du dernier comité de directeur. Est-ce qu'il faut refaire toute l'explication sur les droits de formation 2012 ou est ce que les explications que vous avez eu au comité directeur vous étaient suffisantes ? Suffisant.

Donc vous voyez un rappel en page 10 les droits 2011 et la modification en page 11 pour les droits de formations. Est ce qu'il y a des questions sur ces droits de formation ? Pas de question.

Et en page 12 vous avez cette année les droits d'accès en D1 et D2 qui avaient été largement explicités également au comité de directeur et qui sont donc fixés à 0 euro, 7000 euros ou 10 000 euros pour la division 1 en fonction du niveau de labellisation, et à 0 euro ou 3 000 euros pour les clubs non labellisés pour la division 2. Des questions pour ces droits ? Accès 1 et 2 ? Apparemment non.

Et enfin la dernière page, les tarifs de remboursements des frais. Ce sont des montants qui sont actualisables, ils ont été non seulement actualisés mais déjà arrondis : 20 ou 25 euros par repas et 70 ou 100 euros par nuit. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques sur ces tarifs de remboursements ? Apparemment non.

Bernard SAINT-JEAN :

Philippe, tu souhaites le résultat des votes ?

Philippe LESCURE :

Le résultat du vote est connu ?

Bernard SAINT-JEAN :

Oui. Le résultat du vote sur la proposition qui vous a été faite est le suivant :

- 189 voix exprimées
- Contre : 71
- Pour : 118

Philippe LESCURE :

Donc cette proposition est adoptée. Et donc on va poursuivre par le vote des coûts jusqu'à la dernière page.

Agnès FANJEAU, ligue Franche Comté :

Ca concerne la voiture, sur quel fondement le remboursement kilométrique était proposé à 0,24€ et est proposé à 0,25, par expérience professionnelle, pour mon véhicule je suis remboursée 0,32 du kilomètre pour prendre en compte les frais d'essence et d'entretien. C'était juste une question technique. Voilà pour savoir pourquoi c'est décidé comme ça ?

Philippe LESCURE :

C'est décidé comme ça parce que le trésorier est un petit peu radin, non plus sérieusement c'est un petit peu historique : quand je suis arrivé à la fédération il y a une vingtaine d'années, ça devait être 20 centimes d'euro et nous avons appliqué petit à petit des augmentations, alors il n'y a pas de vrai calcul sur une base fiscale.

Oui, je vais donner la parole à Patrick POULET, ce tarif découle là aussi d'une lente, très lente évolution du barème fédéral, il n'est basé sur aucun élément comment dirai-je, barème fiscal, coût moyen du km etc absolument pas, il découle je dirai de l'habitude et de l'histoire fédérale il est réévalué de 0,01 de temps en temps sur le bon vouloir de proposer cela au trésorier et comme il vous ai dit qu'il était très radin, ça n'augmente pas très vite, mais néanmoins il nous a été fait une observation que je vous livre : il est en deça effectivement de beaucoup de tarif de remboursement, incontestablement, mais dans notre souci de nous engager sur le développement durable il avait été fait observation qu'il pouvait être aussi intéressant d'avoir un tarif de remboursement de la voiture individuelle pas trop incitatif à prendre son véhicule. Voilà c'est aussi un élément à avoir en réflexion sur l'évolution de ce barème.

Patrick POULET

Juste une remarque par rapport au résultat du vote précédent, je ne suis pas certain vu l'importance du vote que vous soyez sûr du vote « Pour ». Est ce que vous êtes sûr que tous les gens qui ont émargés ce matin sont présents lors du vote qui vient d'avoir lieu. C'est à dire, vous avez demandé aux gens qui étaient contre de voter mais pas à ceux qui étaient pour. Vu l'importance du vote et vu quand même l'aspect du nombre de voix contre on pourrait demander aux gens qui sont « Pour » de voter.

Philippe LESCURE :

Oui ? Non ? On va faire un appel des ligues (l'appel est fait ligue par ligue). Donc les 189 voix exprimées étaient bien présentes. Est ce que cela a répondu à votre légitime interrogation sur la validité complète de ce vote ?

Le trésorier était tellement optimiste et perturbé qu'il ne faisait même pas voter la fin des différentes propositions. Y a-t-il, sur la fin de ces propositions, donc les pages 9 à 13, merci, y a-t-il des questions, des remarques, est ce que l'on peut passer au vote ?

Jean-Pierre CAMBOT :

Tu dois le connaître je suppose que, si on prend l'instruction fiscale du 15 janvier 2010 « 5 B-7-10 » n'est ce pas, c'est le coût attribué pour les bénévoles pour faire la réduction fiscale de leur tarif kilométrique, pour 2009 il était de 0,299 du km, pour 2010 il est en train de sortir, donc c'est quand même en dessous de ce que disait notre collègue et c'est pour avoir une réduction fiscale, c'est applicable seulement pour ça. Donc si l'on veut en profiter, on peut le faire, la fédération pourrait inciter aussi à le faire, c'est un moyen de subvention qui existe encore puisque personne n'a touché à cet avantage.

Philippe LESCURE :

Donc le message est passé, par Jean Pierre CAMBOT, et nous le relayons sur les possibilités qui sont offertes en la matière de déduction fiscale lorsque vous renoncez expressément au remboursement prévu par la fédération. A l'origine, nous devons être à peu près sur cette estimation.

Bien s'il n'y a pas d'autres remarques et d'autres questions je vous propose donc de passer au vote du restant de ces coûts. Quels sont ceux qui sont contre ? personne. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Personne. Pour cette partie-là, les coûts sont donc adoptés à l'unanimité et je vous en remercie.

Je vous propose une pause d'une dizaine de minutes et nous reprendrons avec les points de règlement. Donc 10, 15 mn maximum de pause. Merci.

Je vous propose donc que nous reprenions nos travaux, que nous devons clôturer je vous le rappelle dans les deux heures qu'il nous reste pour tenir cette assemblée générale fédérale.

Je passe la parole à Jean Michel BUNIET : Proposition de modification des statuts.

Jean-Michel BUNIET :

Que je reprenne dans l'ordre. Les **statuts**.

Donc pour beaucoup d'entre vous, on en avait déjà parlé lors du comité directeur précédent au mois de janvier sur la modification des statuts, la proposition d'évolution des statuts qui vous est faite qui engagera bien entendu éventuellement pour les ligues de leurs statuts aussi concernant la modification du vote des coûts prévisionnels. Jusqu'à présent dans nos textes était précisé que l'assemblée générale adopte le budget et les coûts fédéraux, ce qui n'a jamais été complètement vrai pour nous puisque si nous allons par là, les coûts fédéraux devraient tout englober, que ce soit les coûts d'accès, la vente éventuellement de produits et autre ce qui nous conduirait à des assemblées générales, convenez en, un peu interminable, quand on voit le temps que nous avons passé sur le chapitre précédent. Par contre le code du sport n'impose que le vote des cotisations dues par les membres, les membres dans le cadre de la fédération sont les clubs et les licenciés individuels, les licenciés des clubs ne sont pas considérés comme des membres. Les membres au sens des statuts sont les clubs et les licenciés individuels donc logiquement si l'on veut aller à l'extrême, on ne devrait voter au niveau des coûts que l'adhésion des clubs et des licenciés individuels. Il nous semble logique de garder le fonctionnement actuel et de voter, ce que nous avons toujours fait jusqu'à présent à la fédération c'est-à-dire les tarifs d'affiliation, les tarifs des licences manifestations, les tarifs des licences fédérales, les tarifs des pass journées, des droits de formation et de mutations, des remboursements de frais. C'est ce qu'on a voté tout à l'heure. Donc cette proposition d'évolution des statuts, comme tous les textes officiels qu'on vous propose ont été validés par le ministère des sports, ça nous évite des aller et retour si éventuellement ils sont ok donc voilà vous avez la proposition sous les yeux, je ne peux que vous demander de l'approuver si tel est votre bon désir :

2.1.2.7. L'Assemblée Générale approuve le bilan, le compte de résultats de l'exercice budgétaire clos, adopte le budget et les coûts suivants :

- le tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- le tarif des licences manifestation
- le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- le tarif des pass journée
- le tarif des droits de formation et de mutation
- le tarif des remboursements de frais

Jean Marc GROSSETETE :

Jean-Michel, simplement, je reviens sur ce que tu viens de dire sur les membres, tu dis ce sont des clubs et des licenciés individuels. Quid des organisateurs qui ne sont pas des clubs ?

Jean-Michel BUNIET :

Ils sont des licenciés individuels.

Jean Marc GROSSETETE :

C'est-à-dire que tu les comptes dans les licenciés individuels.

Jean-Michel BUNIET :

Oui en gros ce sont les gens qui ont le droit de voter sur une AG régionale ou d'être représentés sur une AG régionale.

D'autres questions ou remarques ?

Monsieur MALIQUE Alpes Provence

Oui juste une remarque, si l'assemblée telle qu'elle est constituée aujourd'hui vote le tarif d'affiliation des clubs sans demander l'avis des clubs, je trouve ça un peu...

Jean-Michel BUNIET :

C'est ce que nous avons voté tout à l'heure.

Monsieur MALIQUE Alpes Provence

Mais là, vu que l'on décline les choses maintenant...

Jean-Michel BUNIET :

On précise, on met sur le papier ce que l'on vote réellement. On met en accord nos statuts avec nos pratiques, je dirai plutôt.

Bien. Est-ce que l'on peut passer au vote : qui est contre cette proposition ? personne. Quelles sont les abstentions ? aucune. Bien donc **la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.**

68

Nous passons à la modification du **règlement financier** si vous le voulez bien.

Afin de faciliter la gestion de la trésorerie fédérale, il est proposé d'échelonner différemment le paiement des ligues vers la fédération, jusqu'à présent nous avons une facturation qui était faite en janvier, puis une facturation qui était faite, de mémoire, en mars et la dernière pour tout solde de tout compte au mois d'octobre ou de novembre. Il est proposé là maintenant une modification : la première partie de 50 % qui était facturée au 1er janvier serait facturée en deux fois, une fois 25 % au mois de décembre et 25 % au mois de janvier. A l'heure actuelle il apparaît que la fédération a des difficultés à rester en solde positif en fin d'année donc cela permettrait d'éviter des découverts.

Nous avons, bien entendu, présenté cette proposition au comité directeur ouvert aux présidents des ligues donc je la soumetts au vote s'il n'y a pas de question. Quels sont ceux qui sont contre ? personne. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Ligue d'Aquitaine s'abstient, c'est noté. Les autres ligues sont donc pour, **la modification du règlement financier est adoptée à la majorité.** Merci.

Modification du règlement intérieur

Pour la gestion de licence, nous vous proposons, si la ligue le décide, donc bien entendu à elle d'entériner lors d'une assemblée générale puisque cela doit faire partie de son règlement intérieur, la règle suivante :

3.1.4. Gestion des demandes de licence par les clubs

Les L.R.TRI. peuvent confier aux clubs affiliés la gestion des demandes de licence (saisie et conservation des documents).

Dans ce cas, les clubs sont en charge du traitement administratif des demandes de licence et des pièces annexes. A ce titre, les clubs :

- réceptionnent, analysent et vérifient la parfaite conformité des formulaires de demande de licence et des pièces annexes,
- les enregistrent sur l'application F.F.TRI.,
- les valident,
- les classent, les archivent (**durée de conservation : 12 ans**) et les tiennent à la disposition de la L.R.TRI..

Cette modalité de gestion s'accompagne de l'obligation pour la L.R.TRI. de contrôler le respect des règles fédérales.

Voilà donc, c'est bien entendu si la ligue le souhaite, quand il est précisé dessus que les clubs réceptionnent, analysent et vérifient et font la saisie la possibilité offerte actuellement par le logiciel de faire réaliser la saisie par le licencié est toujours valable, bien entendu. D'accord. On n'impose pas que la saisie soit faite par le club mais que le contrôle et la validation soient réalisés par le club seulement.

Des questions ? Non ? Donc je soumetts cette proposition à vos votes. Quels sont ceux qui sont contre ? personne. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? la ligue d'Aquitaine. Les autres ligues sont donc pour, la **modification du règlement intérieur est adoptée à la majorité**. Merci.

Et dernier point : **règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage**

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, la décision, le décret était sorti le 15 janvier et nous faisait obligation de modifier notre règlement pour le 15 janvier de l'année prochaine. Ce texte doit obligatoirement être voté en assemblée générale physique, ce qui nous aurait obligé à convoquer une assemblée générale physique extraordinaire si on n'avait pas mis un coup d'accélérateur, on a préféré accélérer le mouvement et prendre une procédure un peu particulière vis-à-vis des membres du comité directeur et du bureau pour être présenté aujourd'hui. Sachez qu'on a eu la validation du ministère il y a deux jours. Voilà. Donc le texte qui vous est proposé est en accord avec le ministère.

Y a-t-il des questions ? Non, donc je passe au vote.

Quels sont ceux qui sont contre ? personne. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? personne. Les autres ligues sont donc pour, le nouveau **disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage est adopté à l'unanimité**. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci Jean-Michel.

Juste un mot pour remercier Jean-Michel BUNIET, la commission qu'il préside à laquelle nous associons bien évidemment, Jean-Michel et Guillaume FRITSCH pour le travail de très grande qualité qui est fourni dans ce domaine, très grande qualité. Jean-Michel l'a dit dans son rapport ce matin, c'est un secteur qui prend de plus en plus d'importance où nous devons être très attentif. Voilà, on vient d'adopter un texte parce que nous avons été vigilants, attentifs, nous avons pu préparer dans un délais record et encore grand merci pour la proposition de texte sur ce sujet et donc cela a beaucoup d'incidence dans la vie fédérale puisque c'est le cadre dans lequel nous fonctionnons, mais le plus souvent désormais nous sommes en but à des questions qui nous amènent devant des juridictions, le CNOSF n'en n'est pas une (la conciliation) mais néanmoins quand nous allons au CNOSF nous avons besoin de nous appuyer sur nos textes, nos procédures, le fond et la forme et je dois dire que les évolutions extrêmement positives dans ce domaine qui est très important et je le dis, je crois particulièrement bien géré, nous permettent de faire face à toutes les difficultés de la vie d'une fédération et encore une fois dans le souci plus que jamais dans l'intérêt fédéral, lorsque nous allons en conciliation, nous n'allons pas contre, je pense à des conciliations récentes nous n'allons pas contre, c'est pas dans cet esprit là, nous allons pour faire valoir un certain nombre de position et de défense de principe et on ne va pas être contre tel ou tel club ou contre telle ou telle personne, non ce n'est pas ça, est ce que nous avons, oui ou non, bien appliqué les règles, bien fait appliquer les règles et est ce que nous sommes bien dans le bon droit, le juste droit j'aurai tendance à dire. Voilà et bien c'est ça qui est important. Voilà, je voulais faire ce petit aparté sur ce sujet.

Nous allons aborder le point N° 13 qui concerne l'élection d'un membre du comité directeur au titre du collège médical, ça va nous donner l'occasion de clôturer l'assemblée et après cette

élection sur laquelle je reviens, nous aurons une ou deux questions diverses le cas échéant et une information que voudrait vous communiquer Jean Michel BUNIET donc nous lui donnerons la parole, bien évidemment. Je voulais donc profiter de l'élection d'un membre de comité directeur sur le collège médical pour donner la parole au président de la commission de surveillance électorale et c'est le seul président à qui nous n'avons pas donné la parole ce matin, et c'était volontaire puisque nous savions qu'il pourrait s'exprimer et donc je vais céder la parole à Guillaume FRITSCH qui va s'exprimer en sa qualité cette fois de président de la commission de la surveillance électorale.

Guillaume FRITSCH :

Merci. Bonjour, bonjour.

Donc seule activité de la commission de l'an dernier, effectivement rien à signaler, puisque l'activité de la commission est essentiellement liée à la vie fédérale, notamment aux élections. Donc cette année il y en a une suite à la démission du docteur BOUCHARD. Il y a deux candidatures : le docteur Catherine THIEBAULT et le docteur Claude MARBLE qui postule donc au poste vacant sur le siège du collège médical et je voulais vous faire un petit rappel sur et bien comment on fait pour voter à la fédération. Je vous ai préparé un tout petit récapitulatif, ce sera extrêmement simple dans le sens où il y a que deux candidats sur un seul collège donc vous ne mettez pas plus de croix qu'il n'y a de personnes à désigner, donc une croix maximum, cela peut être 0. Je vous rappelle que pour qu'un bulletin soit valide, il doit être ou vide ou coché, pas barré, pas d'annotation à côté. Un simple rappel, pas de mention, très bien, voilà. Ces petits rappels étant effectués, je vous remercie de votre attention et nous pourrons procéder au vote.

Philippe LESCURE :

Juste une parenthèse dans cette proposition d'élection, on va céder la parole aux deux candidats pour qu'ils puissent se présenter en quelques secondes, quelques minutes le cas échéant. Je voulais profiter de l'intervention de Guillaume FRITSCH pour remercier l'ensemble du personnel fédéral, Guillaume FRITSCH en sa qualité de directeur administratif et chef du personnel, Bernard SAINT JEAN, le directeur général, mais l'ensemble de l'équipe qui est autour d'eux, je crois qu'on peut les applaudir. Tout comme je l'ai fait ce matin pour nos cadres techniques d'Etat, le personnel fédéral qui constitue une véritable équipe accomplit au quotidien un travail, à mes yeux et aux yeux je l'espère, surtout des vôtres, de vous autres, un travail de très grande qualité. Alors ils ne sont pas parfaits, mais personne d'entre nous ne l'est, donc je voulais quand même les saluer, les remercier très chaleureusement pour leur professionnalisme, pour leur compétence et pour leur sens eux aussi de l'intérêt de notre fédération qui passe, avant, souvent, avant tout autre considération. Merci à tous et à toutes vous transmettez j'en suis sûr à vos collègues qui ne sont pas là aujourd'hui auxquels j'ai pensé. Voilà.

On peut en revenir au scrutin qui va se dérouler et l'on va passer la parole à nos deux candidats. On va peut être laisser le Docteur THIEBAULT se présenter en premier lieu, tout simplement par coutume, par galanterie féminine et puis on laissera le docteur MARBLE également se présenter.

Dr Catherine THIEBAULT DEFAUX :

Bonjour à tous, donc Catherine THIEBAULT DEFAUX, l'avantage d'être mariée, allonge mon nom, et donc licenciée triathlon dans la ligue Côte d'azur, celle qui vous reçoit aujourd'hui. Quand j'ai appris que vous cherchiez un médecin pour le collège médical, vu la distance entre mon domicile et ici, je ne pouvais refuser et d'autant que je suis médecin, ça tombe bien, et donc je suis médecin du sport, médecin spécialiste en médecine générale et puis je suis aussi intéressée par la pratique du triathlon, puisque j'ai passé une épreuve d'effort récemment, et j'ai la chouette chance de pouvoir me mettre à la compète et je suis organisateur aussi, et médecin de l'agence française de la lutte

contre le dopage. Vous dire quoi d'autre, que le triathlon me fait vibrer et que c'est un vrai plaisir de toute façon de venir vous rencontrer puisqu'il y a plein de gens qui ont vraiment changé et qui me reconnaissent et donc c'est sympa et de voir en vrai les acteurs du monde du triathlon, en vrai puisse que dans Triathlète et sur les news, on les voit mais on ne peut pas leur serrer la main, les toucher, leur dire bonjour donc c'était un vrai plaisir d'être avec vous aujourd'hui.

Merci

Docteur Claude MARBLE :

Bien, bonjour à tous, je suis médecin hospitalier à Aubagne, membre de la ligue Provence Alpes depuis une vingtaine d'années. A l'époque quand j'ai commencé et puis ensuite pendant une dizaine d'années de travail effectué au sein de la ligue et bien différents techniciens m'ont demandé de venir les aider dans le cadre de l'équipe de France et j'ai donc été comme ça médecin de l'équipe de France de longue distance et du courte distance ensuite, médecin de l'équipe de France pour diriger l'ensemble des collectifs médicaux et Kiné depuis plusieurs années aussi et bien sachant que la place du collège médical était libre, François et moi, avons discuté et on s'entend bien et j'ai dit que j'étais prêt à épauler éventuellement. Je l'ai aussi proposé à monsieur le Président et voilà ça veut dire qu'aujourd'hui, même si je fais une trentaine de jours de déplacement avec les équipes, une petite dizaine de formation à droite ou à gauche, je suis prêt à venir aussi de temps en temps sur les travaux fédéraux.

71

Guillaume FRITSCH

J'aurais besoin de mettre quelques personnes à contribution pour cette élection. J'ai les 5 scrutateurs, il me faudrait également 5 rapporteurs et 5 annonceurs voilà, 5 rapporteurs et 5 annonceurs, 10 personnes.

Philippe LESCURE :

On va commencer par les scrutateurs, on les a, les 5 annonceurs, vous levez la main : Jean-Marc GROSSETETE, Michel GRAZIETTI, Serge TYBURN, Valérie DELAGRANGE, Jean Pierre CAMBOT, alors après 5 il nous faut 5 annonceurs Alain LOY, Gérald IACONO, Christophe LEGRAND, Elisabeth BARRAUD, et il nous en manque un, Liala FOUMANN. Merci à vous.

Déroulement de l'élection

Philippe LESCURE :

Bien SVP je vais vous donner le résultat de ce scrutin : est élu membre du comité directeur sur le collège médical, le docteur Claude MARBLE. Vous pouvez applaudir avec 167 voix pour et comme il y avait 2 candidats n'est pas élue Catherine DEFAUX avec 14 voix. Pour être complet, il y avait également 8 voix nulles. Bon, je crois que l'on peut applaudir les deux candidats, vous remercier l'un et l'autre de vous être portés candidats pour cette élection et comme je le dis chaque fois, dans toute élection et bien il y a un élu et en l'occurrence une non élue mais néanmoins la famille fédérale a besoin de toutes les volontés et je ne doute pas que le docteur THIEBAULT DEFAUX continuera à apporter sa contribution active à notre fédération. Alors merci aux deux candidats et félicitations donc au docteur Claude MARBLE qui rejoint les membres du comité directeur fédéral et qui j'en suis certain apportera son concours aux travaux de cette assemblée. Voilà. Merci et félicitations.

Nous allons poursuivre par les questions diverses mais préalablement aux questions diverses et à la conclusion de cette assemblée générale je donne la parole à Jean Michel BUNIET.

Jean-Michel BUNIET :

Vous avez tous reçu, tous les présidents de ligues ont reçu un petit DVD, ce DVD contient deux films, pour l'un des deux au moins la fédération a participé à la production, ce sont des films qui traitent du problème du handicap, particulièrement dans le triathlon. Ces films, faites en l'usage que vous souhaitez, vous pouvez le diffuser, l'utiliser pour éventuellement montrer ce que peut être le triathlon, quand il se veut un sport éducatif ou un sport qui permet la réinsertion dans la vie courante pour les handicapés, pas seulement pour les handicapés, ce film est très bien fait parce qu'il montre le cheminement d'un triathlète qui est parti d'un handicap très lourd, quand il avait l'âge de 5 ans suite à un accident de voiture, il été jugé irrécupérable et l'année dernière ou l'année d'avant il a fait le triathlon de Barcelone. C'est tout ce cheminement expliqué par lui, par sa famille, par les médecins qui l'ont soigné, les responsables du centre d'accompagnement dans lesquels il était qui vous est démontré. C'est un outil et on a tenu à participer à la production de ce film parce qu'il nous a semblé être un outil intéressant qui pouvait nous permettre dans certain cas, dans des écoles ou ailleurs, de montrer que le sport ce n'était pas uniquement de la compétition et seulement de la compétition, ça pouvait être un vecteur de réinsertion donc n'hésitez pas à l'utiliser. La seule chose par convention que je vous demande, nous avons passé une convention avec le producteur, c'est de ne pas faire payer de droit d'accès quand vous le diffusez dans une salle. Donc n'hésitez pas et utilisez le à bon escient mais ne vous faites pas rémunérer pour visualiser le film, merci. Oui et le deuxième film alors qui a été ajouté, c'est un film auquel la ligue Aquitaine a participé, et c'était le Triathlon handisport de Bègues. Donc on reste dans le même secteur, c'est peu être utile aussi pour quelqu'un qui veut monter un triathlon handi, ce que peut être un triathlon handi, l'ambiance qui peut y régner et qu'on peut en faire. Voilà, merci. C'est le même réalisateur 15 bonnes minutes d'un côté et 52 minutes de l'autre. Faites en bon usage.

Philippe LESCURE :

Merci Jean-Michel. Questions diverses. Il y avait celle posée par Daniel BAZOGE pour la ligue des Pays de la Loire mais nous l'avons abordée au cours de notre assemblée. Les questions diverses doivent être posées dans des formats appropriés, avant l'assemblée générale, néanmoins de tradition et de coutume nous prenons les questions qui pourraient être posées en séance, donc s'il y a une ou plusieurs questions diverses, je m'efforcerai d'y répondre.

Emmanuel CHABANNES veut nous donner une information.

Emmanuel CHABANNES :

Oui, vous avez tous été destinataires d'un mail de la part de Guillaume, sur la convention avec les URSSAF puisque celle-ci elle a été généralisée. Donc moi je vous incite très fortement demain à demander l'audit préventif. Donc pour petit rappel, cette convention, elle a été la première qui ait été signée, entre l'ACOSS qui est l'organisme centralisateur des URSSAF, le CNOSF et donc la fédération française de triathlon. Elle se décompose en deux parties, à savoir un audit préventif et une formation c'est-à-dire que vous avez, si vous voulez faire une réunion d'informations avec vos clubs en compagnie des URSSAF, disons un support de formation qui est assez bien fait, qui a été fait en collaboration avec la fédération, et qui est adapté à notre sport. Donc l'intérêt de cette convention c'est simplement si vous avez l'audit préventif et que vous avez des irrégularités dans votre gestion en fait vous n'avez pas de redressement, vous avez, un peu comme dans l'arbitrage, vous avez une obligation de remettre en conformité ni plus ni moins donc ce qui peut être à mon sens une très bonne chose. Il y a eu 4 ligues test et maintenant c'est généralisé à l'ensemble des ligues et donc je vous incite très fortement à y aller. Pour l'instant c'est propre à notre fédération, maintenant l'ACOSS cherche à l'étendre un peu de partout.

Philippe LESCURE :

Merci Emmanuel. D'autres questions diverses ? Bien, donc avant de vous adresser quelques mots de conclusion, je souhaitais passer la parole à Pierre CAMBREAL, président délégué du CROS Côte d'Azur. Pierre CAMBREAL a été de nombreuses années mon collègue et collègue de Jacques LAPARADE au conseil d'administration du comité national olympique et sportif français et il y a été également, je dirai comme ça, monsieur Club France pendant 3 olympiades, celui qui assurait la mission combien importante sur les jeux olympiques d'accueillir l'ensemble du mouvement olympique français au club France. Je pense qu'on peut l'applaudir et lui donner la parole.

Pierre CAMBREAL :

Bien merci Philippe. Ecoutez, moi je suis heureux d'avoir participé, je suis arrivé vers 11 heures et demi à votre assemblée générale et si je suis heureux d'y participer, c'est pour plusieurs raisons.

La première c'est que cela m'a permis de retrouver un certain nombre de collègues que j'avais perdu de vue, que je connaissais fort bien et qui sont présents ici à cette assemblée générale, je les rassure de suite on n'a pas vieilli, c'est clair et net, et donc je les ai trouvés effectivement en pleine forme.

La seconde raison, c'est, comme l'a dit Philippe tout à l'heure, c'est vrai que j'ai été administrateur du CNOSF, j'ai plus souvent discuté avec votre président y compris pendant le club France où j'étais responsable où il y avait à la fois effectivement les présidents des fédérations olympiques, l'ensemble des invités du mouvement olympique et puis il y avait aussi tous les politiques. Cela était un peu plus difficile à gérer car c'est vrai que les ministres avaient tendance à se bousculer, essayaient de prendre la première place sur les photos lorsque l'on avait des médailles olympiques et lorsque que je leur demandais ensuite de se rappeler leur voyage, que ce soit à Athènes, à Sestrières, Turin ou que ce soit à Pékin dernièrement, s'ils pouvaient s'en rappeler au moment du vote du budget cela nous aurait bien arrangé, sur les finances du ministère.

J'ai retrouvé aussi quelqu'un avec qui je travaille assez souvent au niveau du CNOSF, car j'ai gardé quelques responsabilités nationales, avec Stéphane ZIMMER et nous travaillons ensemble dans le cadre du CNAR centre national d'appui et de ressources et je suis très au courant de ce que votre fédération, par Stéphane interposé, propose dans le cadre de la professionnalisation et de la formation et je tire un coup de chapeau à votre fédération, vous avez entamé de ce côté un travail important et j'en suis d'autant plus sensible que ma fédération étant le Hand et que l'on a mis ça effectivement en place, je crois que c'est par là que peut se développer le monde sportif.

Egalement heureux, je me devais d'être là, même si ce soir je reste avec vous, c'est ce que je disais à Philippe alors qu'on a un match européen de Hand à St Raphaël, je m'excuserai auprès de Georges GINESTA tout à l'heure à 19 h, puisque notre secrétaire générale au sein du CROS, que vous connaissez, Elisabeth, nous avons donc mis Elisabeth comme secrétaire générale non pas parce qu'elle est une femme mais parce que l'on voulait rendre un honneur au triathlon ici sur la Côte d'Azur avec Boulouris et cela nous semblait être tout à fait logique et normal. Par contre, je suis un peu déçu, ça ne m'étonne pas trop, de ne pas voir de représentant du ministère à l'assemblée générale d'une fédération, au moins déléguer quelqu'un de la direction régionale Jeunesse et sports et cohésion sociale. Je suis fort étonné de ne voir personne, rassurez vous le monde sportif et le comité olympique étaient présents et je crois que l'on reste dans la famille à ce moment là.

Simplement pour vous dire peut être sur 3 chapitres puisque, oui on a peu de temps, vous êtes tous des présidents de ligues donc vous êtes tous effectivement adhérents à un CROS, et quand j'étais administrateur du CNO au titre des CROS et responsable des CROS, j'ai pas mal voyagé, au travers de toute la France y compris dans les DOM TOM, puisqu'on a fait un congrès, il y a 2 ans ou 3 ans,

je n'ai plus ça en tête, à la Réunion. Alors premier problème et difficulté auxquels le monde sportif est confronté à l'heure actuelle, à la fois dans les départements et à la fois dans les régions, c'est cette lisibilité un petit peu floue de nos partenaires et des directions départementales Jeunesse et sport et les directions régionales Jeunesse et sport. A l'échelon départemental avec ces TDI, c'est un peu noyé avec pas mal d'autres sphères de responsabilités et partout où je vais, j'entends effectivement des gens, collègues, fonctionnaires de ce ministère des sports qui se plaignent d'être noyés sur des tâches et des missions auxquelles ils n'avaient pas été préparés et qui étaient parfois assez loin des responsabilités antérieures qu'ils avaient pu avoir. C'est un peu moins réel à l'échelon régional puisqu'on a une direction régionale Jeunesse et sport et cohésion sociale, c'est vrai que très peu de directeurs régionaux sont devenus les patrons de ces DRDJDs et que l'on a des gens surtout des affaires sociales et sanitaires qui ont pris ces directions, et également on assiste, lorsque je demande à un certain nombre de collègues dans les régions si les fonctionnaires, représentant le monde sportif, dans ces TDI à l'échelon départemental ou dans ces DRDJDs qui partent à la retraite sont remplacés, la plupart du temps c'est un avis négatif qui est donné et effectivement ça a tendance à se réduire un petit peu comme peau de chagrin. C'est pas grave, si le monde sportif doit effectivement prendre ses responsabilités et prendre non pas le pouvoir mais donner les lignes de conduite, je pense qu'à l'échelon du comité olympique français, on est prêt à relever effectivement ce défi.

Deuxième point que je voulais évoquer, c'est que vous êtes tous à l'heure actuelle en période soit de préparation soit vous avez déjà entamé votre réflexion sur vos fiches du centre national de développement du sport, le CNDS sur la part territoriale je m'entends. Alors je suis un peu navré parce que j'avais accepté à la demande d'Henri SERANDOUR et de Roseline BACHELOT lorsqu'elle était effectivement ministre de la Santé et des Sports, j'avais accepté d'avoir la présidence nationale de la commission emploi au niveau du CNDS national, j'avais réussi, il y a quelques années effectivement, à créer une enveloppe nationale et pour laquelle avait été créés 600 postes qui étaient pris, non pas sur le CNDS territorial mais sur le CNDS national et c'était un mouvement que je voulais amplifier de manière à ne pas réduire vos enveloppes territoriales.

La roue a tourné, je ne suis plus responsable, je ne m'en occupe plus, je ne sais pas comment ces choses se passent à l'heure actuelle, ou alors, je ne veux pas porter de jugement là-dessus, mais tout simplement cette dynamique qui avait été effectivement enclenchée avec 2 ou 3 fédérations qui siégeaient à mes côtés, les gens du ministère et les gens de Bercy a été un petit peu abandonnée. On continue à payer des postes qui ont été créés à l'échelon national, et cela à hauteur de 12000 euros ce n'était pas dégressif comme le plan Sport emploi, 12000 euros reconductibles au bout des 4 ans, après une évaluation, c'est normal, ce sont des capitaux quand même publics et bien je crois que là au niveau du CNDS, on a tous, me semble t'il, une ligne de conduite et on ne doit pas se laisser faire sur le CNDS. Pourquoi ? Parce que je vais vous prendre 2 ou 3 exemples et vous allez vite comprendre : si je prends par exemple l'année dernière, en 2010 lorsqu'il y a eu ces journées sport et santé, vous aviez une enveloppe complémentaire, qui était importante, c'était pratiquement trois fois 3000 euros dans chaque département et il y en a 100, donc c'était une enveloppe complémentaire, là cette année, comme en général les crédits du ministère sont des crédits incitatifs, quand ça marche, on se retire et on laisse les autres payer. J'ai pas la dent acerbée, je tenais ce même langage il y a quelques années également et bien à l'heure actuelle on a repris cette tradition de l'année dernière, cette opération, et on l'a effectivement mise sur l'enveloppe territoriale, elle est incluse à l'intérieur mais cette année il y a aussi une enveloppe assez importante, qui s'appelle enveloppe complémentaire et qui est destinée soit aux luttes contre les violences dans le sport ou aux problèmes sur les quartiers sensibles et autres. Donc il y a cette enveloppe complémentaire qui est effectivement fournie cette année, je sais que l'année

prochaine, elle sera, en 2012 incluse à nouveau dans la part territoriale et quand on a commencé une action, comment l'arrêter à ce moment là ? Ca pose un certains nombres de difficultés et moi c'est un appel un peu que je vous lance de manière à ce que vos représentants de CROS, ou vous-même si vous siégez dans les commissions territoriales, vous soyez assez pugnace pour essayer de faire entendre la voix du monde sportif car à avoir et à harceler la note d'orientation avec tout un tas d'orientations, d'objectifs à atteindre et autres, ils sont quelque fois très éloignés du sport que nous pratiquons nous, dans les clubs au quotidien. Je pense qu'il faut être assez vigilant là-dessus.

Je voudrais également lancer un appel et la discussion que vous avez eue tout à l'heure, je m'étais interdit d'intervenir, si vous voulez, sur l'augmentation, je crois qu'il va falloir effectivement que nous arrivions à professionnaliser le monde sportif. C'est le seul moyen d'avoir une augmentation de notre nombre de licenciés. C'est pas facile. Je le reconnais, je pense que ce n'est pas la révision générale des politiques publiques qui va nous aider et ce n'est pas également ce qui est profilé pour les 2 années ou 3 années qui viennent sur la nouvelle réorganisation territoriale. Vous savez comme moi que le sport n'appartient à aucune des lois décentralisées, pas de compétence pour être sur l'échelon national, point à la ligne, mais on avait quand même la chance d'avoir des interlocuteurs face à nous que ce soit dans les conseils généraux ou les dans conseils régionaux qui pouvaient utiliser la compétence générale qui leur permettaient effectivement de subventionner, de donner des aides à des actions, à des orientations qui n'étaient pas effectivement prévues par les lois de décentralisation et le sport en faisait partie.

Après discussion, là, je dois rendre hommage à Denis MASSIGLIA en tant que président du CNOSF sur le lobbying qui a été fait, on est arrivé à un modus vivendi sur une compétence partagée. Compétence partagée, ça veut dire, à la fois un conseil général et un conseil régional pourra aider au niveau du fonctionnement mais on n'est pas arrivé en compétence partagée au niveau des équipements et si au niveau des équipements, effectivement et bien ça bloque, je vois mal comment on peut effectivement développer le monde sportif. Il y a des disciplines où on a besoin d'équipements sportifs et on a un certain retard en France depuis de très nombreuses années.

Alors voilà un petit peu ce que je voulais vous dire, en quelques mots. Je suis désolé président, d'avoir prêché comme ceci, mais tu me connais et tu sais que depuis 35 ans que je suis au CNOSF, quand j'ai démarré sur le dernier mandat de Claude COLLARD donc puis il y a eu 16 ans ensuite de Nelson PAILLOUX et 16 ans d'Henri SERANDOUR. J'ai démarré très jeune, à une trentaine d'années, simplement je suis un passionné de ce genre de choses et je dis qu'il faut qu'effectivement tous ensemble nous ayons une conception du monde sportif, que tous ensemble nous ayons et nous continuions d'avoir cette flamme qui brûle au fond de notre âme et au fond de notre cœur, car si on est aussi dévoué, aussi bénévole, c'est que manifestement on est quelqu'un de passionné. En tous les cas merci d'avoir choisi la Côte d'Azur pour votre assemblée générale, merci à l'ensemble du comité directeur de la fédération et vos délégués de ligues, je crois que vous avez eu d'excellents travaux et je me félicite d'y avoir participé. Merci bien.

Philippe LESCURE :

Merci Pierre pour ton intervention. A l'heure de conclure, je serais extrêmement bref, je voulais à mon tour, vous remercier pour vos interventions toutes et tous, ceux qui sont venus en tribunes présenter les travaux de l'ensemble des secteurs de la fédération et puis les représentants des ligues et les présidentes et présidents de ligues qui sont intervenus. Je crois que nous avons eu, cela vient d'être dit par Pierre CAMBREAL, des travaux de très bonne qualité, des interventions qui, je crois, sont toutes utiles qui vont dans ce qui me paraît essentiel, dialoguer, échanger mais on le sent bien, en tous cas je le ressens comme ça, dans un objectif commun qui est celui de faire en

sorte que notre fédération, notre sport, nos disciplines continuent leur progression et continuent, je l'espère, j'en suis certain, de séduire de plus en plus de pratiquants donc je pense que ce sont des travaux fructueux et vraiment je vous remercie de votre contribution.

Demain matin, un comité directeur ouvert aux présidents de ligue commencera à 9 h, à l'hôtel, à l'hôtel pas là, si vous avez passé une nuit un peu trop courte, ne vous trompez pas, c'est à l'hôtel donc c'est plus facile. Donc 9 h pour les travaux du comité directeur ouvert aux présidents de ligue et puis on fera un mot important pour notre soirée. Le Député Maire de St Raphaël, Monsieur GINESTA nous fait l'honneur et puis aussi, je crois l'amitié, d'être présent à nos côtés à 19 h précises. Le Député Maire de St Raphaël est un homme d'une extrême précision, effectivement, il a des obligations après ce passage parmi nous. Je vous demanderai d'être présents à 18 h 45, à l'hôtel, là où nous étions hier soir, n'est ce pas, pour un mot d'accueil et un mot de bienvenue et un partage d'un instant avec le Député Maire de la ville de St Raphaël, donc nous devons lui faire, à notre tour cet honneur d'être présents, je compte sur vous, 18 h 45 au RDC de notre hôtel pour ce moment de réception avec la ville de St Raphaël. Nous en profiterons pour signer un pacs avec la ligue Côte d'Azur, vous savez que nous avons une convention pour l'organisation du Triathlon de Nice et moi je pense, mais je ne vais pas ré-ouvrir les débats, nous les poursuivrons, mais je pense que c'est une très bonne idée et une très bonne orientation pour des organisations futures de notre grand prix et bien d'avoir une convention avec, par exemple un club local, une ligue régionale et la fédération, c'est ainsi l'ensemble de la pyramide fédérale qui est impliquée dans ces organisations, donc nous signerons devant vous une convention entre la ligue Côte d'Azur le club et la fédération pour finaliser cet accord qui nous permettra d'organiser dans les meilleures conditions le triathlon de Nice, tout cela à partir de 18 h 45. Encore une fois merci. J'espère que nous passerons aussi une bonne soirée, je n'en doute pas, celle d'hier soir était excellente, c'est aussi un moment, je crois, désormais très apprécié, je me permets de vous remercier pour la qualité des agapes et des victuailles que vous aviez amené en quantité, c'était un excellent moment, et je souhaite pour ma part que notre fédération poursuive à la fois dans le sérieux qui me semble t'il anime les travaux mais un élément essentiel pour moi, prépondérant, l'état d'esprit qui anime l'ensemble de chacune et chacun d'entre nous. Soyez en remerciés du fond du cœur. Merci. Elisabeth pour le mot de la conclusion.

Elisabeth BARRAUD :

Alors moi, je voulais simplement remercier nos deux petits jeunes Rémy et Antoine qui ont passé la journée à faire circuler des micros, ce sont deux petits jeunes que Pascal GODEL connaît aussi, parce qu'on les a aussi à l'arbitrage, et je les remercie, parce que à leur âge, 18 ans, ce n'est pas toujours facile de rester une journée entière avec nous juste pour porter des micros, donc j'aimerais qu'on les applaudisse et qu'on les remercie. Merci, bonne fin d'après-midi et à tout à l'heure, 18h45 précises.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

